

Mussolini veut une victoire décisive

Elle lui permettrait de présenter à Genève la signature du Négus au bas d'un traité de paix imposé par l'Italie.

LE COMPAGNON DE NADEAU, TUE A HULL, GARDE A VUE

Guerilla à 20 milles à l'intérieur des lignes italiennes

(Presse Canadienne)
En France, M. Pierre Laval a envoyé au Duce des "suggestions" de paix. Les milieux au courant laissent entendre qu'elles préparent les voies pour un plan définitif de règlement qui pourrait être formulé entre Laval et Sir Samuel, lors de leur entretien samedi.
Après les préliminaires, l'Italie recevrait du territoire au nord et au sud de l'Éthiopie. Celle-ci aurait un débouché sur la mer et ce qui serait laissé à Haïlé Sélassié jouirait d'une indépendance absolue.
Mais à Rome, on dit que les armées de Mussolini se préparent à remporter une victoire décisive sur l'Éthiopie, pour présenter à la Société des Nations un traité de paix établi par Mussolini et portant la signature de l'empereur d'Éthiopie.

Des rapports d'Asmara et d'Addis Ababa disent qu'une escadrille d'avions italiens a attaqué une colonne éthiopienne marchant dans la direction du nord et venant de Gondar, près du lac Tana.

La Grande-Bretagne a fait aujourd'hui un nouvel et fervent appel pour la paix en Afrique.

À la Chambre des Communes, au milieu d'un silence impressionnant, Sir Samuel Hoare, secrétaire pour les Affaires étrangères, a demandé à Mussolini de laisser de côté ses soupçons: il a promis de faire un nouvel et puissant effort pour la paix, et de préparer les voies pour des pourparlers anglo-français samedi à Paris, afin de rechercher un terrain d'entente pour le règlement du différend italo-éthiopien.

Mais il établit clairement que la Grande-Bretagne et la SDN sont engagées en principe à déclarer l'embargo de l'huile contre l'Italie, dans la croyance que cela pourrait écarter la guerre, et que l'Angleterre fera sa part dans toute action collective que prendra la SDN.

Deux grands croiseurs cuirassés et quatre contre-torpilleurs anglais ont quitté Gibraltar pour des manœuvres dans l'Atlantique. Les autorités

Le gouverneur de l'Etat de New-Jersey visite Hauptmann à la prison de Trenton

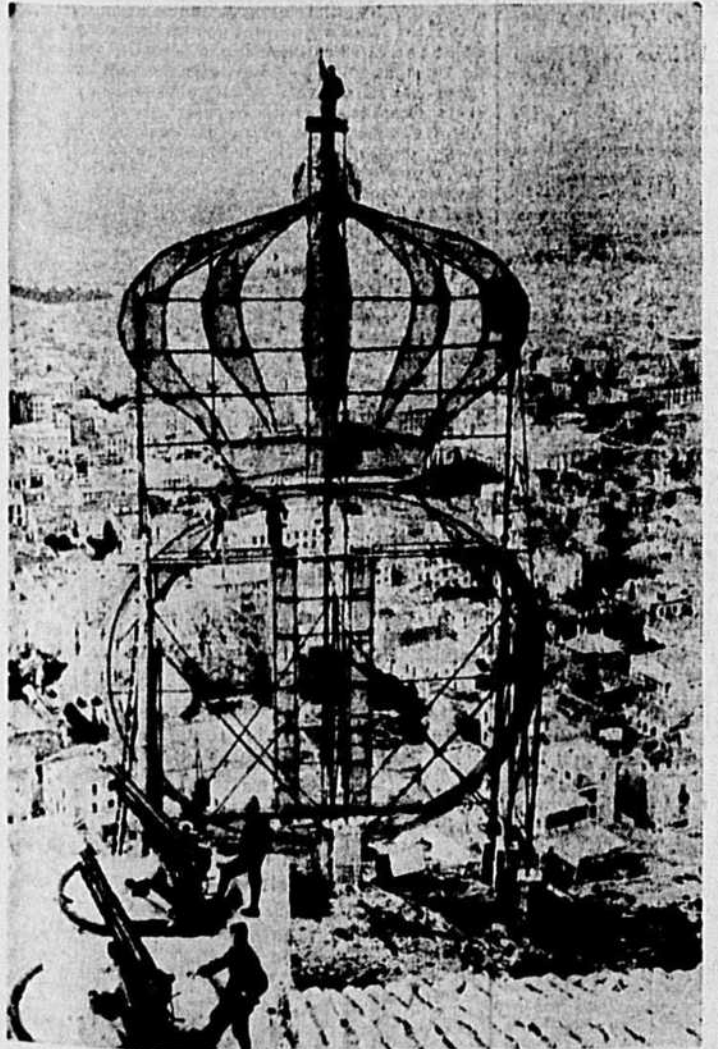
New-York, 5. (P.A.)—Le gouverneur Harold Hoffman, de l'Etat de New-Jersey, membre de la cour "des pardons" en qui réside le dernier espoir de Bruno-Richard Hauptmann, a avoué, aujourd'hui, qu'il avait été l'entretenir avec le condamné à la prison de Trenton. Ce geste est inouï.

Les gardiens de la prison disent que c'est la première fois à leur connaissance que le gouverneur d'un Etat visite un condamné à mort. L'entretien a eu lieu au début d'octobre, la nuit. Seuls le préfet et deux gardes étaient au courant.

La conversation a duré une heure et plus. Le préfet, qui se tenait à distance, n'a rien entendu. D'après le publiciste du gouverneur, celui-ci

AVERTISSEMENT DES E.-U. AU JAPON

LE SYMBOLE DE LA MONARCHIE GRECQUE



● Cette énorme charpente, qui se dresse au-dessus de la ville d'Athènes, est le symbole de la monarchie grecque récemment restaurée. Elle a été élevée par des soldats, en attendant la rentrée en Grèce du roi George II, exilé depuis une douzaine d'années en Angleterre.

LE BON COLON NE VA VITE EN RIEN



● Les chemins des régions de colonisation sont généralement assez difficiles, surtout en automne, quand ils sont détrempés par la pluie et la neige. Mais aujourd'hui, les colons disposent de moyens de transport que ne connaissent pas nos ancêtres. Nous voyons par exemple ici un groupe de colons trifluviens qui, entraînés par un puissant tracteur, s'en vont se fixer dans le canton Montbérillard, au Nouveau-Témiscamingue. (Photo C.P.R.)

La France avoue la construction d'un navire de guerre de 35,000 tonneaux

Elle veut la suprématie sur les flottes combinées d'Allemagne et d'Italie

Accord anglo-allemand

Paris, 5. (P.A.)—Le ministre de la Marine, M. François Piétri, a révélé aujourd'hui qu'on avait posé secrètement à Brest la quille d'un cuirassé de 35,000 tonneaux.

Selon plusieurs experts navals, cet aveu met fin à l'espoir qu'on entretenait de conclure à la conférence navale de Londres une entente limitant à 25,000 tonneaux le jaugeage des gros navires de guerre. L'Angleterre était favorable à ce projet.

Le ministre français de la Marine a déclaré que le nouveau cuirassé avait été mis en chantiers depuis sept semaines. C'est à Brest, dans les mêmes chantiers, que l'on a lancé le 2 octobre dernier le cuirassé "Dunkerque" (26,000 tonneaux).

Le Parlement français a approuvé la construction du nouveau navire, auquel on donnera le nom de "France", et du "Dunkerque", en vue de ne point permettre que la flotte française soit déclassée par l'Allemagne et l'Italie.

La France réclamera à la confé-

(A suivre à la page 10)

APRES UNE VICTOIRE ETHIOPIENNE



● Les vainqueurs d'une récente escarmouche entre soldats italiens et éthiopiens se partagent les fusils et les munitions des vaincus. A la couleur de ces soldats, il est facile de deviner de quel côté la victoire a penché cette fois-là.

Mort de l'hon. James Malcolm, ancien ministre du commerce

Kincardine, Ont., 6. (vendredi)—L'hon. J. Malcolm, qui fut ministre du Commerce dans le précédent gouvernement King, est mort aujourd'hui à son domicile à Kincardine, à l'âge de 55 ans. Sa santé, qui depuis sa jeunesse laissait à désirer, l'empêcha de prendre une part active dans les dernières élections fédérales.

Une fois encore Pierre Laval évite la crise ministérielle

Fascistes anglais condamnés

Londres, 5. (P.C.-Havas)—Trois fascistes anglais ont été condamnés aujourd'hui pour avoir causé du désordre dans un restaurant. L'un d'eux, un membre de la garde du corps des chemises noires de sir Oswald Mosley, passera neuf mois en prison; un autre est gardé pour plus amples informations et le troisième a obtenu un sursis.

Il a accepté d'agir contre les groupes militaires à tendances fascistes

Une autre séance agitée

Paris, 5. (P.C.)—M. Pierre Laval a accédé aujourd'hui aux exigences des radicaux socialistes qui lui demandaient d'agir contre les groupes politiques militaires, tels que les Croix de Feu. On considère qu'il a ainsi remporté la victoire dans sa lutte contre les factions hostiles de la Chambre des Députés et qu'il obtiendra demain un vote de confiance avec une majorité d'environ cinquante voix.

C'est M. Edouard Herriot, chef du parti radical socialiste, qui, après un entretien avec M. Laval, annonça que ce dernier acceptait son programme. "Avec des réserves de peu d'importance". Cette déclaration calma les groupes de gauche qui, au cours d'un débat des plus tumultueux, avaient réclamé la dissolution des ligues à tendances fascistes.

Avec la confiance des gauches, les observateurs croient que M. Laval pourra continuer les négociations au sujet du différend italo-éthiopien. On dit toutefois que certains députés radicaux socialistes ne sont pas

(A suivre à la page 10)

Le pèlerinage de la Légion Canadienne à Vimy en 1936, a tout l'appui du War Office

Ottawa, 5 (P.C.)—Le pèlerinage de la Légion canadienne à Vimy, en juillet prochain, suscite un grand intérêt au War Office, à Londres, dit le lieutenant-colonel Georges P. Vanier, secrétaire du haut commissariat canadien à Londres, dans une lettre adressée au "Dominion Command" de la Légion.

M. Vanier a été avisé par le colonel Hutton, du War Office, de ce que le ministère sera enchanté de coopérer avec le commissariat dans tout ce qui pourra aider à la réception des visiteurs d'outre-mer. Musiques militaires pour cortèges

Le Dr Joseph Isabelle, coroner de la région, émet un mandat de détention contre Paul Lafleur, conducteur de l'auto dans laquelle Nadeau fut assassiné. — La police n'a retrouvé ni le revolver du crime ni l'argent volé

La police de plus en plus réticente

L'enquête sur l'attentat à main armée au cours duquel Armand Nadeau, employé de la succursale de la Banque Provinciale du Canada, à Hull, fut tué à coups de revolver, mercredi après-midi, à deux milles environ de la ville de Hull, a pris une nouvelle tournure, hier, quand le Dr Joseph Isabelle, coroner de la région, a émis un mandat de détention contre Paul Lafleur, âgé de vingt-neuf ans, conducteur de l'auto dans laquelle Nadeau fut assassiné.

La police se montre tellement réticente cependant, qu'il est impossible de savoir exactement pour quelles raisons Lafleur est détenu comme témoin pour l'enquête du coroner. M. Louis Jarguilles, chef de la Sûreté provinciale de la région de Montréal, a déclaré hier soir que Lafleur s'en était tenu au premier récit qu'il avait fait de l'attentat. M. Jarguilles a ajouté qu'il avait été impossible jusqu'ici de retrouver le revolver qui était en possession des employés de la banque et les \$15,000 qui leur furent volés.

Lafleur, qui fut interrogé de trois heures mercredi après-midi jusqu'à petites heures hier matin, est arrivé à Montréal, hier soir, vers 6 heures 40, accompagné d'un détective de la Sûreté provinciale. Les deux hommes descendirent du train à la gare Windsor, d'où ils sortirent rapidement et sautèrent dans un taxi. M. Jarguilles nie cependant que Lafleur

La responsabilité collective des sanctions prises à Genève

Complot pour faire sauter le "Bremen"

New-York, 5. (P.A.)—Un avertissement anonyme a mis ce soir en alerte la police du port de New-York et les gardes-côtes. Quelqu'un a mis la Sûreté au fait d'un complot pour faire sauter le paquebot allemand "Bremen". Celui-ci doit arriver à 10 h. ce soir à la Quarantaine. Le garde-côte "Icarus" a reçu ordre de se porter au devant du "Bremen" et de l'escorter à partir du phare flottant d'Ambrose. "Nous ne savons pas la raison de l'ordre", a-t-on dit aux quartiers généraux des gardes-côtes. "Il a été donné de bonne heure ce matin. On n'a pas l'habitude d'offrir pareil accueil à un paquebot".

Aucun pays n'est plus responsable qu'un autre, dit Sir Samuel Hoare

Efforts en vue de la paix

Londres, 5. (P.C.)— "Nous sommes prêts à faire notre part", a déclaré aujourd'hui Sir Samuel Hoare, secrétaire pour les Affaires étrangères, dans une déclaration claire et définitive à la Chambre des Communes. Sir Samuel parlait de la position de la Grande-Bretagne au sujet des sanctions sur l'huile contre l'Italie.

"Déjà la S.D.N. est d'accord en principe sur l'embargo de l'huile", ajouta-t-il, "et l'Angleterre également. Il reste à décider si la conduite des pays qui ne sont pas membres de la Société des Nations rendrait infructueuse celle des nations qui le sont. On possède maintenant, sur cette question importante, de nouvelles informations qui permettent au Comité des 15 de se réunir à nouveau pour discuter l'application pratique et la forme qu'affectera cette pression qui est déjà décidée en principe".

Sir Samuel déclara à la Chambre que la Grande-Bretagne et la France vont redoubler leurs efforts pour concilier l'Italie, l'Éthiopie et la Société des Nations avant le 12 décembre et il en appela directement au Duce et au peuple italien, leur demandant "d'écarter entièrement de leur esprit la suspicion que, l'appui donné à la SDN cache, de notre part, des sinistres motifs".

Parlant de l'embargo sur l'huile, le ministre désire qu'il soit bien compris "qu'aucun gouvernement n'est plus responsable qu'un autre dans cette décision collective", pas plus d'ailleurs que pour toute autre proposition au sujet des sanctions". Il ne mentionna pas spécifiquement le Canada.

Parlant des troubles à propos de l'autonomie de la Chine du nord, il avertit poliment le Japon que les relations amicales qu'il entretenait avec les pays voisins pourraient être mises en danger par des indices d'agression dans le nord de la Chine.

M. King confère avec M. Lapointe

Le premier ministre, de retour à Ottawa, consulte ses collègues

Ottawa, 5 (P.C.)—Le premier ministre du Canada, le très honorable W.-L. Mackenzie King, de retour en la capitale d'un séjour de repos dans la Georgie, a passé l'avant-midi à conférer avec l'hon. Ernest Lapointe, premier-ministre intermédiaire, et quelques autres de ses collègues.

M. King n'a pas voulu discuter de questions politiques avant la séance du cabinet qui aura lieu demain après-midi.

Parmi les questions importantes sur lesquelles M. King fera vraisemblablement des déclarations il y a l'attitude du Canada en ce qui concerne les sanctions contre l'Italie, le conflit commercial avec le Japon, la nomination d'un ministre à Washington et la conférence fédérale-provinciale qui s'ouvrira lundi à Ottawa.

(A suivre à la page 10)

Le Canada

Journal du matin.

Membre de la Presse Canadienne

Membre de l'Audit Bureau of Circulations

Le Canada est imprimé par la Compagnie de Publication du Canada, Limitée, au numéro 22, rue Saint-Jacques, à Montréal.

Léon-Mercier Gouin, président.

Rédacteur en chef: Edmond Turcotte
Gérant de la Rédaction: Eustache Letellier de Saint-Just

VENDREDI, 6 DECEMBRE 1935

La voix du Canada à Genève

A Genève et dans toutes les capitales de l'Europe on pensait sans doute que c'était pour lui-même que le Canada, par la bouche de l'un de ses représentants, M. Riddell, demandait à la Société des Nations de rendre plus sévères les sanctions contre l'Italie. Parce qu'on ne comprend pas encore la signification du Statut de Westminster, on devait se dire que la "colonie" britannique obéissait à un ordre de la mère patrie.

La déclaration de l'honorable Ernest Lapointe au nom du gouvernement canadien a ramené les diplomates et les politiques à la juste notion de la réalité. Ce document d'une admirable habileté précise sans faiblesse ni compromis l'attitude du Canada vis-à-vis de la Société des Nations et à l'égard des sanctions. On en retiendra surtout ce dernier paragraphe:

Des nouvelles de presse récentes tendant à établir que le gouvernement canadien avait pris l'initiative d'élargir l'embargo sur l'exportation de produits essentiels en Italie et spécialement en y ajoutant le charbon, l'essence et l'huile, le fer et l'acier, sont dues à un malentendu. Le gouvernement canadien n'a pas pris et ne compte pas prendre l'initiative d'une telle action, et l'opinion exprimée par le membre canadien du comité, laquelle opinion a fait croire que la proposition faite était une proposition canadienne, représentait son opinion personnelle et ses vues comme membre du comité et non pas les vues du gouvernement canadien.

La presse canadienne est pour ainsi dire unanime à louer la claire mise au point de l'honorable Ernest Lapointe. Le *Star* de Montréal, lui-même, trouve le courage d'écrire:

Le clair exposé de l'honorable Ernest Lapointe, agissant en qualité de premier ministre, du fait que le Canada ne prend pas l'initiative de proposer l'imposition des sanctions contre l'Italie sur l'huile, le charbon, le fer et l'acier, peut être mal interprété et à Genève et à Londres, mais il sera parfaitement bien compris au Canada. M. Lapointe ne cherche pas à affaiblir l'appui que nous donnons à la Société des Nations. Il n'a pas l'intention d'engager son gouvernement à l'avance relativement à ce qu'il fera ou ne fera pas si le Comité des Dix-huit de la S.D.N. consent à imposer ces nouvelles sanctions. Ce qu'il veut, c'est simplement enlever de l'esprit des représentants des gouvernements à Genève, des diplomates européens et du peuple canadien l'impression que le Canada va de l'avant pour obtenir l'application de telles sanctions.

Le confrère précise que l'honorable Ernest Lapointe a fait son devoir en définissant sans ambiguïté la position de son gouvernement. Cette déclaration s'imposait parce que la Société des Nations voulait tabler sur la résolution du gouvernement canadien et non sur une décision non contrôlée de l'un de ses représentants, et parce que les conséquences de l'embargo sur les huiles et l'acier semblent d'une telle gravité qu'il appartient aux pays de l'Europe directement intéressés dans l'affaire italo-éthiopienne d'en prendre l'initiative.

L'incident rappelle à point au gouvernement britannique et à ses représentants l'action calme et pondérée de M. Mackenzie King lorsque M. Lloyd George commit la gaffe mémorable qui lui coûta le pouvoir. Il va sans dire que le gouvernement de M. King souhaite vivement collaborer avec la Grande-Bretagne et les autres nations-sœurs pour tout ce qui regarde la prospérité générale de l'Empire. Mais tant que les libéraux gouverneront à Ottawa, tant que nos affaires intérieures et extérieures seront administrées par des hommes de l'envergure et de la force de caractère de M. King et de M. Lapointe, nous n'aurons pas besoin de redouter les coups de tête, les décisions irréfléchies et les actes de faiblesse. C'est, croyons-nous, la plus réconfortante des conclusions à tirer du communiqué de l'honorable Ernest Lapointe.

Henri GIRARD

Choses du temps

L'amitié agissante de M. Massey à notre égard

On sera reconnaissant à notre haut commissaire en Grande-Bretagne, M. Vincent Massey, d'avoir eu à notre égard la délicatesse de dire publiquement à Londres que la population canadienne-française, par le seul intermédiaire de sa langue, apporte une riche contribution à la civilisation de notre pays. Il a appris cette vérité à ceux qui l'ignoraient et l'a rappelée à ceux qui l'avaient oubliée, au cours d'une allocution prononcée au Canadian Club de la capitale anglaise, devant un auditoire distingué.

Avec la politesse et le respect voulus, M. Massey s'est déclaré en désaccord avec le poète lauréat d'Angleterre, qui a affirmé, dans un sonnet à l'occasion du Jubilé, que "le roi, le droit et la langue ont assuré l'unité" à l'Empire britannique. Au contraire, pense M. Massey, le droit et la langue établissent non l'unité mais la diversité de l'Empire. Il voit

d'ailleurs pour le "commonwealth" un sujet de gloire dans la variété des langues qu'on y parle. Il a fait ressortir à ce propos que le français est la langue maternelle des deux cinquièmes de la population du Canada, qui se trouve riche des contributions apportées par deux civilisations différentes.

Il n'était pas inutile de rappeler cela à Londres où nombreux sont les gens mal renseignés sur notre pays. Nous avons fait remarquer récemment comment le *Times* lui-même, bien involontairement sans doute, avait donné dans l'erreur en publiant un article où nous avons relevé, à l'égard de la situation politique au Canada, des affirmations qui dépassaient l'inexactitude et frisaient même la bouffonnerie. En mettant au point la question des langues, en soulignant que la dualité des races est une source de richesse pour notre pays, M. Massey a éclairé de nombreux esprits et leur a fait comprendre à l'aide d'un exemple que la diversité n'est pas un obstacle à l'union. Cela montre qu'il n'est pas imbu d'impérialisme, qu'il connaît bien notre pays et qu'il entend le faire connaître sous son vrai jour. On voit qu'il a une noble conception de ses hautes fonctions. Il faut lui être reconnaissant de l'amitié agissante qu'il nous porte, comme il convient de savoir gré à M. King de l'avoir désigné.

Quant au poète lauréat, il a vraisemblablement été victime d'une distraction... à moins qu'il n'ait usé d'une licence poétique! —P.B.

Le "roi du blé"

La haute qualité du blé cultivé dans la prairie canadienne vient de nouveau d'être attestée aux yeux du monde. Pour la septième fois depuis un quart de siècle et la septième fois depuis un Canadien se voit couronner "roi du blé" à l'Exposition internationale de Chicago. C'est un fermier d'Alberta, M. Welford. A plusieurs reprises cette province a reçu pareil honneur et c'est la septième fois qu'elle l'obtient depuis dix ans. On se souvient peut-être qu'un fermier de Wembley, dans la région de la Rivière de la Paix, le lui a valu trois ans de suite: ce fut M. Herman Trelle, que ces victoires rendaient célèbre dans l'Ouest.

Cette année, M. Welford n'a pas été le seul Canadien à remporter des honneurs à l'Exposition de Chicago. Sur les 87 prix accordés pour le blé, les fermiers canadiens en ont remporté 52; ils se sont également distingués dans d'autres domaines, méritant en particulier divers honneurs pour leur bétail et leurs légumes.

Le blé canadien continue de se classer le meilleur du monde et nous pouvons en tirer quelque orgueil, d'autant que nous y sommes pour quelque chose. Car si le sol et le climat de la prairie canadienne créent des conditions des plus favorables à la culture du blé, il ne faut pas oublier que dans les laboratoires du ministère de l'Agriculture et dans ceux des universités de l'Ouest des chimistes poursuivent activement des recherches de toute sorte sur la nature des sols, les procédés de culture, la rouille et autres maladies, etc., en vue d'améliorer la qualité du blé. Il leur revient donc une bonne part des succès remportés par nos fermiers de l'Ouest, car ils leur fournissent les moyens de stimuler la fécondité du sol.

P.B.

"Le Front latin"

On nous envoie de Paris un exemplaire de la revue mensuelle du Cercle des Amis latins, qui s'intitule *Le Front latin*. Nous y trouvons des la première page l'expression d'une doctrine. Le *Front latin* c'est l'union de tous les hommes de l'univers, quelle que soit leur race, qui ont la ferme volonté de sauvegarder la civilisation latine, "pour les peuples de race blanche", la civilisation latine.

Il faut donc noter de ne pas confondre en principe le mouvement du *Front latin* avec le racisme allemand, par exemple. Ce serait commettre une erreur grossière. Au cours d'un récent déjeuner de l'Association de la presse latine, à Paris, M. Henry Berenger, sénateur et président de la commission des affaires étrangères, a précisé en peu de mots comment on entend la réalisation de l'idée latine:

Nous n'instituons pas de différence, dit M. Henry Berenger, entre le frère noir et le frère blanc pour la réalisation de nos plus complète de l'idée latine inscrite à la base de notre association. Chaque race, quelle que soit la couleur de sa peau, peut et doit trouver dans le latinisme son aliment, comme elle peut et doit lui apporter son renouvellement.

La latinité, ce ne fut jamais une seule race assise sur un seul rivage; c'est un principe d'expansion spirituelle ne des solida et des mers du midi, qui se propage à travers toutes les races et sur tous les rivages.

Mais le *Front latin* va plus loin encore. A son avis l'idée de race serait un empêchement plutôt qu'un auxiliaire de l'idée latine. Il écrit:

L'histoire ne cite pas de trésor qui puisse être égalé aux forces représentées par la civilisation latine; mais que peut une race livrée à elle-même? Elle représente la dispersion désordonnée en face de l'unité, la défection de l'homme vis-à-vis de ses semblables, l'égoïsme grossier de celui qui refuse de donner à ceux dont il a tout reçu, car, comme l'a écrit un grand esprit, "capitalisme et tradition sont les deux termes inséparables de l'idée de civilisation".

Et il conclut:

Exarçons par conséquent de nos démarches l'idée de race, qui isole et rend farouche, pour l'idée de civilisation, qui différencie sans opposer: l'unité latine réside dans l'esprit et non dans le sang.

Dans ces limites, que dicte le bon sens, le mouvement d'union morale, entre tous les hommes qui veulent le maintien du même principe "d'expansion spirituelle", nous semble excellent, pourvu que — nous insistons sur cette restriction — pourvu que les directeurs du *Front latin* et leurs collaborateurs sachent se placer et se tenir au-dessus de la politique. Autrement le "principe d'expansion spirituelle" ne serait qu'un attrape-nigaud; la formule servirait uniquement à voiler des manœuvres politiques; elle permettrait d'opposer aux autres une partie de l'humanité pour des fins matérielles.

Tandis que les Germains, les Anglo-Saxons, les Orientaux, etc., s'efforcent d'ordonner et d'organiser leur nombre pour se rattacher au passé et raffermir les traditions, il est normal que les tenants de l'idéal gréco-latin cherchent à l'imposer au-dessus des nations et des races. Mais craignons le zèle des fanatiques, si nous voulons avant tout que la civilisation soit humaine. —H.G.

L'Académie Française et les "chefs de famille"

Le nouveau dictionnaire de l'Académie ne sera pas comme son ancêtre de 1694, où les mots n'étaient pas rangés par ordre alphabétique, mais selon un ordre dans lequel les principaux vocabulaires, considérés comme "chefs de famille", étaient, chacun à sa suite, les termes dérivés ou composés auxquels ils ont donné naissance.

Quelques académiciens s'égarèrent beaucoup en disant aux journalistes: "Avec notre dictionnaire, comme avec les précédents, nous rompons avec la méthode des chefs de famille". Un recours aux sources rassura vite la presse sur ces propos invraisemblablement révolutionnaires.

LETTRE D'HOLLYWOOD

Grace Moore ou l'obstination

par G. L. George

(Correspondant de l'A.L.I. à Hollywood)

Grace Moore était la fille aînée des cinq enfants de R. L. Moore, un banquier qui possédait une douzaine de filatures de coton. Lorsque ses années d'enfance furent passées, la jeune fille fut envoyée à Nashville, la capitale du Tennessee, afin d'y achever ses études. Mais là, à un concert, elle entendit la grande cantatrice Mary Garden. Dès lors chaque jour elle écrivait à la chanteuse, lui parlant de ses projets et de ses ambitions, lui exposant ses problèmes et ses perplexités. "Je veux devenir une autre Mary Garden", disait-elle à tous ses amis, "Je sens que mon avenir est là!"

Après bien des prières, elle convainquit son père de lui permettre d'étudier la musique. Grace n'était pas née avec une voix superbe: la sienne était claire et douce, avec de bonnes possibilités. Cette appréciation que lui donna son premier professeur, M. Wilson-Green, fit entrevoir à Grace de longues années d'études sévères, une application de tous les instants. Tout d'abord sa famille voulut mettre fin à ce qu'elle considérait comme une complète perte de temps. Mais Grace ne l'entendait pas de cette oreille. Avec une amie, elle s'enfuit à New-York et s'installa à Greenwich Village, quartier de la ville comparable à Montparnasse. Pour vivre, elle chantait dans les cabarets et acquit même une certaine réputation au restaurant du Chat Noir dont les dîneurs la réclamaient dès le potage.

Peu après vint la première grande épreuve dans la vie de Grace Moore, une vraie catastrophe. Alors qu'elle commençait à être connue dans les milieux musicaux et paraissait appelée à faire un nouveau pas sur le chemin de son ambition, elle perdit sa voix. Un matin, en s'éveillant, elle sentit avec effroi que sa voix était devenue grasse et rauque, qu'elle ne pouvait plus parler qu'avec un murmure.

Des amis lui conseillèrent d'aller voir le Dr. Mario Marafioti, professeur célèbre et grand spécialiste des affections de la gorge. Le verdict fut sévère: seuls six mois de solitude et de repos pouvaient faire quelque chose, et encore le docteur ne garantissait rien.

Ainsi Grace, accompagnée seulement d'une femme de ménage, s'installa dans un îlot désert du Saint-Laurent. Lisant, écrivant, étudiant les langues, faisant de longues promenades, elle vit les six mois s'écouler avec une lenteur désespérée. Mais sa patience, fort récompensée. Avec la fin de sa captivité, sa voix lui était revenue, plus claire et plus riche que jamais.

Par contre, les quatre années suivantes passèrent avec la rapidité de l'éclair. Comédies musicales, revues, cabarets, tous les genres de divertissements offraient à Grace Moore des contrats de plus en plus flatteurs. Jusqu'en 1925, elle ne connut guère de répit. Mais ayant toujours en vue son ambition de devenir prima donna, elle passa plus de six mois à Paris pour étudier l'opéra. Elle rencontra Mary Garden en Italie, qui rappela les lettres qu'elle lui écrivait à Nashville, elle se déclara toujours prête à suivre les conseils de son aînée. Mary lui procura les meilleurs professeurs et surveilla elle-même de près les prodigieux progrès de sa protégée.

Dix-huit mois après son départ d'Amérique, Grace rencontra à Milan l'impresario du Metropolitan, le célèbre Gatti-Cazazza, qui fut charmé par sa voix, mais lui conseilla cependant de prolonger son entraînement. Grace plaça avec lui, obtint un contrat et débuta sur la fameuse scène en février 1928 dans le rôle de Mimì de *La Bohème*. Elle resta trois saisons au Metropolitan et chanta tous les principaux opéras du répertoire. Après sa seconde saison, elle entreprit une tournée en Europe, chantant à Paris à l'Opéra et à l'Opéra Comique, à Cannes, à Monte-Carlo et en Belgique. A son retour en Amérique, elle donna une série de concerts à travers tous les Etats, commençant sa tournée par son Tennessee natal.

Tant de célébrité et d'éclat ne pouvait laisser Hollywood indifférent. La M.G.M. lui offrit un généreux contrat et son arrivée dans la capitale du film fut un événement mémorable. Sa première production fut *Jenny Lind* (nommée en Amérique *A lady's morals*) qui sortit en novembre 1930, retraçant la carrière de la grande cantatrice suédoise. Le film fut diversement accueilli, l'explication étant que les appareils d'enregistrement sonore n'étaient pas encore suffisamment au point pour transcrire une voix aussi vibrante.

Grace Moore quitta donc Hollywood sans bruit, mais la défaite n'était pas dans son cœur. Elle savait qu'un jour elle reviendrait en triomphatrice et cette certitude rendait son départ plus léger.

Mais comme pour la consoler de sa mésaventure californienne, le destin allait lui réserver "le plus heureux événement de sa vie", pour reprendre les propres paroles de Grace. En mai 1931, elle s'embarqua sur l'Ile-de-France et alors qu'elle franchissait la passerelle, elle dit à sa secrétaire qui l'accompagnait: "Je ne sais ce que j'ai, mais je suis sûre que quelque chose de merveilleux va m'arriver". Et en effet elle rencontre Valentin Parera. Avant même de savoir son nom, elle comprit qu'il était l'être de ses rêves. De son côté, Parera, un jeune acteur espagnol que l'on avait surnommé le Ronald Gorman de l'Espagne, avait ressenti le même choc en voyant Grace. Comme il ne parlait qu'espagnol et français et que Grace ne connaissait que le français et l'anglais, ce fut dans notre langue que leur merveilleux roman d'amour s'engagea. Le mariage fut célébré moins de trois mois plus tard, le 15 juillet, par le maire de Cannes, et ce fut à Venise qu'ils passèrent leur lune de miel, dans un palais du treizième siècle.

Représenté à New-York à la fin de l'année, Grace reprit sa carrière dans la comédie musicale et à la radio. Puis une nouvelle tournée de concerts l'amena en 1934 en Californie où Harry Cohn, chef de la Columbia, fut enthousiasmé par sa voix. Il lui signa aussitôt un contrat de longue durée. Grace sentit une fois de plus que sa chance était venue et qu'elle allait pouvoir démontrer au monde que c'était Hollywood et non pas elle, qui avait eu tort quatre ans auparavant.

Présenté le 15 septembre 1934, *One night of love* (Une nuit d'amour) fut un triomphe immédiat. Son nouveau film *Love me forever* (Aime-moi toujours) remporta un succès encore plus grand.

Malgré son succès extraordinaire, Grace Moore a su rester la simplicité même. La philosophie de sa vie peut se résumer en un seul mot: obstination. Connaissant ses limites, quand elle se fixe un objectif, elle n'épargne aucun effort pour l'atteindre, sa confiance en elle-même étant plus forte que tous les échecs.

Quand elle ne tourne pas, Grace ne dédaigne pas de passer du temps à la cuisine. Ses recettes de

mousse à l'ananas et de salade de thon ont une fois été primées à un concours. Comme sports, elle pratique le golf, le cheval, la natation et le tennis, et seulement dans ce dernier jeu reconnaît-elle la nette supériorité de son mari.

Partout où elle va, Grace est accompagnée de son mari et récemment elle a suscité bien des murmures d'envie à Hollywood en déclarant: "Mon mariage est sans doute le plus heureux du monde et pour qu'il le demeure, je sacrifierais tout ce que j'ai, ma carrière y compris..."

G. L. GEORGE

(Tous droits réservés par l'A.L.I.)
(Reproduction même partielle interdite)

Quel livre voudriez-vous avoir écrit?

En dehors de votre œuvre, quel est le livre que vous auriez aimé avoir écrit?

Telle est la question que je me suis permis de poser à quelques écrivains célèbres.

Roland Dorgelès

J'ai la chance d'atteindre M. Roland Dorgelès tout de suite par téléphone.

Le premier moment d'étonnement passé, j'entends la voix de l'auteur des *Croix de bois*:

—Voilà... laissez-moi réfléchir une seconde.

Un grand silence, puis triomphant:

—Donnez-moi... c'est le livre de tous les temps. Nous combattons toujours contre les moulins à vent!

Henri de Régnier

M. Henri de Régnier semble amusé par ma question.

—Me permettez-vous de vous nommer deux ouvrages? Un pour la prose, un pour les vers? Oui? Alors: *La Chartreuse de Parme* et *La Légende des siècles*.

Joseph Kessel

M. Joseph Kessel me donne d'abord le titre du livre qu'il aimerait écrire et qu'il n'écrit sans doute jamais: *L'histoire des Romanoff*.

Puis, le titre du livre qu'il aurait été fier d'avoir écrit: *La Guerre et la Paix*.

Jean Giraudoux

On trouve difficilement M. Jean Giraudoux chez lui. Il m'a fallu le surprendre de grand matin pour lui poser ma question. Et ce jour-là, pris de court, il m'a prié de téléphoner le lendemain. Le lendemain, M. Jean Giraudoux, navré, me disait:

—Non vraiment... Je ne vois pas... Je suis désolé, je ne peux rien, rien vous dire. Ce sera pour une autre fois.

André Maurois

Un peu anxieuse j'ai demandé M. André Maurois. L'auteur d'*Ariette* ou la vie de Shelley a à peine le temps d'entendre ma question, qu'il prononce sans une hésitation:

Henri Duvernois

M. Henri Duvernois sans prendre le temps de respirer répond:

—Le Père Goriot.

Paul Valéry

M. Paul Valéry, une nuance d'ironie dans la voix, me confie:

—Le Dictionnaire français. Pas celui de l'Académie.

André Thérive

Il y a de ces centaines de livres que M. André Thérive souhaiterait avoir écrit. Modestement il répond: —Je crois pouvoir éliminer de ceux que sûrement, même en forçant mon génie, je n'aurais pas produits: l'*Aperçu d'une Histoire de la langue grecque*, de M. A. Meillet, par exemple. Et quel exemple!

Francis Carco

M. Francis Carco, tout vibrant d'enthousiasme, proclame:

—Le Grand Meaulnes, d'Alain-Fournier.

Georges Duhamel

Quant à M. Georges Duhamel, il ne cite pas d'ouvrage précis, il m'expose que chaque fois qu'il a lu un bon livre, il est pendant une minute visité par le désir d'avoir écrit ce livre. Et il ajoute: —Toutes les belles lectures m'exaltent, je travaille mieux quand j'ai lu de bons ouvrages et c'est ainsi que tous les bons auteurs ont pris part à mon oeuvre personnelle.

Tristan Bernard

M. Tristan Bernard m'a déclaré: —C'est une question sérieuse, très sérieuse, je ne peux pas y répondre comme ça! Retéléphonez-moi demain.

L'humoriste, pour une fois, allait-il cesser de sourire?

L'oreille tendue, j'attends, le lendemain, sa réponse: —Eh bien, le livre que j'aurais aimé écrire, c'est: *Les Petites Filles modèles*! Et aussi: *Les Malheurs de Sophie*.

François Mauriac

M. François Mauriac ne s'est jamais posé une telle question. Il n'y a aucun livre qu'il aurait aimé avoir écrit en dehors des siens.

Abel Hermant

M. Abel Hermant me confie que, seule, la philosophie l'intéresse:

—J'aurais aimé avoir écrit le livre de Bergson sur *Le Rire*.

Colette

Colette trouve ma question un peu folle. —Je ne fais jamais de critique littéraire. Ceci est une réponse.

Ch. Rabette

(Le Figaro)

Pour la colonisation

Soixante-sept nouvelles familles de colons — un total, dit-on, de trois cents personnes — sont parties jeudi de Montréal à destination de l'Abitibi. C'est donc une preuve que, les élections passées, le ministère de la Colonisation poursuit l'excellent travail accompli par l'honorable M. Irénée Vautrin durant l'année qui s'achève.

Le plan Vautrin, disaient les adversaires du gouvernement, "n'est qu'un stratagème électoral dont il ne sera plus question après les élections". Or, la fausseté de cette prétention ne pouvait mieux être réfutée que par ce départ pour l'Abitibi, en date du 28 novembre, de trois cents colons montrealais. C'est donc le bon travail du ministère provincial de la Colonisation qui se continue, en dépit du vote adverse donné dans Saint-Jacques contre M. Vautrin lui-même.

M. Vautrin, nous le disions récemment, loin de perdre son temps à répondre à ses détracteurs, loin d'introduire dans tous ses actes la polémique la plus détestable, a réussi à placer, en 1935, plus de 5,000 personnes sur de bons lots de colonisation et à obtenir pour eux toute l'aide pécuniaire qu'il leur faut pour se loger, se vêtir et se nourrir convenablement durant la période difficile de leur établissement. Ce sont là des choses que les propos les plus mesquins dirigés contre lui en ces dernières semaines ne peuvent faire oublier.

(La Tribune)

IRONIE ETHIOPIENNE

Aux fêtes du cinquième anniversaire de son couronnement, le Négus a prononcé une allocution, où l'on relève ce trait: "On reproche à l'Ethiopie d'être un pays arriéré. Nous reconnaissons volontiers qu'elle n'a pas encore atteint un degré de civilisation suffisant pour qu'elle puisse se permettre de ne pas respecter ses engagements."

A la forme près, voilà une réflexion que n'eût peut-être point reniée le Huron de Voltaire. Mais elle manque de désintéressement.

La politique et la morale

M. Thierry Maulnier, l'une des meilleures têtes de sa génération, a, d'un mot excellent, défini l'attitude des écrivains catholiques devant le conflit italo-éthiopien: "Ils ont choisi la morale, écrit-il. Ils ont répondu: morale."

Pour ce fils de Racine et de Nietzsche, c'est une grande sottise que de mêler la morale à la politique. Tout fin qu'il soit, je doute qu'il entre jamais dans les raisons d'un Maurice Blondel, d'un Maritain, d'un Claudel. Les chrétiens de cette espèce ne tiennent pas par morale un ensemble de règles qu'il leur serait loisible de prendre ou de laisser, de rogner d'adapter aux circonstances. Pour ces philosophes barbares, la morale est quelque chose de vivant et d'étrange, qu'ils n'ont pas choisi, qui les a choisis. Mais que mon jeune contradicteur se rassure: moi, je garderai d'imposer plus longtemps à un esprit aussi clair ces opaques nuées.

Redescendons sur la terre. En 1914, lorsque le chancelier allemand parla d'un certain chiffon de papier, l'enfant Thierry était-il d'âge à partager l'indignation de l'univers? Et pourtant M. de Bethmann-Hollweg agissait selon le principe qu'énonçait aujourd'hui M. Thierry Maulnier lorsqu'il écrit: "Il y a une grave confusion de pensée, à prétendre appliquer aux rapports des nations les règles qui s'appliquent à la conduite des individus."

Je m'adresse à la conscience de ce jeune Français. Devons-nous invoquer la morale quand ce sont nos adversaires qui la violent, et la mépriser quand ce sont nos amis? Que M. Thierry Maulnier y réfléchisse: je crois voir là une bassesse qui ne lui ressemble pas.

Mais l'amoralisme politique l'entraîne déjà sans doute où il n'aurait pas voulu aller. A l'entendre les écrivains catholiques ne sauraient désapprouver l'entreprise italienne sans condamner en même temps l'occupation française du Maroc. Ainsi sa passion l'oblige à mettre sur le même rang la France qui n'a pas renié sa signature, qui n'a violé aucun pacte, et une nation amie (pour laquelle j'ai tous les sentiments qu'éprouve M. Thierry Maulnier lui-même), mais qui, malheureusement, a commis cette dangereuse erreur.

M. Thierry Maulnier ayant lu la question que je posais ici même: "Qu'est-ce donc qu'un barbare aujourd'hui?", en conclut un peu vite que je ne sais pas exactement ce qu'est un barbare. A dire vrai, je m'en fais bien une petite idée. Je crois, par exemple, qu'il y a un barbare et barbare d'abord, évidemment, les primitifs, les peuples non évolués. Mais un barbare peut être aussi fort intelligent et fort outillé. Culture, sciences et barbarie ont scellé de tout temps des alliances monstrueuses: nous savons ce qu'il en coûte au genre humain.

"Tous les corps ensemble et tous les esprits ensemble, et toute leur production ne valent pas le monde mouvement de charité. Cela est d'un ordre infiniment plus élevé." A l'abri de Pascal, j'indique timidement à mon jeune confrère de quel côté j'aimerais chercher avec lui une juste définition des mots barbare, culture.

Ce qu'il appelle "morale absolue" ne détruit pas les sociétés policières: elle les conserve, elle en est le sel. Enlève du monde ce principe dont un Maurice Blondel, un Paul Claudel, un Jacques Maritain sont les propagateurs, et cette civilisation occidentale que vous adorez ne sera plus qu'une idole pourrie.

François MAURIAU, de l'Académie française.

(Le Figaro)

Les livres

LE CORSAGE VERT POMME, roman par Germaine Acremant. — Un volume in-16, chez Plon, 8, rue Garancière, Paris (6e).

Depuis quelques semaines, Mme Germaine Acremant porte à son corsage — qui n'est peut-être pas vert pomme — un petit ruban rouge.

Il n'est pas fréquent qu'on soit invité à entrer dans la Légion d'honneur parce qu'on est sain, gai, de bonne humeur.

Est-ce paradoxal d'affirmer que Mme Germaine Acremant, la romancière de *Ces Dames aux cheveux verts*, est devenue chevalier de la Légion d'honneur, principalement à cause de ces dons si précieux et si rares?

Ne lui ont-ils pas donné parmi les femmes écrivains une place privilégiée? Ses livres ne doivent pas leur succès à un réalisme outré ou à la peinture complaisante de milieux douteux, mais s'ils ont tout premier rang des livres féminins parus depuis une dizaine d'années, c'est que la grande publiciste en France, comme en Belgique, en Italie, en Suisse, au Canada, etc., y a trouvé le divertissement honnête sain et sans naïveté, qu'il cherchait.

Ces dames aux cheveux verts, après avoir atteint comme roman et en quelques années des chiffres de tirage qu'on a l'habitude de qualifier d'astronomiques (près d'un demi-million d'exemplaires), a triomphé sur la scène et sur l'écran et a valu à son auteur lorsque la Société des Gens de Lettres la choisit pour lui attribuer le prix Nelly Lieutier, réservé à des oeuvres méritées, d'être du jour au lendemain célèbre. Plus récemment, elle obtint (presque à l'unanimité des voix), pour l'ensemble de son oeuvre, la *Bourse nationale de voyage littéraire*, fond

Les pensions de vieillesse à 65 ans au lieu de 70

C'est l'une de neuf propositions des employés des chemins de fer au gouvernement

Le creusage du fleuve

Ottawa, 5 (P.C.) — Les syndicats d'ouvriers des transports ont proposé aujourd'hui, au gouvernement fédéral, un programme de législation comportant neuf mesures, au nombre desquelles l'avancement de l'âge auquel les vieillards peuvent demander à bénéficier des pensions de vieillesse (65 ans au lieu de 70).

L'honorable M. Howe, ministre des transports, et l'honorable M. Dunning, ministre de la finance, ont promis de soumettre ces propositions au cabinet réuni en séance.

Les employés des chemins de fer viennent ainsi, tous les ans, faire leurs propositions au gouvernement fédéral.

L'hon. M. Howe s'est déclaré heureux, cette année, de ce qu'ils soient venus avant le congrès interprovincial.

La délégation a demandé à ce que les Communes aient désormais le pouvoir de faire l'importation de la loi sociale et de régler adéquatement les questions du transport. Ils veulent aussi qu'Ottawa assume à lui seul les neuf dixièmes des pensions de vieillesse, qu'il ne pousse pas plus avant le creusage du Saint-Laurent, qu'il établisse un droit de passage équitable pour les navires de commerce qui passent dans les canaux.

Les représentants des ouvriers pour faire partie des commissions et bureaux publics, un amendement à la loi des chemins de fer pour augmenter les crédits réservés à la suppression des passages à niveau, l'établissement d'une caisse de compensation pour les pertes infligées aux employés des chemins de fer et un règlement par lequel il y aurait toujours au moins deux hommes à la direction des locomotives.

Les employés des chemins de fer s'opposent à la prolongation du canal du Saint-Laurent, parce que, pour eux, ces travaux feraient trop de tort aux chemins de fer et poseraient aux Etats-Unis et au Canada des problèmes communs extrêmement difficiles à résoudre.

LE ROLE DE LA ...

(Suite de la dernière page)

Chambre de Commerce internationale constituée en quelque sorte le dernier châteaufort, du libéralisme économique et il insiste particulièrement sur la nécessité de terminer, sur deux des voeux adoptés à la fin du congrès. L'un se rapporte au commerce international, et l'autre à la politique mondiale. Il s'agit de stimuler le premier par des mesures appropriées, et de réclamer de la deuxième un retour à la stabilisation complète avec l'économie internationale.

Le directeur de l'Ecole des hautes études conclut en se félicitant de la signature de l'accord commercial que nous venons de conclure avec les Etats-Unis, accord qu'il déclare plein de promesses, non seulement pour l'augmentation des échanges commerciaux entre les deux pays, mais encore comme possible point de départ d'une politique internationale plus saine en fait de commerce et d'industrie.

Les membres de la Chambre de Commerce ont ensuite adopté, sur proposition de M. A. Paulhus, une résolution priant le gouvernement fédéral d'inclure des hommes d'affaires avertis de Montréal dans la nouvelle Commission d'administration des ports du Canada.

Le conférencier fut remercié par M. Morin qui suggéra de prendre les moyens nécessaires pour que le Canada s'intéresse davantage aux travaux de la Chambre de Commerce internationale.

Anniversaire chez les aveugles de Montréal

Le neuvième anniversaire de fondation de l'Association canadienne-française des Aveugles sera célébré le dimanche 8 du courant.

Tous les membres de langue française de la province de Québec sont cordialement invités par les dirigeants à venir assister à la fête marquant l'anniversaire de l'Association, qui aura lieu au No 900 Beaubien est, le 8 du courant.

Le programme de cette fête suit: 1.—Rassemblement de tous les aveugles à l'église Bonsecours à 3 h., pour office religieux offert en actions de grâce pour les bienfaits reçus durant l'année.

2.—Retour à la salle de l'Association, pour l'assemblée de tous les invités, pour discuter des points qui intéressent tout particulièrement les aveugles.

3.—Banquet à la canadienne, puis, à 8 h., temps libre.

4.—A 8 h. 30, concert dans lequel figureront des musiciens aveugles et autres MM. Paul Doyon, Grégoire Cusson.

Que les aveugles soient cordialement invités à cette fête. Pour renseignements, appeler d'avance l'organisateur, M. J. W. Allard, à CR-2830 3000.

Ce que perdrait la Roumanie dans l'embargo sur l'huile

Rome, 5 (P.C.-Havas). — M. Constantin, président du Grand Conseil Roumain, a déclaré aujourd'hui que la Roumanie ne participerait à l'embargo sur l'huile que si tous les pays du monde en font autant. Pour notre industrie, dit-il, l'embargo représenterait une perte annuelle de 20,000,000,000 à 30,000,000,000 de lei (près de \$20,000,000 à \$30,000,000). C'est donc pour nous un point très important.

La campagne du Timbre de Noël

Le montant perçu à date est à peu près le même que l'an dernier

A venir jusqu'à midi, hier, on avait reçu et ouvert aux bureaux de la Campagne du Timbre de Noël, à l'hôtel Windsor, un peu plus de 4,000 lettres contenant des souscriptions, variant de \$0.25 à \$50, au bénéfice des institutions Bruchési et Royal Edward. Bien qu'en moyenne les souscriptions, par enveloppe, soient un peu plus élevées que l'an dernier, et que le montant total perçu à date soit à peu près le même, M. L. T. Havill, président du comité d'organisation, craint que l'on ne parvienne pas à recueillir la somme de \$25,000 fixée comme objectif, vu que le nombre de lettres envoyées cette année a été réduit de 100,000 à 20,000, pour diminuer les frais d'affranchissement postal. Pourtant, ces deux hôpitaux ont un besoin urgent de cet argent, pour continuer la lutte magnifique qu'ils font à la tuberculose.

M. Havill se dit toutefois satisfait des résultats obtenus par l'intermédiaire des magasins de détail, qui ont bien voulu coopérer à l'œuvre, en distribuant à leur clientèle des formulaires en blanc pour demander des timbres de Noël. Plusieurs de ces formulaires ont même été reçus de personnes habitant en dehors de Montréal.

Le travail des organisateurs est considérable dans cette campagne; il a d'abord fallu adresser quelque 20,000 lettres et, maintenant, il faut ouvrir les enveloppes des donateurs, compter et enregistrer les souscriptions, et en certains cas, envoyer des reçus à ceux qui en font la demande. Tout ce travail est effectué généralement par les membres du Club Kiwanis et leurs épouses.

Au nombre de ceux qui distribuent parmi le public ces formulaires en blanc pour la demande des timbres de Noël, on remarque les firmes suivantes: American Express, Willis & Co., Bywell Food Markets, William Thomas, Henry Birks & Sons, Agnew-Surpass Shoe, Layton Brothers, Hartney's, Elite Optical Co., Dechaux Frères, W. V. Bell, Murray's Lunch, F. W. Woolworth et le théâtre Loew's.

A la gloire de Lydia Pinkham

La femme qui, par sympathie pour les pauvres, se contentait d'un repas de vingt sous

Le Saint-Paul Minnesota Dispatch consacrait récemment un article de tête à la mémoire de Lydia E. Pinkham.

"On nous concédait, disait cet article, que les deux plus grandes femmes de notre temps sont Belva A. Lockwood et Lydia E. Pinkham. Quant à nous, nous croyons que Lydia Pinkham est la plus grande de toutes. Et pourtant, son modeste tombeau est plus négligé que le moindre des autels de vaudeville."

Le rédacteur regrette ensuite que notre temps n'ait d'honneurs que pour la fortune, et ce qui fait la fortune: le commerce.

Lydia Pinkham, dit-il, méprisait l'argent et les puissances d'argent. Son cœur saignait de voir l'humanité souffrir, et ses pleurs arrosaient la tombe de ceux qui étaient morts et qu'on aurait pu garder à la vie.

Et cependant, son propre biographe officiel, Robert Collyer Washburn, montre la plus grande réserve dans l'appréciation de son œuvre. Par bonheur, aujourd'hui, il n'est pas un bon Américain qui refuse à Lydia Pinkham la couronne de laurier qui revient à tous ceux qui méritent gloire et fortune, pour marcher humblement à côté de ceux qui souffrent et qui peinent.

Un jour à Brooklyn, elle prit un repas de vingt sous, pour la seule raison qu'elle pensait à de pauvres gens qui devaient se contenter de repas de douze sous. Le poète Longfellow voulut lui consacrer un poème, mais le ministre de sa paroisse s'y opposa. Aujourd'hui, ce ministre et ses paroissiens favoris sont oubliés, tandis que la gloire de Lydia Pinkham rayonne plus pure que jamais.

Importations en provenance de l'étranger

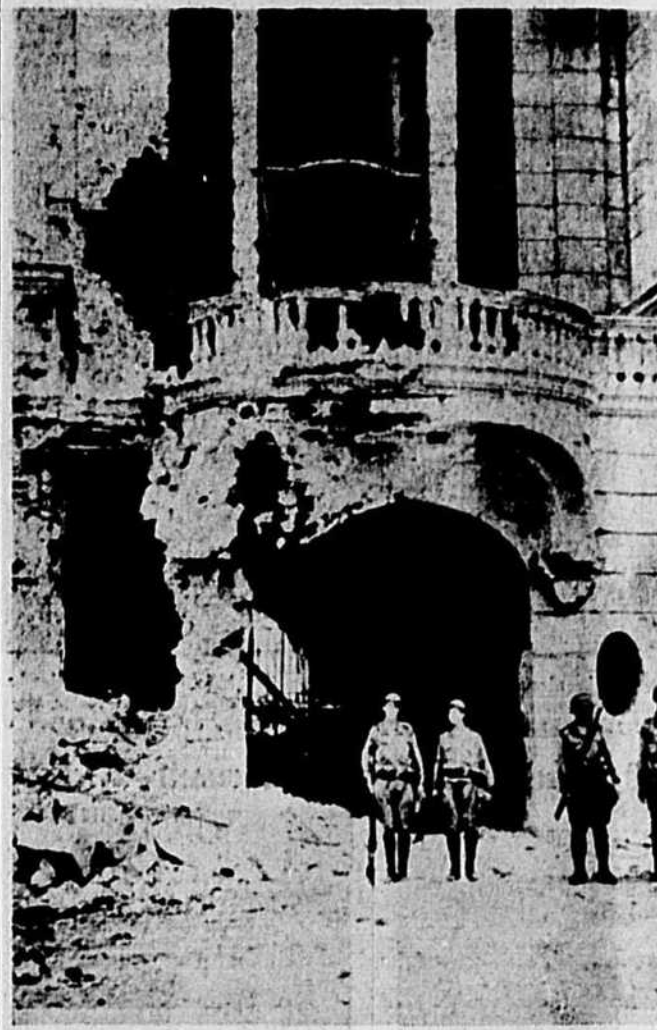
Nos importations en provenance de pays étrangers s'établissent pour octobre à \$36,439,203 vis-à-vis de \$39,098,956 le mois correspondant de l'année passée, accroissement de \$4,340,247 ou 13 p. 100. Nos achats aux Etats-Unis y sont pour \$29,779,518 contre \$25,796,709, augmentation de \$3,976,818 ou 15 p. 100. Le reste se répartit comme suit (chiffres d'octobre 1934 entre parenthèses): Allemagne, \$1,002,736 (\$1,256,256); France, \$644,668 (\$636,574); Pérou, \$614,389 (\$599,150); Belgique, \$600,691 (\$361,169); Argentine, \$535,045 (\$415,774); Brésil, \$146,884 (\$37,272); Chine, \$269,105 (\$85,844); Italie, \$220,240 (\$187,680); Japon, \$276,226 (\$359,496); Pays-Bas, \$386,662 (\$450,674); Norvège, \$120,442 (\$52,759); Afrique portugaise, \$45,000 (0); Roumanie, \$33,256 (\$156); Espagne, \$140,029 (\$124,757); Suède, \$172,546 (\$95,341); Suisse, \$262,510 (\$230,193); Venezuela, \$163,136 (\$156,106).

La propagande anti-nazi punie en Tchécoslovaquie

Prague, Tchécoslovaquie, 5 (P.A.). — Un émigré allemand, Otto Strasser, a été condamné aujourd'hui à cinq mois de prison pour avoir aidé à la construction d'un poste de T.S.F. qui irradiait de la propagande antinazi, à Záhori.

L'ingénieur du poste, Rolf Formis, un autre réfugié, fut assassiné le 24 janvier dernier par deux hommes et une femme.

APRES LA MUTINERIE DE RIO DE JANEIRO



Voici l'aspect que présentait la caserne du troisième régiment d'infanterie brésilienne, à Rio de Janeiro, après que les troupes restées loyales au gouvernement eussent bombardé pour en déloger les mutins. Ceux-ci avaient été soutenus par les communistes qui voulaient renverser le pouvoir établi et instituer au Brésil "Le gouvernement du peuple".

MUSSOLINI VEUT ...

(Suite de la première page)

que cette mesure serait considérée comme hostile.

Les diplomates confirment les assertions des représentants du gouvernement à l'effet que Mussolini a l'intention de prendre ce qu'il a décidé en Ethiopie, et ils craignent la possibilité de ce que certains qualifient de probabilité de guerre en Europe. En tout cas, la situation actuelle ne prête pas à l'optimisme, disent les mêmes diplomates.

Convoi attaqué à 20 milles à l'arrière du front italien

Avec les armées italiennes en campagne, Makale, 5 (P.A.). — Des Ethiopiens ont attaqué un convoi italien de ravitaillement à Tabaca, une ville située à 20 milles à l'intérieur des lignes italiennes. L'attaque, une surprise de nuit, a coûté la vie à deux Italiens, un blanc et un indigène d'Erythrée. Deux autres soldats sont blessés. Les pertes de l'ennemi sont inconnues.

Les officiers disent que les assaillants appartiennent à l'armée insaisissable du Ras Seyoum qui a quitté ses retranchements dans les monts Tembien. Des détachements ont pénétré jusqu'à Tabaca, mais le gros des troupes est au sud d'Ambo Aladi, où il a rejoint l'armée du Ras Kassa. Les hommes de Seyoum se sont cachés dans les montagnes, avec l'aide des indigènes éthiopiens. Ils sont dissimulés dans la région d'Enticso et poussent parfois jusqu'aux Italiens avant d'établir leur première ligne de défense au début des hostilités.

Attaque sérieuse d'une colonne près du lac Tana

Addis-Abeba, 5 (P.A.). — Une force éthiopienne se dirigeant vers le nord, dans la province de Gondar, près du lac Tana, a été attaquée aujourd'hui par une escadron d'avions italiens, dit un communiqué du palais. Le commandant éthiopien, le ras Imro, a été blessé au cours du bombardement. Celui-ci a eu lieu près de Dabat, à 50 milles au nord du lac Tana.

Adous, Ethiopie, 5 (P.A.). — Une forte colonne éthiopienne, partie de Gondar, a été bombardée aujourd'hui par des avions italiens et a souffert de nombreuses pertes, rapporte le haut commandement italien.

Les Ethiopiens furent surpris en rase campagne et le bombardement produisit ce que le communiqué italien qualifie de "résultats visibles". (Gondar est au nord du lac Tana, source du Nil Bleu. Ce bombardement semble être le même que celui signalé par Addis-Abeba aujourd'hui.)

AVERTISSEMENT DES ...

(Suite de la première page)

Communes en Angleterre, on a donné au Japon un avertissement encore plus direct et plus sévère. Sir Samuel Hoare, secrétaire des Affaires étrangères, a dit que tout ce qui viendrait atténuer la conviction générale que l'influence japonaise est en dessous du mouvement autonomiste en Chine, "ne pourrait que nuire au prestige du Japon".

Cette coïncidence a fait songer que sir Ronald Lindsay, ambassadeur anglais aux Etats-Unis, a conféré récemment avec le secrétaire Hull au sujet de la crise sino-japonaise.

Les rumeurs d'une action commune de l'Angleterre et des Etats-Unis en Extrême-Orient n'ont cependant pas été confirmées. La déclaration de M. Hull rappelle les intérêts très étendus des Etats-Unis dans le nord de la Chine, ainsi que les obligations assumées par le gouvernement américain.

"Voilà pourquoi", a dit le secrétaire "le gouvernement américain suit de près les événements".

Au début de la déclaration, le secrétaire Hull s'exprime ainsi: "Le gouvernement américain suit de près les événements".

Au début de la déclaration, le secrétaire Hull s'exprime ainsi: "Le gouvernement américain suit de près les événements".

Chine, cela est, en tout droit et nécessairement, une cause d'inquiétude non seulement pour le gouvernement et le peuple chinois, mais pour tous les nombreux pays qui ont des intérêts en Chine.

"Dans la partie de la Chine dont il est fait ici allusion, les Etats-Unis ont les mêmes intérêts que les autres puissances. Dans cette partie de la Chine, il y a un nombre considérable de citoyens américains, des biens appartenant à des Américains, des centres de culture américaine importants et un commerce américain considérable."

Le secrétaire Hull a ajouté que, et telle est l'opinion du gouvernement des Etats-Unis, "dans une époque comme la nôtre, d'instabilité économique, "il importe beaucoup" que les gouvernements et les peuples restent fidèles aux principes et aux traités".

"Dans les relations internationales", a-t-il dit, "il doit y avoir des pactes et du respect pour les pactes, afin qu'il puisse y avoir de la confiance et de la stabilité et un sentiment de sécurité ce qui est essentiel à une existence ordonnée et au progrès."

"Ce gouvernement adhère aux dispositions des traités auxquels il est partie et continue à demander à toutes les nations de respecter les dispositions des traités conclus solennellement en vue de faciliter et de réconcilier, dans un intérêt commun et réciproque, les contrats entre les pays."

Peiping, 5 (P.A.). — Le général Ho, ministre de la guerre dans le gouvernement de Nanking, a reçu de l'armée japonaise l'ordre de quitter la Chine du Nord sans délai. C'est ce qu'il se dit, ce soir, dans les milieux bien informés.

L'armée japonaise aurait dit au général Ho que sa présence dans le Nord de la Chine ne pouvait que compliquer davantage la situation.

Le général Sung Che-Yuan, maire d'exercice de Peiping et commandant de la garnison chinoise Peiping-Tientsin, a quitté subitement Peiping, disant qu'il ne voulait pas porter plus longtemps la responsabilité de maintenir l'ordre et la paix dans les deux grandes villes du nord de la Chine, Peiping, ancienne capitale, et Tientsin, grand port de mer.

Un avion, venant de mer, a survolé les quartiers généraux du général Ho, et a lâché tomber une pluie de circulaires réclamant l'autonomie. Des centaines de personnes se sont aussi présentées pour remettre des requêtes demandant l'indépendance de la Chine du Nord.

Daïren, Chine, 5 (P.C.). — Daïren aura un des plus grands aéroports d'Extrême-Orient, lorsque celui qu'on est à construire sera terminé. On inaugurerait le mois prochain. On assure que l'entreprise est commanditée par l'armée japonaise.

Importations en provenance des britanniques

Les importations canadiennes en provenance des britanniques se sont élevées en octobre à \$16,311,817 contre \$15,129,848 le mois correspondant de 1934, soit une plus-value de \$1,181,969 ou 7 p. 100. Le Royaume-Uni y est pour \$11,533,951 au lieu de \$10,972,699, augmentation de \$561,252 ou 5 p. 100. Le reste se répartit principalement entre les pays suivants (chiffres d'octobre 1934 entre parenthèses): Australie, \$695,863 (\$630,558); Inde, \$557,078 (\$398,004); Antilles, \$274,485 (\$1,275,176); Est-Africain, \$460,682 (\$433,068); Côte d'Ivoire, \$83,206 (0); Ceylan, \$229,027 (\$194,814); Etablissements des Indes, \$317,115 (\$293,516); Guyane, \$392,814 (\$201,166); Terre-Neuve, \$320,707 (\$151,884); Îles Fidji, \$222,461 (\$294,942); Nouvelle-Zélande, \$231,482 (\$73,321).

Après six jours dans ce port, l'"Avon-Valley" partit de nouveau (le 17) à destination directe de Montréal. Sa traversée fut tout à fait rude et "l'Avon-Valley" menaça de faire naufrage à pic. A la hauteur de Belle-Ile, le pilotier entreprit le bords et fut si rigoureux qu'il gela tout sur le pont, détrequant aussi toute la tuyauterie. Depuis Belle-Ile rien n'a pu dégeler.

Départ mardi

D'après le capitaine Manley, l'"Avon-Valley" chargera probablement au port de Montréal une cargaison de grain. La Montreal Shipping Co., consignataire de la coque, s'occupe de trouver ce chargement. "Il ne semble

Navires dans le port

Navire et tonnage	Capitaine	Agence	Amarré à
Avon-Valley, 8,011	P. Manly	Mt. Shipping	Quai 58
Reidun, 2,000	Kyle SS.	SS.	Quai 58
En partance	Manifeste	Destination	
David-Dawson, 3,203	J. Whitefield	Mt. Ship.	932. Anvers
Della, 775	L. C. Whorral	Clarke SS.	933. T-Neuve
Frankenwald, 3,012	H. Altmüller	County L.	934. Brême

Record de navigation de nuit établi par le "Avon-Valley"

Ce cargo anglais, avarié en haute mer, arrive à Montréal en pleine nuit. — Navigation sans bouées. — L'excellent pilote Thomas Houde remonte ce navire de Québec à Montréal malgré la brume et la neige

Fait sans précédents dans nos annales maritimes

Les ponts couverts de glace, et craquant la vapeur par sa chambre des machines inondée, le cargo anglais "Avon-Valley", dernier océanique à remonter le Saint-Laurent cette année, est entré au port, hier matin, à 4 h., en établissant un record de navigation de nuit à une époque de l'année où il ne reste plus une bouée lumineuse dans le chenal. Malgré une longue traversée qui faillit lui être funeste à quelques reprises, malgré l'état où se penbait le voyage, le navire a pu procéder de nuit dans le chenal, entre Québec et Montréal, à travers le brouillard et d'intermittentes précipitations neigeuses, grâce au pilote consommé qu'est M. Thomas Houde, de Montréal. Le fleuve, qui n'est plus balisé depuis la fin de novembre que par des pieux noirs remplaçant les bouées lumineuses, est dangereux à ce temps-ci de l'année, mais il devient tellement périlleux la nuit que la navigation y est interdite. M. Houde ayant pris l'"Avon-Valley" à Québec à 9 h. 19 du matin, mercredi, l'amena en face des Trois-Rivières vers 5 h. de l'après-midi. A ce moment, on s'était décidé de s'arrêter jusqu'au lendemain au Port St-François, sur le lac St-Pierre, mais rendu à cet endroit, on s'aperçut que les déflecteurs relevés à bord empêcheraient de jeter l'ancre. On se trouvait par le fait même dans l'impossibilité d'immobiliser le bateau chargé de plusieurs milliers de tonnes de charbon. De plus, le commandant et le pilote découvrirent dans les environs une abondante dérive de grosse glace. Il leur fallut donc continuer leur route en plein lac Saint-Pierre, d'où le froid faisait lever un grand nombre de vapeurs denses comme de la brume. Plus tard, en cours de route, les navigateurs se virent couper le peu de visibilité que leur offrait un quartier de lune par des chutes de neige.

L'habileté et l'expérience, le sens développé de la responsabilité chez le pilote Houde qui, en a vu bien d'autres, firent qu'il mit en œuvre toutes ses qualités de marin pour se tirer d'une impasse qui pouvait d'un moment à l'autre tourner au désastre. L'appareil de direction fonctionnait aussi très mal et les tours de roue au gouvernail ne donnaient pas toujours le résultat voulu. Le vaisseau, parti depuis le 2 novembre de Swansea, arriva tout de même sans autres avaries et s'en vint accoster au quai 58 de la Scotch Anthracite Co. à Maisonneuve, où actuellement on procède au déchargement du charbon.

Sur la passerelle de commande, M. Houde fut secondé par le pilote Rodolphe Mercier, de Lévis.

Après avoir amarré le navire sans aide de remorqueurs, M. Houde reçut les félicitations du capitaine P. Manley, commandant de l'"Avon-Valley". Ce dernier avait passé une nuit excitante sur le pont de son bateau, guettant les obstacles et tenant ses marins à la réparation des avaries dans les machines du bord. Il faisait la nuit dernière, sur le fleuve, un froid de dix degrés sous zéro.

M. Houde, le pilote qui se trouvait sur le cargo "Field", le 10 décembre 1933, lorsque ce petit navire remonta à Montréal sous une température de 20 sous zéro, à travers de dangereux embâcles de glace depuis plusieurs jours sur le lac St-Pierre, est encore celui qui avait la responsabilité du "Marina-Thorden", premier océanique de la saison de 1935 sur le fleuve. M. Houde se trouvait aussi sur le pont du cargo "August", dernier océanique à quitter le port de Montréal en 1934. Ce pilote a d'autres glorieux antécédents comme marin. Il est pilote depuis 17 ans et avant d'être pilote il fut capitaine de vaisseau dans la marine marchande. Le fait de naviguer la nuit avec un océanique, cela, aussi tard, que le 5 décembre, est sans précédents dans nos annales maritimes.

Tempêtes en haute mer

Un rafiot lent et âgé comme le cargo "Avon-Valley", ex "Home-Cliff", devait essayer plus d'un rude coup de mer dans l'Atlantique qui fut si déchaîné au cours de novembre. Le vaisseau, parti de Swansea le 2 novembre, avait à peine fait trois cents milles de pleine mer qu'il était déjà trop considérablement avarié pour procéder davantage.

Il fut forcé de revenir à la côte irlandaise devant la violence des vents et des vagues, et de réparer à Queenstown, Irlande, pour réparations urgentes. Le capitaine Manley nous déclara hier que son navire ne fut réparé qu'à moitié par les Irlandais de Queenstown qui ne savent pas comment s'y prendre, dit-il.

Après six jours dans ce port, l'"Avon-Valley" partit de nouveau (le 17) à destination directe de Montréal. Sa traversée fut tout à fait rude et "l'Avon-Valley" menaça de faire naufrage à pic. A la hauteur de Belle-Ile, le pilotier entreprit le bords et fut si rigoureux qu'il gela tout sur le pont, détrequant aussi toute la tuyauterie. Depuis Belle-Ile rien n'a pu dégeler.

Départ mardi

D'après le capitaine Manley, l'"Avon-Valley" chargera probablement au port de Montréal une cargaison de grain. La Montreal Shipping Co., consignataire de la coque, s'occupe de trouver ce chargement. "Il ne semble

donc pas, dit le capitaine, que nous pourrions quitter votre port avant mardi ou mercredi, si nous chargeons. Si nous ne chargeons pas, notre départ s'effectuera en fin de semaine. Je crois que nous pouvons attendre, car la glace n'est pas encore très épaisse."

Pri dans la glace en Russie

Au mois de janvier 1935, l'"Avon-Valley" fit un voyage à Marioupol sur la mer d'Azov, en Russie, et fut pris 23 jours dans la glace solide d'où il n'est sorti qu'à l'aide d'un puissant brise-glace soviétique.

L'"Avon-Valley", le dernier de la saison de navigation de 1935 sur le fleuve Saint-Laurent, est la propriété de la Avon Steamship Co. de Bristol. Il jauge 3,000 tonnes et fut construit vers 1918. Au cours de la saison il fut engagé dans le service côtier du transport du charbon bitumeux des mines de l'île du Cap-Breton à Montréal.

En amont de Montréal

Deux des trois océaniques norvégiens qui procèdent à toute vapeur depuis les Grands Lacs jusqu'à Montréal où ils appareilleront, en route pour la mer libre et l'Europe, étaient signalés hier après-midi à 72 milles en amont, à la tête du canal de Cornwall.

Le "Hiein" est celui qui a le plus d'avance. Il arrivait à 4 h. 20 hier à Dickinson's Landing, enfilant immédiatement dans le canal qui conduit à Cornwall où on l'attendait hier soir. Le "Rein" parvint à Dickinson's à 5 h. Quant au "Vardefjell" qui ferme ce dernier convoi d'océaniques sur les Grands Lacs, il n'a pas été signalé encore depuis son passage à Port-Colborne, mardi dernier, à l'entrée du canal de Welland. On le devine toutefois assez rapproché de Montréal. Ils seront tous arrivés dans notre port dans la journée de samedi s'ils continuent de procéder à la vitesse qu'ils ont faite jusqu'à présent.

Trois départs aujourd'hui

La journée d'aujourd'hui sera marquée par trois départs, si les conditions de navigation le permettent et si aucun retard ne survient d'ici là dans les chargements. Deux de ces départs se feront vers l'Europe par les cargos "David-Dawson" et "Frankenwald". Tous deux étaient hier soir le théâtre d'une activité fébrile car leurs chargements étaient encore loin d'être terminés, et sur le "Frankenwald" en particulier, plusieurs équipes de débardeurs s'occupaient fort tard dans la nuit à arrimer consignations sur consignations. Le "David-Dawson" prend une lourde cargaison de grain pour Anvers. Le "Frankenwald" charge pour Hambourg, Brême. Un troisième navire, le caboteur "Delia" chargera aussi des marchandises qu'il transportera dans divers ports de Terre-Neuve. Son départ doit s'effectuer ce matin.

Dernier arrivage côtier

Le cargo côtier "Reidun", récemment parti de Terre-Neuve à destination directe de Montréal, avec une cargaison de quelques centaines de tonnes de marchandises, est arrivé dans notre port hier soir. Le navire est entré au canal de Lachine afin d'aller décharger sa cargaison au bassin Wellington, au pied de la rue Wellington. C'est là que ce côtier chargera pour Terre-Neuve. Le "Reidun" est le dernier navire côtier à arriver à Montréal, du côté de la mer, en 1935.

CHRONIQUE DE LA NAVIGATION

Record de navigation de nuit établi par le "Avon-Valley"

Ce cargo anglais, avarié en haute mer, arrive à Montréal en pleine nuit. — Navigation sans bouées. — L'excellent pilote Thomas Houde remonte ce navire de Québec à Montréal malgré la brume et la neige

Fait sans précédents dans nos annales maritimes

Les ponts couverts de glace, et craquant la vapeur par sa chambre des machines inondée, le cargo anglais "Avon-Valley", dernier océanique à remonter le Saint-Laurent cette année, est entré au port, hier matin, à 4 h., en établissant un record de navigation de nuit à une époque de l'année où il ne reste plus une bouée lumineuse dans le chenal. Malgré une longue traversée qui faillit lui être funeste à quelques reprises, malgré l'état où se penbait le voyage, le navire a pu procéder de nuit dans le chenal, entre Québec et Montréal, à travers le brouillard et d'intermittentes précipitations neigeuses, grâce au pilote consommé qu'est M. Thomas Houde, de Montréal. Le fleuve, qui n'est plus balisé depuis la fin de novembre que par des pieux noirs remplaçant les bouées lumineuses, est dangereux à ce temps-ci de l'année, mais il devient tellement périlleux la nuit que la navigation y est interdite. M. Houde ayant pris l'"Avon-Valley" à Québec à 9 h. 19 du matin, mercredi, l'amena en face des Trois-Rivières vers 5 h. de l'après-midi. A ce moment, on s'était décidé de s'arrêter jusqu'au lendemain au Port St-François, sur le lac St-Pierre, mais rendu à cet endroit, on s'aperçut que les déflecteurs relevés à bord empêcheraient de jeter l'ancre. On se trouvait par le fait même dans l'impossibilité d'immobiliser le bateau chargé de plusieurs milliers de tonnes de charbon. De plus, le commandant et le pilote découvrirent dans les environs une abondante dérive de grosse glace. Il leur fallut donc continuer leur route en plein lac Saint-Pierre, d'où le froid faisait lever un grand nombre de vapeurs denses comme de la brume. Plus tard, en cours de route, les navigateurs se virent couper le peu de visibilité que leur offrait un quartier de lune par des chutes de neige.

L'habileté et l'expérience, le sens développé de la responsabilité chez le pilote Houde qui, en a vu bien d'autres, firent qu'il mit en œuvre toutes ses qualités de marin pour se tirer d'une impasse qui pouvait d'un moment à l'autre tourner au désastre. L'appareil de direction fonctionnait aussi très mal et les tours de roue au gouvernail ne donnaient pas toujours le résultat voulu. Le vaisseau, parti depuis le 2 novembre de Swansea, arriva tout de même sans autres avar

LA FEMME À LA PAGE

CHRONIQUE

Le diable dans la cabane

J'ai sûrement été bien inspirée le jour où, au cours d'une visite dans un des grands magasins de la ville, j'ai acheté Goldie, car depuis ce moment, Monique aidant, le diable est sans cesse, dans la cabane. Ce n'est pas que je regrette mon achat car elle est belle comme un cœur, ma petite chienne dorée, avec ses longues oreilles qui semblent toujours avoir une mise en plus neuve, ses beaux yeux ronds et vifs, sa petite queue rose meublée de dents pointues comme des aiguilles et son tronçon le queue toujours en mouvement.

Quand je suis seule avec elle, aux heures laborieuses où je m'enferme dans ma chambre, elle se couche sur mes pieds et ne bouge pas, mais cela n'a qu'un temps et, il y a Monique !

Monique a grandi, en beauté peut-être, avec ses immenses yeux bruns et ses belles petites dents, mais assurément pas en sagesse. Le moindre de ses défauts est de ne faire que ce qu'on lui défend, au point que, pour ne pas avoir à la moriger sans cesse, nous en sommes venus à nous servir, pour la faire écouter, de cette heureuse disposition d'esprit. Plus tard, quand elle sera grande et que nous lui conterons cela, elle se dira :

— Est-il possible que j'aie été aussi cornichon !

Tant il y a qu'actuellement, sans cesse enfermées entre leurs quatre murs, Monique et Goldie ne se quittent pas. Cela commence bien, cela finit toujours mal. L'une des bellégantes reçoit un coup de fouet, l'autre est mise au piquet. Si on leur donnait ce qu'elles méritent le serait sans cesse en danse, le coin ne dégoûterait pas. Il y a des parties folles, qui ne peuvent, malgré le tapage, m'empêcher de sourire. Et puis, Monique rit de si bon cœur ! Ce beau rire d'enfant heureux et aimé, c'est pour moi un rayon de soleil. C'est ma récompense de tant travailler ! Le temps de la quiétude passe si vite ! Monique aura bientôt cinq ans... Quelle sera sa vie dans dix ans ? Peut-être aura-t-elle déjà des responsabilités... Peut-être aussi ne sera-t-elle plus là !

Une dame de mes connaissances me disait il y a quelques jours que je dois être douée d'une patience d'ange pour tolérer ensemble un petit enfant et un jeune chien. Je ne sais pas si je suis patiente, je crois que je suis seulement indulgente pour un petit enfant plein de santé (Dieu merci !) qui n'a pas de petits camarades de son âge, que les jouets n'intéressent pas, qui ne sait pas encaisser lire et qui a un besoin invincible de se donner du mouvement, un pauvre petit enfant de grande ville, élevé entre des murs de briques, les deux pieds sur le ciment ; c'est-à-dire un petit enfant à qui il manque quelque chose et qui ne s'en rend pas compte qui réagit pourtant de toutes ses forces !

Ce qu'il lui faudrait — à elle comme à tous les enfants victimes des métropoles — c'est le grand air, l'espace, les champs, des arbres, des fleurs, des bêtes, tout ce qu'on ne peut lui donner pour des raisons majeures, parce qu'il faut gagner sa vie et qu'on peut difficilement quitter la ville.

Grâce à Monique et à Goldie, le diable est souvent dans la cabane. Il y a des larmes, parfois, mais il y a aussi de beaux grands rires francs, et ma foi, ceux-là effacent celles-ci....

Odette OLIGNY

MONDANITÉS

Mlle Claire Bourgeois recevra à dîner, demain, avant la soirée dansante, ce donnera Mme De Gaspe Beau-bien.

Mlle Jacqueline Paradis a donné un déjeuner, ces jours derniers, au Mount Stephen Club, en l'honneur de Mlle Marthe Panneton, de Sherbrooke.

M. et Mme Joseph-A. Cameron donneront une soirée dansante, aujourd'hui, à l'hôtel Windsor, pour leurs filles, Lois et Jean, toutes deux débutantes de la saison.

chers, de Joliette. Le mariage sera célébré en janvier.

Le bal annuel du Collège Royal Militaire de Kingston aura lieu le mercredi, 18 décembre.

C'est samedi, le 14 décembre qu'aura lieu à l'hôtel Mont-Royal, le souper-déjeuner de l'Alliance des Mont-réalistes, sous la présidence d'honneur du lieutenant-colonel Armand Hay et de Mme Hay. Ce souper-déjeuner est organisé au profit d'un arbre de Noël pour les enfants pauvres. Tout le public montréalis est invité.



M. Emiliano Dionne et Madame Dionne (Marie-Stella Marchand) photographiés hier matin à l'issue de leur mariage qui fut célébré en l'église de Saint-Germain d'Outremont. (Photo CANADA)

Mme Léon Mercier Gouin partira pour l'Europe au début de janvier.

Mlle Martha Allan partira pour Ottawa, en fin de semaine.

Mlle Françoise De Serres, Michelle Ahern et Eunice Winegar partiront pour Kingston, prochainement, et assisteront au bal du Collège Royal Militaire.

Mme Pierre F. Gagnon est de passage à Ottawa.

Mme René Landry est revenue à Ottawa après un séjour à Québec où elle a visité son père, M. Charles Lanctôt.

Mlle Louise Panneton et Mlle Denise Paré sont revenues d'un court séjour à Québec.

Mlle Antonine Bernier est partie pour Québec.

Mlle Irène Archambault est revenue d'Ottawa où elle a passé quelques jours l'invitée de son oncle, M. Laurent Beaudry.

Mme Avila Béland, de Québec, est en ville pour quelques jours.

M. F.-N. Southam et Mlle Phoebe Campbell reviendront de Chicago, ces jours-ci.

Mme A. Beaudry, de Québec, est attendue à Montréal, cette semaine, et sera l'hôte de M. et de Mme Herman Fortier.

M. Léo-Pol Morin, de Paris et de Philadelphie est revenu à Montréal, et est descendu à l'hôtel Mont-Royal.

On annonce les fiançailles de Mlle Jeanne Clermont, fille de M. G.-N. Clermont et de Mme Clermont, décédée, avec M. Charles-E. Desrochers, fils de M. et de Mme Louis Desro-

UN GRAND MARIAGE A SAINT-GERMAIN D'OUTREMONT



Photo prise hier matin, à l'hôtel Windsor, lors de la réception qui suivit le mariage de Mlle Marie-Stella Marchand, fille de l'honorable et de Madame Victor Marchand, avec M. Emiliano Dionne. De gauche à droite, M. Elzbert Dionne, père du marié, Madame Victor Marchand, Mademoiselle Marcelle Marchand, dame d'honneur, sœur de la mariée, Madame et Monsieur Emiliano Dionne, M. John B. Ridley, de Toronto, gargon d'honneur, Madame Elzbert Dionne et l'honorable Victor Marchand. (Photo CANADA)

PARMI LES INVITES DE MADAME VICTOR MARCHAND, A L'HOTEL WINDSOR



L'hon. Donat Raymond, sénateur, M. Ernest Décar, Madame Donat Raymond, M. Henri Geoffrin.



M. Alfred Legault, M. Joseph Jean, député, l'honorable Raoul Gauthier, conseiller législatif, le Dr Gustave Lemieux et M. Vincent Dupuis.



Mme E. Desrochers, Mlle Géralde Desrochers, Mlle Berthe Payette, Mlle Simone Desrochers, Mlle Yvette Desrochers.



Mlle Fleurette Paré, M. Maurice Marchand, Mme Félix Paré, Mlle Lucile Paré, M. René Marchand, M. Pierre Décar.

La Cuisine

Pour 4 à 5 personnes : 4 oeufs ; un morceau de beurre ; une poignée d'épinards, cerfeuil, persil ; quelques feuilles d'oseille ; une pointe d'ail ; 1 tasse de mie de pain rassis ; un bon verre de lait ; sel et poivre.

1° Dans une casserole sur le feu, faire avec le lait et la mie de pain une petite panade molleuse.

2° Hacher grossièrement épinards, persil, oseille, pointe d'ail.

3° Faire revenir ce hachis dans la poêle à feu vif avec une noix de beurre. Le mélanger avec la panade. Saler et poivrer.

4° Dans un bol, battre les oeufs comme pour une omelette. Les mélanger à la panade.

5° Verser le tout dans un plat beurré et mettre cuire au four 15 à 20 minutes. Cette omelette ne doit pas être par trop cuite, le milieu devant rester légèrement moelleux.

La servir de suite dans ce plat, avec accompagnement à volonté de sauce tomate, ou de sauce à l'estragon.

La Mode

Les chapeaux les plus nouveaux ne sont pas grands ; il faut en prendre notre parti : les capotons diminuent de volume, les passe-les-nœuds presque plus, le coiffant remonte sur la tête et se réduit à rien... Et comme la garniture n'acquiesce pas beaucoup d'importance, il en résulte de très petits chapeaux.

Moins d'auréoles qu'au début de l'automne. Elles se transforment adroitement en "bourrelets", plus seyants et plus portables : beaucoup de casques étroits, en feutre ou en velours ; d'innombrables toques-turbans, des fez et des tiaras persanes.

La mode orientale rend son plein effet du côté de la coiffure : la vogue de l'astrakan et de l'aigrette y contribue largement ; le succès de la cordelière n'y est pas étranger, lui non plus. A condition d'avoir de beaux yeux et un visage assez régulier, la Parisienne supporte à merveille d'être déguisée en cosaque ou en émir.

Et le bérêt, direz-vous, que devient-il ? Le bérêt est, de tous nos chapeaux, celui qui a la vie la plus dure : ne pouvant le tuer, on le métamorphose, on le transforme à l'infini. On nous suggère un bérêt nou-

veau, à la Dante, très souple, très large et très long en arrière, qui se pose assez loin sur le front et enveloppe entièrement la nuque. Ligne absolument inédite, dont l'avenir nous dira le succès. Notons chez une grande créatrice de mode, l'idée amusante du "fillet", de la résille à gros carreaux, qui tantôt serre toute la masse des cheveux, tantôt remplace la voilette au bord du chapeau. Grâce à l'ombre favorable jetée sur les yeux et le front par ce gros réseau de laine apprêtée, n'importe quel petit chapeau devient voyant au visage, si étroit, si juché qu'il soit. Et c'est ainsi que la mode d'avant-garde nous entraîne vers une formule très audacieuse de chapeaux réduits à rien.

M. Willie Giroux s'est noyé, près de St-Gédéon

Sainte-Martine, 5. (P.C.) — M. Willie Giroux a trouvé une mort affreuse, aujourd'hui, près de Saint-Gédéon-Frontenac. Il s'est noyé dans la rivière Chaudière. M. Giroux traversait sur la glace, traînant derrière lui un canot, lorsque la glace céda. Il fut précipité dans l'eau glacée avec son compagnon, M. Joseph Lachance. Les deux hommes réussirent à s'agripper à la mince couche de glace, mais lorsque les secours arrivèrent, M. Giroux avait disparu sous les eaux.

Elections chez les Kiwanis

M. L. Thomas Havill est élu président du Montreal Kiwanis Club

Les membres du Montreal Kiwanis Club ont consacré hier leur déjeuner hebdomadaire au rapport du président sortant M. Henry Fyon, et aux élections de leurs officiers pour l'année 1936.

Ces élections ont donné le résultat suivant : élus par acclamation, MM. L. Thomas Havill, président, H. R. Churchill, premier vice-président, Walter P. Zeller, deuxième vice-président, et G. Wilfrid Hodgson, trésorier ; élus directeurs au scrutin secret, MM. Percy A. Clarkson, Roy John Bailey, H. R. Mulvena, Alexander Thompson, Thos. V. Bell, Alex. S. Walbridge, John P. Harrison et W. Fred Stambach.

La campagne des timbres de Noël, dont la vente n'est pas encore terminée, avait déjà rapporté la jolie somme de \$1,910, résultat remarquable dû à l'initiative des membres qui ont stimulé le travail de préparation des ventes, et succès dont profiteront les enfants nécessiteux à qui iront, en définitive, les montants perçus.

Au cours de son rapport, le président Fyon a passé en revue les principales activités du club durant les douze derniers mois, et félicité les membres de leur esprit d'entente et de coopération aux œuvres dont s'occupe l'organisation. Ces œuvres charitables furent cette année encore, multiples et des sommes importantes leur furent consacrées.

Le Montreal Kiwanis compte actuellement 107 membres, dont une moyenne de 70 pour cent assistent aux réunions hebdomadaires.

RADIOTRONS MARCONI RVC
SONT EN VENTE PARTOUT

Pour être très bien renseigné sur l'Ethiopie

Cinq nouveaux ouvrages à la bibliothèque des Hautes Etudes

Les autres nouveautés

L'Ecole des Hautes Etudes commerciales invite les hommes d'affaires et le public en général à fréquenter sa bibliothèque économique, la plus complète du genre au Canada. Les commerçants, industriels ou financiers y trouveront, outre quelques 30,000 ouvrages traitant de questions économiques les plus diverses, de nombreux guides commerciaux, des annuaires et des catalogues de tous pays qui ne manqueront pas de les intéresser. De nombreux périodiques, dont les articles sont soigneusement catalogués, complètent cette documentation.

La bibliothèque reçoit continuellement de nombreux ouvrages. Signalons parmi les derniers reçus :

Quelques volumes sur le conflit italo-éthiopien : "Ce que l'Italie reproche à l'Abyssinie", Legionarius ; "The Last Stronghold of Slavery — What Abyssinia is", G. C. Baranelli ; "Le Dernier empire africain en Abyssinie", H. Norden, et "Le Drame éthiopien", Henry de Monfreid ; signalons encore : "L'Avion tuera la guerre", Pierre Caubonne ; "Idoles allemandes", un ouvrage sur la psychologie du peuple allemand, Max Hermant ; "The Problem of the Far East", S. Mogi et H. Vere Redman ; cet ouvrage se divise en 3 parties : le Japon moderne, la Chine moderne, les Relations internationales en Extrême-Orient ; "Psychology in Business and Industry — an introduction to psychotechnology", J. G. Jenkins. Ajoutons encore : "Les traits essentiels de la géographie physique", J. Rouch ; "Vues d'économie objective — Définition du problème de la science économique", René Carminé ; "Les Juifs et Nous Chrétiens", Oscar de Férens, un livre impartial. Chapitres à signaler : "Ce qu'on reproche aux Juifs", "Les Juifs poursuivis", l'hégémonie mondiale et cherchent-ils à anéantir le christianisme ? "Le rôle des Juifs dans les révolutions", etc.

La bibliothèque reçoit mensuellement près de 800 périodiques canadiens et étrangers se rapportant aux questions économiques, commerciales et industrielles. Les quelques titres suivants donneront une idée de la variété des publications reçues :

"The Electrical Review — The Oldest Electrical Paper", Londres ; "The Jeweller and Metalworker", Londres ; "The Confectioners' Union and Ice Cream and Soda Fountain Journal", "Poultry World", "Roads and Road Construction" — A monthly record of road engineering and development, Londres ; "L'Exportateur français", Paris ; "The Leather Worker for Shoe Factory and Tannery", Montréal ; "The Canadian Engineer — A Weekly paper for Civil Engineers and Contractors", "American Millers", Chicago ; "Revue Commerciale Danolise" — Informations du ministère des Affaires étrangères du Danemark ; "Norway — Norwegian Trade Review", "American Biologist and Motorcyclist", de New-York.

La bibliothèque est située au numéro 530 est, rue LaSalle. Elle est ouverte de 9 heures du matin à 10 heures du soir. Le samedi elle ferme à 5 heures. L'entrée est libre.

Indices hebdomadaires des prix de gros

L'indice général des prix de gros ressort à 72,9 pour la semaine terminée le 29 novembre et n'accuse aucun changement sur la semaine précédente. La hausse des céréales, du sucre brut et des produits laitiers a été contrebalancée par la baisse du bétail, des viandes, et de l'étain.

CARTES D'AFFAIRES

Vignettes? TELEPHONEZ MARQUETTE 4549 PHOTOGRAPHIE NATIONALE
591E CATHÉDRALE OUEST

UNDERWOOD

Remington "12" \$140.00 pour \$55.
Underwood, Remington et \$45.00
Royal portables neufs... \$25.00
Remington "Scout" neuf...
Additionneur et Calculateur
N. MARTINEAU & FILS
1001 Henry (Près de Viller)
S.V.P. mander ce coupon
Pour Informations Tél. 31. 215
Nom
Adresse
Ouvert le samedi après-midi

HUITRES

Viennent d'arriver de l'océan — délicieusement fraîches et dodues

"MALPEQUES" en écaille ou à la mesure

HATTON

Rue Bonsecours - HA. 3288

Une robe de ville

Bien chic en sa simplicité, cette robe de crêpe de laine noir simplement ornée de piqué nid d'abeilles blanc. Remarquez les gros boutons d'os sortent deux "ailes" de piqué.



CHRONIQUE OUVRIERE

Le salaire de l'électricien
prouve pas sa compétence

La Corporation des Electriciens de la province de Québec commente quelques articles parus dans nos colonnes, au sujet d'autres groupements d'électriciens. — L'organisation de ces ouvriers est-elle difficile? — Fête des cordonniers

Contrat de la boulangerie

La Corporation des Electriciens de la province de Québec, par la voix de son fondateur, M. Philippe Laganière, commente ici deux articles parus dans nos colonnes au sujet des électriciens. Nous reproduisons cet article quel, sans commentaire.

Le Conseil des Compagnons de la Corporation des Electriciens de la province de Québec, a adopté à l'unanimité une déclaration, en chef d'ouvrier qui a affirmé, rétrospectivement, que l'émission de licences n'est pas une question de compétence, mais une question de salaire.

On en est venu à la conclusion que l'affirmation ne repose sur un fait et ne peut être prouvée. On connaît, au contraire, que l'émission de licences ou cartes de compétence par un tribunal neutre est une garantie pour l'ouvrier, qui ne subit pas les tracasseries des employeurs, mais qui se sert de l'examen pour augmenter les effectifs de son groupement. D'ailleurs la déclaration de ce chef est contredite par le même discours quand il affirme que les honneurs d'examen sont les seuls moyens qui permettent aux organisations d'administrer, prouvant: 1° que les organisations d'ouvriers s'intéressent plus au salaire et au nombre de membres qu'aux intérêts des travailleurs; 2° que nos chefs d'ouvriers sont embarrassés de recruter et de conserver des membres de leurs organisations.

Les membres de ce Conseil ont surpris de lire dans votre journal, dans un autre milieu, on reconnaît le cri de guerre ancien: «Gardez la main sur le salaire».

Le salaire que nous obtenons au contrat collectif (\$0.65) est un salaire d'aide. Ce salaire est fixé par ceux qui s'en attribuent maintenant; que faut-il dire de ces messieurs qui jonglent avec les contradictions?

Les membres de la corporation demandent ce que signifient ces mots: «Soyez forts et nous obtenons \$1 de l'heure». La corporation a l'air de dire que le salaire n'est que le résultat de la force, mais que c'est injuste pour les électriciens compétents.

Le salaire que nous obtenons au contrat collectif (\$0.65) est un salaire d'aide. Ce salaire est fixé par ceux qui s'en attribuent maintenant; que faut-il dire de ces messieurs qui jonglent avec les contradictions?

Le salaire que nous obtenons au contrat collectif (\$0.65) est un salaire d'aide. Ce salaire est fixé par ceux qui s'en attribuent maintenant; que faut-il dire de ces messieurs qui jonglent avec les contradictions?

Le salaire que nous obtenons au contrat collectif (\$0.65) est un salaire d'aide. Ce salaire est fixé par ceux qui s'en attribuent maintenant; que faut-il dire de ces messieurs qui jonglent avec les contradictions?

Le salaire que nous obtenons au contrat collectif (\$0.65) est un salaire d'aide. Ce salaire est fixé par ceux qui s'en attribuent maintenant; que faut-il dire de ces messieurs qui jonglent avec les contradictions?

Le salaire que nous obtenons au contrat collectif (\$0.65) est un salaire d'aide. Ce salaire est fixé par ceux qui s'en attribuent maintenant; que faut-il dire de ces messieurs qui jonglent avec les contradictions?

Le salaire que nous obtenons au contrat collectif (\$0.65) est un salaire d'aide. Ce salaire est fixé par ceux qui s'en attribuent maintenant; que faut-il dire de ces messieurs qui jonglent avec les contradictions?

Le salaire que nous obtenons au contrat collectif (\$0.65) est un salaire d'aide. Ce salaire est fixé par ceux qui s'en attribuent maintenant; que faut-il dire de ces messieurs qui jonglent avec les contradictions?

Le salaire que nous obtenons au contrat collectif (\$0.65) est un salaire d'aide. Ce salaire est fixé par ceux qui s'en attribuent maintenant; que faut-il dire de ces messieurs qui jonglent avec les contradictions?

Le salaire que nous obtenons au contrat collectif (\$0.65) est un salaire d'aide. Ce salaire est fixé par ceux qui s'en attribuent maintenant; que faut-il dire de ces messieurs qui jonglent avec les contradictions?

Le salaire que nous obtenons au contrat collectif (\$0.65) est un salaire d'aide. Ce salaire est fixé par ceux qui s'en attribuent maintenant; que faut-il dire de ces messieurs qui jonglent avec les contradictions?

Le salaire que nous obtenons au contrat collectif (\$0.65) est un salaire d'aide. Ce salaire est fixé par ceux qui s'en attribuent maintenant; que faut-il dire de ces messieurs qui jonglent avec les contradictions?

Le salaire que nous obtenons au contrat collectif (\$0.65) est un salaire d'aide. Ce salaire est fixé par ceux qui s'en attribuent maintenant; que faut-il dire de ces messieurs qui jonglent avec les contradictions?

Le salaire que nous obtenons au contrat collectif (\$0.65) est un salaire d'aide. Ce salaire est fixé par ceux qui s'en attribuent maintenant; que faut-il dire de ces messieurs qui jonglent avec les contradictions?

Le salaire que nous obtenons au contrat collectif (\$0.65) est un salaire d'aide. Ce salaire est fixé par ceux qui s'en attribuent maintenant; que faut-il dire de ces messieurs qui jonglent avec les contradictions?

Le salaire que nous obtenons au contrat collectif (\$0.65) est un salaire d'aide. Ce salaire est fixé par ceux qui s'en attribuent maintenant; que faut-il dire de ces messieurs qui jonglent avec les contradictions?

Le salaire que nous obtenons au contrat collectif (\$0.65) est un salaire d'aide. Ce salaire est fixé par ceux qui s'en attribuent maintenant; que faut-il dire de ces messieurs qui jonglent avec les contradictions?

Le salaire que nous obtenons au contrat collectif (\$0.65) est un salaire d'aide. Ce salaire est fixé par ceux qui s'en attribuent maintenant; que faut-il dire de ces messieurs qui jonglent avec les contradictions?

Le salaire que nous obtenons au contrat collectif (\$0.65) est un salaire d'aide. Ce salaire est fixé par ceux qui s'en attribuent maintenant; que faut-il dire de ces messieurs qui jonglent avec les contradictions?

Le salaire que nous obtenons au contrat collectif (\$0.65) est un salaire d'aide. Ce salaire est fixé par ceux qui s'en attribuent maintenant; que faut-il dire de ces messieurs qui jonglent avec les contradictions?

Le salaire que nous obtenons au contrat collectif (\$0.65) est un salaire d'aide. Ce salaire est fixé par ceux qui s'en attribuent maintenant; que faut-il dire de ces messieurs qui jonglent avec les contradictions?

Le salaire que nous obtenons au contrat collectif (\$0.65) est un salaire d'aide. Ce salaire est fixé par ceux qui s'en attribuent maintenant; que faut-il dire de ces messieurs qui jonglent avec les contradictions?

Le salaire que nous obtenons au contrat collectif (\$0.65) est un salaire d'aide. Ce salaire est fixé par ceux qui s'en attribuent maintenant; que faut-il dire de ces messieurs qui jonglent avec les contradictions?

Le salaire que nous obtenons au contrat collectif (\$0.65) est un salaire d'aide. Ce salaire est fixé par ceux qui s'en attribuent maintenant; que faut-il dire de ces messieurs qui jonglent avec les contradictions?

Le salaire que nous obtenons au contrat collectif (\$0.65) est un salaire d'aide. Ce salaire est fixé par ceux qui s'en attribuent maintenant; que faut-il dire de ces messieurs qui jonglent avec les contradictions?

améliorer nos conditions de travail. L'Association seule ne peut rien, mais groupant tous les éléments de notre profession, elle revendiquera sûrement les droits qui nous reviennent.

Contrat de la boulangerie
L'agent d'affaires du syndicat des employés de la boulangerie, M. J. M. Goulet, a eu au cours de la semaine, plusieurs entrevues avec le sous-ministre du Travail, M. Gérard Tremblay, au sujet du renouvellement du contrat collectif présentement en vigueur dans l'industrie.

Goulet, approché hier, nous déclara que tout semble bien aller et que le contrat sera sans doute renouvelé. On donnera d'autres détails importants plus tard dans ces colonnes.

Cordonniers internationaux
L'union internationale des ouvriers de la cordonnerie tiendra ce soir son assemblée régulière, à ses quartiers généraux, à 8 heures, au No 1331 est, rue Ste-Catherine. On y exposera la propagande que l'on veut faire au sujet de l'étiquette unioniste. Plusieurs questions d'une grande importance, dont une relative à un manufacturier qui n'observe pas le contrat collectif, y seront discutées.

Bricoleurs et maçons syndiqués
Le syndicat des bricoleurs et maçons tiendra ce soir son assemblée régulière, au No 1231 est, rue De Montigny. On présentera un rapport très intéressant sur les travaux de la construction ainsi que sur deux chantiers qui s'ouvriront la semaine prochaine. Les membres auront le plaisir d'entendre M. Alfred Charpentier, président de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, dans une causerie sur le travail organisé.

M. Arthur Viziau, président, lance un appel à tous les ouvriers de ce métier, pour qu'ils participent au mouvement d'organisation actuellement en activité. Tous, unionistes ou non, sont invités à cette réunion. Le bureau des examinateurs émettra le certificat de qualification, obligatoire selon le contrat collectif, avant l'assemblée.

Requêtes au gouvernement
A date, les syndicats de la chapellerie, de l'industrie du journal, des gantiers et de la boulangerie ont tous envoyé par lettre une demande, au premier ministre de la province, relative au ministère du Travail. On désire qu'il ne soit pas fusionné avec un autre.

Bureaux des examinateurs
Les bureaux des examinateurs des syndicats de bricoleurs, maçons, plâtriers et menuisiers, s'élèvent ce soir, entre 7 heures et 9 heures, pour l'émission de la carte de compétence, au No 1231 est, rue De Montigny. Tous ces ouvriers doivent posséder ce certificat de qualification selon la loi des contrats collectifs.

Convocations
Aux syndicats catholiques: syndicat de la cordonnerie, toutes les sections. Syndicat des bricoleurs. Association des plâtriers.

Aux unions internationales: Fraternelle Unie des wagonniers d'Amérique, local 234, à 8 heures, à la salle de l'Assistance Publique, à l'angle des rues LaGauchetière et Berri.

L'union des travailleurs en chaussures, à 8 heures, au No 1331 est, rue Ste-Catherine. Charpentiers-menuisiers, local 1558, Maisonneuve, à 8 heures, au No 1651 Letourneau.

Appel aux cordonniers
Ce soir aura lieu, au No 1231 est, rue De Montigny, l'installation générale des officiers de toutes les sections du syndicat des ouvriers de la cordonnerie. Une fête a été organisée à cette occasion et l'on servira des rafraîchissements au milieu de la soirée. Les principaux chefs des syndicats adresseront la parole, notamment M. Alfred Charpentier, président de la C. T. C. C.; M. Philippe et Léonard Girard, président et secrétaire général des syndicats de Montréal et plusieurs autres. On traitera de l'étiquette d'union, de la propagande féminine et du contrat collectif.

Employés de bureau
L'Association des employés de bureau de Québec tiendra sa première assemblée, le 13 décembre prochain, à 8 heures, à la salle Archambault, 4350, rue St-Denis, angle Marie-Anne. A partir de cette date, des réunions auront lieu tous les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois. Le but de cette association est premièrement d'améliorer le sort qui est fait actuellement à ces employés. Le salaire actuel des employés de bureau, déclare M. A. Cameron, est injuste en certains cas. Les statistiques fédérales de l'impôt sur le revenu démontrent que seulement 4% des personnes travaillant au Canada, tombent sous le coup de cette loi. Donc 96% ont un revenu inférieur au juste niveau établi par le gouvernement fédéral. Voici un autre fait surprenant: le coût hebdomadaire du budget d'une famille moyenne en juin, 1931, était de \$29.85 et chaque salarié recevait en moyenne \$16.30 par semaine. Ces deux constatations tirées des statistiques officielles, démontrent franchement le travail énorme à accomplir pour améliorer le sort des ouvriers.

«Si tous ceux de notre profession résistent les bienfaits que peut leur donner notre association, le travail serait beaucoup moins difficile. Tous, nous tendons vers un but identique: l'amélioration de nos conditions de travail.»

«Voilà ce qu'il n'est pas en mon pouvoir de l'expliquer, hélas!»

«Mais, vois-tu, ce qui m'afflige le plus, ce n'est pas tant la déception de n'avoir pu communiquer, comme on me le faisait espérer, avec l'Atlantic-Line, que de devoir constater que le mystère irradie, que nous sentons rôder autour de nous, bien loin de s'éclaircir le moins du monde, s'épaissit de plus en plus: je puis même dire, de minute en minute.»

A peine eut-il prononcé ces mots, qu'il s'en repêcha jusqu'au remords le plus profond.

Car la jeune femme était devenue brusquement d'une pâleur si livide, que son mari pensa qu'elle allait s'évanouir entre ses bras, sous le coup de l'émotion trop forte.

—Que dis-tu là? bégaya-t-elle, d'une voix blanche, en considérant l'aviateur avec une visible épouvante.

—Oh! pour que toi, tu me parles ainsi, il faut bien que tu nous tiennes pour perdus.

Ce cri de désespoir provoqua chez l'intrépide cavalier des airs un soudain sursaut de révolte.

Car il y a des vocables qui sonnent par trop désagréablement à des oreilles françaises. Par exemple: impossible... jamais... perdu...

Pourquoi? Parce que ces termes signifient proprement le défi du sort, la provocation du destin: défi et provocation qu'aucun homme de cœur, que nul homme digne de ce nom ne peut entendre sans vouloir aussitôt les relever.

Car à quoi servirait la volonté humaine, s'il fallait s'incliner devant les arrêts arbitraires de ce dieu aveugle et sourd que l'on appelle le hasard.

Aussi, en entendant le cri d'effroi de sa femme, Gabriel d'Antin s'était redressé de toute sa taille, dans un mouvement de noble indignation.

«On n'est jamais perdu lorsque l'on est résolu à se défendre! protesta-t-il avec chaleur.

«Mais pour être en mesure de bien se défendre, il faut, d'abord, être en possession de tout son sang-froid.

«Donc, cesse de l'agiter et de te monter l'imagination. Assieds-toi, tais-toi, et laisse-moi te raconter paisiblement comment les choses se sont passées...»

Succinctement, il rapporta à la jeune femme son entrevue avec le capitaine du paquebot et le commissaire du bord; lui exposa avec plus de

CLAUDETTE COLBERT AVEC SON NOUVEAU FIANCÉ



● Claudette Colbert, star de cinéma, s'est mystérieusement envolée de Los Angeles jusqu'à San-Francisco, récemment, en compagnie du Dr Joel Pressman, ce qui a si fort intrigué les reporters que ceux-ci étaient au débarcadere avec leurs batteries de caméras. M. Pressman, en colère, abattit un caméraman et son appareil mais cette photo fut quand même prise et on l'accompagne d'une note annonçant les fiançailles de M. Pressman, (à gauche) à la gentille Claudette.

Les parents bien avisés conduiront
demain leurs enfants à la matinée
musicale des Concerts Symphoniques

Il n'est pas de meilleur moyen d'initier les enfants à la musique, et de former leur goût, que de les conduire aux matinées musicales des Concerts Symphoniques de Montréal.

En effet, les programmes de ces matinées sont préparés avec le plus grand soin, par d'excellents musiciens qui sont en même temps des pédagogues avisés. Ils ne comportent donc absolument rien qui ne soit pas à la portée des enfants d'âge scolaire.

Ceux-ci ne peuvent manquer de prendre plaisir à l'exécution de ces programmes par un ensemble aussi cultivé et aussi bien équilibré que l'Orchestre des Concerts Symphoniques.

Le programme de la matinée de samedi prochain comprend, à part des œuvres de Gounod, Debussy, Gluck, Jarnet et Strauss, un bout de cours élémentaire d'initiation à la musique et des "anecdotes musicales" qui ne manqueront pas de divertir les enfants, tout en les instruisant.

Il n'y a donc pas de meilleur endroit où conduire les enfants, demain samedi, jour de congé scolaire, que l'Auditorium du Plateau (au Parc Lafontaine), où aura lieu la deuxième matinée musicale des Concerts Symphoniques de Montréal. M. Wilfrid Pelletier vient spécialement de New-York pour diriger ce concert.

Voici le programme de demain après-midi, 7 décembre:

1—Ouverture Mireille Gounod
2—Initiation aux instruments d'orchestre (suite).

3—Résumé de l'histoire de l'orchestre depuis le 16^e siècle avec illustration musicale.

4—Le coin des enfants Debussy
a) sérénade à la poupée
b) le petit berger
c) gollwogg's cake walk
d) berceuse à l'éléphant
e) la neige danse
f) doctor Gradus ad Parnassum.

5—Anecdotes musicales.
6—a) Orphée aux champs
Elysées Gluck
b) La plus que lente Debussy
c) Preludium Jarnet
d) Le beau Danube bleu Strauss

Voilà ce qu'il n'est pas en mon pouvoir de l'expliquer, hélas!

«Mais, vois-tu, ce qui m'afflige le plus, ce n'est pas tant la déception de n'avoir pu communiquer, comme on me le faisait espérer, avec l'Atlantic-Line, que de devoir constater que le mystère irradie, que nous sentons rôder autour de nous, bien loin de s'éclaircir le moins du monde, s'épaissit de plus en plus: je puis même dire, de minute en minute.»

A peine eut-il prononcé ces mots, qu'il s'en repêcha jusqu'au remords le plus profond.

Car la jeune femme était devenue brusquement d'une pâleur si livide, que son mari pensa qu'elle allait s'évanouir entre ses bras, sous le coup de l'émotion trop forte.

—Que dis-tu là? bégaya-t-elle, d'une voix blanche, en considérant l'aviateur avec une visible épouvante.

—Oh! pour que toi, tu me parles ainsi, il faut bien que tu nous tiennes pour perdus.

Ce cri de désespoir provoqua chez l'intrépide cavalier des airs un soudain sursaut de révolte.

Car il y a des vocables qui sonnent par trop désagréablement à des oreilles françaises. Par exemple: impossible... jamais... perdu...

Pourquoi? Parce que ces termes signifient proprement le défi du sort, la provocation du destin: défi et provocation qu'aucun homme de cœur, que nul homme digne de ce nom ne peut entendre sans vouloir aussitôt les relever.

Car à quoi servirait la volonté humaine, s'il fallait s'incliner devant les arrêts arbitraires de ce dieu aveugle et sourd que l'on appelle le hasard.

Aussi, en entendant le cri d'effroi de sa femme, Gabriel d'Antin s'était redressé de toute sa taille, dans un mouvement de noble indignation.

«On n'est jamais perdu lorsque l'on est résolu à se défendre! protesta-t-il avec chaleur.

«Mais pour être en mesure de bien se défendre, il faut, d'abord, être en possession de tout son sang-froid.

«Donc, cesse de l'agiter et de te monter l'imagination. Assieds-toi, tais-toi, et laisse-moi te raconter paisiblement comment les choses se sont passées...»

Le choix des thés verts du Japon

"SALADA"
THÉ DU JAPONOtto Kruger, acteur
et "self-made man"

C'est la vedette du film "Two Sinners" que le Loew's met à l'affiche aujourd'hui.

Otto Kruger, vedette des "Two Sinners", un film qu'on projette à partir d'aujourd'hui, et toute la semaine prochaine, au théâtre Loew's, est non seulement un acteur accompli, mais aussi un "self-made man". Il est le fils de ses œuvres.

Encore presque enfant, il s'employa comme commis dans une quincaillerie. C'était à Toledo, dans l'Ohio. Comme le quincaillier était un ami de sa famille, Otto n'était pas assujéti à un règlement bien sévère. Souventes fois, son patron le trouvait à la pêche au bord de la rivière Maumee, plutôt que derrière son comptoir.

Cet excellent patron finit toutefois par se fatiguer d'un commis aussi peu soucieux du bien de la maison, et le congédia. Ce fut tant mieux pour Otto, puisque s'il n'avait pas perdu cet emploi, il ne serait peut-être pas aujourd'hui l'un des plus brillants acteurs d'Hollywood.

"Two Sinners" est tiré du roman de Warwick Deeping, "Two Black Sheep". Sa distribution comprend, en outre de Kruger, la belle Martha Sleeper, Minna Gombell, Ferdinand Meunier et la petite Cora Sue Collins.

Appel permis
Londres, 5. (P.C.) — Le Conseil Privé a autorisé aujourd'hui le procureur général de l'Ontario à en appeler, jugement de la Cour Suprême, d'après lequel, nonobstant le fait que le Control Act d'Ontario, la loi Scott est toujours applicable aux comités de Peel, Pert et Huron.

Maintenant
"MUTINY ON THE BOUNTY"
avec Charles Laughton, Clark Gable

Cette semaine
"SPLENDOR" dans MIRIAM HOPKINS - JOEL MCKREA
"HIS FAMILY TREE"

AUJOURD'HUI
"Stars over Broadway"
avec PAT O'BRIEN - JEAN MUIR
JAMES GAGNEY dans "FRISCO KID"

PRINCESS --
"SPLENDOR" dans MIRIAM HOPKINS - JOEL MCKREA
"HIS FAMILY TREE"

Cette semaine
"SPLENDOR" dans MIRIAM HOPKINS - JOEL MCKREA
"HIS FAMILY TREE"

AUJOURD'HUI
"Stars over Broadway"
avec PAT O'BRIEN - JEAN MUIR
JAMES GAGNEY dans "FRISCO KID"

PRINCESS --
"SPLENDOR" dans MIRIAM HOPKINS - JOEL MCKREA
"HIS FAMILY TREE"

Cette semaine
"SPLENDOR" dans MIRIAM HOPKINS - JOEL MCKREA
"HIS FAMILY TREE"

AUJOURD'HUI
"Stars over Broadway"
avec PAT O'BRIEN - JEAN MUIR
JAMES GAGNEY dans "FRISCO KID"

PRINCESS --
"SPLENDOR" dans MIRIAM HOPKINS - JOEL MCKREA
"HIS FAMILY TREE"

Cette semaine
"SPLENDOR" dans MIRIAM HOPKINS - JOEL MCKREA
"HIS FAMILY TREE"

AUJOURD'HUI
"Stars over Broadway"
avec PAT O'BRIEN - JEAN MUIR
JAMES GAGNEY dans "FRISCO KID"

PRINCESS --
"SPLENDOR" dans MIRIAM HOPKINS - JOEL MCKREA
"HIS FAMILY TREE"

Cette semaine
"SPLENDOR" dans MIRIAM HOPKINS - JOEL MCKREA
"HIS FAMILY TREE"

AUJOURD'HUI
"Stars over Broadway"
avec PAT O'BRIEN - JEAN MUIR
JAMES GAGNEY dans "FRISCO KID"

PRINCESS --
"SPLENDOR" dans MIRIAM HOPKINS - JOEL MCKREA
"HIS FAMILY TREE"

Cette semaine
"SPLENDOR" dans MIRIAM HOPKINS - JOEL MCKREA
"HIS FAMILY TREE"

AUJOURD'HUI
"Stars over Broadway"
avec PAT O'BRIEN - JEAN MUIR
JAMES GAGNEY dans "FRISCO KID"

PRINCESS --
"SPLENDOR" dans MIRIAM HOPKINS - JOEL MCKREA
"HIS FAMILY TREE"

Cette semaine
"SPLENDOR" dans MIRIAM HOPKINS - JOEL MCKREA
"HIS FAMILY TREE"

AUJOURD'HUI
"Stars over Broadway"
avec PAT O'BRIEN - JEAN MUIR
JAMES GAGNEY dans "FRISCO KID"

PRINCESS --
"SPLENDOR" dans MIRIAM HOPKINS - JOEL MCKREA
"HIS FAMILY TREE"

Cette semaine
"SPLENDOR" dans MIRIAM HOPKINS - JOEL MCKREA
"HIS FAMILY TREE"

AUJOURD'HUI
"Stars over Broadway"
avec PAT O'BRIEN - JEAN MUIR
JAMES GAGNEY dans "FRISCO KID"

PRINCESS --
"SPLENDOR" dans MIRIAM HOPKINS - JOEL MCKREA
"HIS FAMILY TREE"

Cette semaine
"SPLENDOR" dans MIRIAM HOPKINS - JOEL MCKREA
"HIS FAMILY TREE"

AUJOURD'HUI
"Stars over Broadway"
avec PAT O'BRIEN - JEAN MUIR
JAMES GAGNEY dans "FRISCO KID"

PRINCESS --
"SPLENDOR" dans MIRIAM HOPKINS - JOEL MCKREA
"HIS FAMILY TREE"

Cette semaine
"SPLENDOR" dans MIRIAM HOPKINS - JOEL MCKREA
"HIS FAMILY TREE"

AUJOURD'HUI
"Stars over Broadway"
avec PAT O'BRIEN - JEAN MUIR
JAMES GAGNEY dans "FRISCO KID"

PRINCESS --
"SPLENDOR" dans MIRIAM HOPKINS - JOEL MCKREA
"HIS FAMILY TREE"

Cette semaine
"SPLENDOR" dans MIRIAM HOPKINS - JOEL MCKREA
"HIS FAMILY TREE"

AUJOURD'HUI
"Stars over Broadway"
avec PAT O'BRIEN - JEAN MUIR
JAMES GAGNEY dans "FRISCO KID"

PRINCESS --
"SPLENDOR" dans MIRIAM HOPKINS - JOEL MCKREA
"HIS FAMILY TREE"

Cette semaine
"SPLENDOR" dans MIRIAM HOPKINS - JOEL MCKREA
"HIS FAMILY TREE"

AUJOURD'HUI
"Stars over Broadway"
avec PAT O'BRIEN - JEAN MUIR
JAMES GAGNEY dans "FRISCO KID"

PRINCESS --
"SPLENDOR" dans MIRIAM HOPKINS - JOEL MCKREA
"HIS FAMILY TREE"

Cette semaine
"SPLENDOR" dans MIRIAM HOPKINS - JOEL MCKREA
"HIS FAMILY TREE"

AUJOURD'HUI
"Stars over Broadway"
avec PAT O'BRIEN - JEAN MUIR
JAMES GAGNEY dans "FRISCO KID"

PRINCESS --
"SPLENDOR" dans MIRIAM HOPKINS - JOEL MCKREA
"HIS FAMILY TREE"

Cette semaine
"SPLENDOR" dans MIRIAM HOPKINS - JOEL MCKREA
"HIS FAMILY TREE"

AUJOURD'HUI
"Stars over Broadway"
avec PAT O'BRIEN - JEAN MUIR
JAMES GAGNEY dans "FRISCO KID"

PRINCESS --
"SPLENDOR" dans MIRIAM HOPKINS - JOEL MCKREA
"HIS FAMILY TREE"

Cette semaine
"SPLENDOR" dans MIRIAM HOPKINS - JOEL MCKREA
"HIS FAMILY TREE"

AUJOURD'HUI
"Stars over Broadway"
avec PAT O'BRIEN - JEAN MUIR
JAMES GAGNEY dans "FRISCO KID"

PRINCESS --
"SPLENDOR" dans MIRIAM HOPKINS - JOEL MCKREA
"HIS FAMILY TREE"

Cette semaine
"SPLENDOR" dans MIRIAM HOPKINS - JOEL MCKREA
"HIS FAMILY TREE"

AUJOURD'HUI
"Stars over Broadway"
avec PAT O'BRIEN - JEAN MUIR
JAMES GAGNEY dans "FRISCO KID"

PRINCESS --
"SPLENDOR" dans MIRIAM HOPKINS - JOEL MCKREA
"HIS FAMILY TREE"

Cette semaine
"SPLENDOR" dans MIRIAM HOPKINS - JOEL MCKREA
"HIS FAMILY TREE"

AUJOURD'HUI
"Stars over Broadway"
avec PAT O'BRIEN -

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Par Léonard C. ARCHAMBAULT, B.A., LL. B.

Plus de deux cents personnes appelées à venir témoigner

Des subpoenas ont déjà été signifiés, hier soir, à environ 70 témoins

Plus de 200 témoins seront probablement appelés à comparaître devant l'hon. juge Forest de la Cour Supérieure, qui préside actuellement au recensement des votes de l'élection du 25 septembre dans le comté de Mercier. Hier après-midi, Me Eugène Simard, procureur de M. Calixte Cormier, candidat défait de l'A.L.N., a demandé au juge de signer une vingtaine d'ordonnances, assignant en tout 70 témoins concernant 20 polls sur lesquels le juge doit tenir enquête à la demande des requérants. Avec les témoins que fera sûrement comparaître Me Edouard Tellier, procureur du docteur Plante, candidat libéral élu, on estime que tous, sous-officiers, rapporteurs, greffiers et représentants des candidats, seront certainement au nombre de 200.

A l'heure présente, 116 polls ont été revus devant l'hon. juge Forest, sur un total de 164, de sorte qu'il ne restera plus qu'à reviser sept polls, avant 10 heures ce matin. C'est pour cette raison qu'à l'ajournement de 6 heures, hier soir, le greffier, M. Bourdon, a annoncé que la Cour commencerait à siéger à 9 h. 30, ce matin au lieu de 10 heures. Tous les témoins présentement assignés, au nombre de 70, seront au tribunal ce matin à 10 heures, car sur motion de Me Simard, le juge a consenti à prolonger les délais légaux d'assignation, jusqu'à 9 heures hier soir, afin que ledits témoins soient en possession de leurs subpoenas.

Confusion à éviter
Jusqu'ici, le tribunal a permis au public l'entrée libre dans l'enceinte de la cour, mais vu le grand nombre de témoins, on doute que ce précédent, consenti par les deux parties intéressées, soit continué. Cela troublerait évidemment la confusion, car il ne fait aucun doute qu'il y aura de l'animation en cour ce matin.

Lorsque la Cour ajourna hier soir, la majorité de M. Anatole Plante se maintenait à 722 voix sur son adversaire, M. Cormier.

Un agent trop zélé
Il n'y a, à vrai dire, qu'un seul incident digne de mention, au cours de la procédure de la journée. Me Edouard Tellier vérifiait les votes donnés à M. Cormier, avec le concours de M. Alphonse Décaray. A un moment donné, il eut besoin du registre du scrutin et le chercha partout mais en vain chez ses collègues de la partie adverse. Il s'aperçut alors qu'il était entre les mains de M. A. Larente, agent de M. Cormier, qui le consultait consciencieusement et y prenait des notes abondantes.

"Votre Seigneurie", dit M. Tellier, "je tiens à protester contre le fait que des gens qui n'ont nullement affaire à ce registre y prennent des notes".

Cette remarque ne plut évidemment pas aux avocats de M. Cormier qui protestèrent énergiquement, mais le juge ordonna à M. Larente de se retirer du banc des avocats.

M. Boiteau en scène
M. Boiteau, candidat libéral indépendant à l'élection, éleva parfois la voix, n'étant pas représenté par un avocat. Il dit trouver étrange, lors de l'examen du poll 118, que des bulletins reconnus comme valides par la cour, eussent été mis de côté par l'officier-rapporteur. Plus loin, il se plaignit encore que dans les polls 119 et 120, il semblait y avoir eu une entente entre les avocats des deux parties en cause pour accepter des bulletins maculés. Ces remarques eurent parfois le don de soulever l'hilarité de l'auditoire qui ne voyait pas, tout comment M. Boiteau, malgré toute sa bonne volonté, parviendrait à renverser les chiffres de scrutin accordés à ses deux adversaires.

"C'est drôle", dit-il, "mes bulletins à moi, sont bien beaux et bien purs. On voit que les 'abatoures' n'étaient pas loin".

Dans le poll 120 un bulletin était marqué: nul par le sous-officier-rapporteur. Le juge maintint que le bulletin était bon et que sans doute l'officier avait commis une erreur involontaire de jugement. Ainsi, au lieu de classer ce bulletin dans la catégorie des bulletins rejetés, il l'avait mis de côté avec une inscription spéciale le désignant comme nul.

M. Boiteau n'eut qu'une fois l'occasion de prendre une majorité sur le docteur Plante et ce fut dans le poll 130, situé "dans le p'tit Nord" suivant l'expression savoureuse qu'il avait précédemment employée. M. Boiteau eut 24 votes, le docteur Plante 20 et M. Cormier 50, mais aucune des surprises qu'il avait prédites ne se produisit.

Il n'y eut guère, après cela, d'incidents d'importance. Au cours de la journée, la majorité de M. Plante baissa de 19 voix, sur celle de la journée précédente.

Le juge s'en est tenu à la jurisprudence établie par l'hon. juge Philippe Demers lors du recensement du comté de St-Jacques, en admettant la validité des bulletins où la croix paraissait à gauche.

La journée d'aujourd'hui promet sans doute des sensations. On cherchera à savoir pourquoi des centaines de polls furent changés à la dernière minute, en quelques cas particuliers, mais l'officier-rapporteur, M. Alphonse Savard, qui est présent depuis le commencement des procédures, saura apporter, nous dit-on, des éclaircissements très précis sur ces soi-disant anomalies remarquées par les procureurs de M. Cormier.

UN MOIS DE RECLUSION POUR VOL A L'ETALAGE
Samuel Campbell, matelot écossais, décidait hier de reconnaître, devant le magistrat de police Jules Desmarais, sa culpabilité sur une accusation de vol à l'étalage. Il fut pris en flagrant délit par un agent qui, voulant procéder à son arrestation, eut toutes les peines du monde à le maîtriser. Campbell avait déjà fait main-basse sur quatre chemises de luxe dans des magasins de l'ouest de la ville quand on le pinça. Le président du tribunal le condamna à un mois de reclusion.

COUR SUPERIEURE

Division de pratique

le 5 décembre 1935

Présent: l'honorable juge Curran.
Les jugements suivants furent rendus:
Dame Eva Grupper vs Montreal Tramway Company; jugement autorisant examen médical avant défense.
Ella Tremblay vs La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal et al; jugement accordant motion pour substitution sans frais.
J. A. G. vs Dame Aurora Polak; jugement accordant motion pour substitution sans frais.

Charles Marsh vs J. J. Brodeur et I. Wilson et T. Brassard; jugement autorisant à amender avec frais contre le défendeur.
Henri Guilmet vs J. J. Brodeur et I. Wilson et T. Brassard; jugement autorisant à amender avec frais contre le défendeur.
F. Beauchemin vs J. J. Brodeur et I. Wilson; jugement autorisant à amender avec frais contre le défendeur.

Dame A. Dufresne vs A. Palment et al et T. Howard; jugement ordonnant licitation.
Paul Rivard vs J. J. Brodeur et I. Wilson; jugement autorisant à amender avec frais contre le défendeur.
A. Tremblay vs O. Baril et al; jugement autorisant à produire défenses supplémentaires.
Dame M. R. Bastien vs E. Parent et J. Charbonneau; jugement déclarant saisie-arrêt tenante.

Edmond et al vs A. Legault; jugement accordant motion pour réintégrer, frais à suivre.
A. A. Moudou vs N. F. Bouillon et al; jugement accordant motion pour détails.
J. Canina vs Dame A. Bélier; jugement autorisant procureur à se retirer du dossier.
J. C. de Tardieu vs W. Winkler; jugement accordant motion pour substitution sans frais.

People's Thrift & Inv. Co vs Realities Ltd & Telephone Board; jugement déclarant propriété immobilière affectée et hypothéquée.
United Loan Corporation vs I. Orenbach et al; jugement pour 1217.39 avec int. et dépens.
Planters Nut & Chocolate Co. Ltd vs Al. Bouchard et al; jugement maintenant saisie-arrêt.

People's Thrift & Inv. Co vs Realities Ltd & Telephone Board; jugement pour 3630.27 avec int. et dépens.
Léo Mahieu vs Eugène Leclair & La Cité de Montréal, T.S.; jugement suivant décrets de la tierce partie.
Mlle Gertrude Carpentier vs Maple Leaf Taxi Corp.; jugement pour \$100.00 avec int. et dépens.

United Chemical Co. Ltd vs L. Levine; jugement pour \$109.90 avec int. et dépens.
Eugène Serres vs Arthur Brandie; jugement pour \$254.45 avec int. et dépens.
Joseph Binard vs J. P. Piché et al; jugement pour \$120.00 avec int. et dépens.
City of Westmont vs Dame L. Cohen; jugement pour \$118.35 avec int. et dépens.

James Van Ester vs A. L. Rowe et al; jugement déclarant le demandeur propriétaire de l'automobile saisi.
Ambrose et al vs Dame Antoinette Masson et vir & T. Brassard, m.e.; jugement déclarant le demandeur propriétaire de l'immeuble portant le numéro d'identification 5131 à 5135 de la rue Denison, avec dépens.
Gordon Dagenais vs Paul Lalumière; jugement pour \$100.00 avec int. et dépens.
J. O. D. Dupont vs A. L. Harwood & Fils Limitée, T.S.; jugement suivant déclaration de la.

Shaw & Berg Inc. vs Geo. Phoenix; jugement pour \$100.00 avec int. et dépens.
The Exquisite Life Inc. vs Hon. G. W. Scott; jugement déclarant imposable le montant de \$25,556.22, avec int. et dépens.
W. Steiman vs St-Eustache Garage; jugement pour \$154.47 avec int. et dépens.
H. J. Wynne et al vs Edgar E. Wynne et al et Richard Wynne et al, m.e.; jugement ordonnant de rendre compte.

L. Levine et al vs W. A. Kennedy et L. Shear et al, m.e.; jugement ordonnant de rendre compte.
J. Robinson et al vs J. Robinson et al, m.e.; jugement ordonnant de rendre compte.
Dame Emma Grant vs Dame G. Robertson et al; jugement déclarant saisie-gagerie valide.

Action de \$15,714 à la cour Supérieure

Une épouse poursuit la suite d'un accident qui a causé la mort de son mari

Le propriétaire d'une automobile est-il responsable des dommages causés à la suite d'un accident alors que sa voiture était entre les mains d'une autre personne qui la conduisait quand cette dernière n'est pas son employé, ni son préposé et qu'elle s'est servi de l'auto non seulement sans la permission mais aussi malgré la défense expresse du propriétaire? Voilà une question que l'honorable juge A. Chase-Casgrain, de la cour Supérieure, devra résoudre car elle lui était posée hier dans une affaire qui a été prise en délibéré.

Il s'agit ici d'une action en dommages au montant de \$15,714 intentée à Wilfrid Gagnon et à Emilie Bastien par Mme Edmond Alexander, l'épouse d'un homme tué par une automobile en descendant d'un tramway sur la rue Christophe Colomb entre les rues Everett et Villieray à Montréal.

La demanderesse poursuit et le propriétaire de l'automobile et le conducteur en son propre nom et en celui de ses trois enfants mineurs.

La demanderesse prétend dans sa déclaration que l'automobile de M. Wilfrid Gagnon, alors conduite par M. Emilie Bastien, a frappé son époux alors que celui-ci descendait du tramway sur la rue Christophe Colomb. Elle tient responsable de l'accident et le propriétaire et le conducteur; le premier parce qu'il aurait confié son automobile à un employé, que cet employé était incompétent et ne possédait pas de permis de conduire; et le deuxième parce qu'il allait à une vitesse exagérée et illégale et parce qu'il n'aurait pas arrêté sa voiture en arrière du tramway.

Le propriétaire de l'automobile se défend en plaçant qu'il n'a aucun lien de droit entre lui et la demanderesse parce qu'il n'était pas présent au moment de l'accident, qu'il n'avait aucun contrôle sur l'autre défendeur le conducteur, et que de plus, ce dernier n'était pas son employé et n'avait pas sa permission de conduire l'automobile.

M. Bastien, le conducteur et l'autre défendeur, se défend également et plaide que l'accident malencontreux était inévitable à la suite de l'état des rues et à la suite de la négligence même de la victime qui aurait traversé la rue à un endroit défendu. Il ajoute que le tramway avait arrêté à un endroit où l'enseigne d'arrêt était partiellement cachée.

M. Gagnon est défendu par M. Néel Charbonneau et M. Bastien par Me Bernard Bourdon, C.R., avocat de Montréal.

Folie du testateur et un arrêt de la cour du Banc du Roi

L'intervalle lucide du testateur qui se suicide rend le testament valide

L'action en annulation de testament pour cause de folie du testateur est toujours une action difficile à réussir, car il faut non seulement prouver que le testateur était fou, mais aussi démontrer hors de tout doute raisonnable qu'au moment même de la rédaction du testament par le testateur ce dernier ne jouissait pas d'un intervalle lucide qui rendrait l'acte parfaitement valide.

Pour casser le testament, il faut qu'il ne subsiste dans l'esprit du tribunal aucun doute sur l'état mental du testateur, et si la preuve apportée par les parties au procès a besoin d'être pesée afin de déterminer de quel côté le poids de cette preuve doit faire pencher la balance de la justice au sujet de l'état mental du testateur, le tribunal ne devra pas casser le testament.

Les faits de la cause
C'est pourquoi, lors des derniers jugements de la cour du Banc du Roi, siégeant en appel, les honorables juges Bernier, Hall, St-Germain, Walsh et Saint-Jacques ont renversé le jugement de la cour Supérieure qui avait cassé le testament fait par feu Joseph Martineau, le 31 mars, 1932, devant les notaires Edmond St-Denis et Joseph-Arthur Savoie.

Ce testament avait été annulé par la cour Supérieure à la demande de Dame Donald Durocher, qui prétendait que le testateur n'était pas sain d'esprit au moment de la confection de l'acte. Dame Donald Durocher, l'épouse de feu Joseph Martineau, avait obtenu gain de cause et le testament avait été annulé. Ce jugement vient d'être cassé par la cour d'Appel qui a décidé que le testateur n'était pas fou au moment de la rédaction du testament qui devait par conséquent être valide à toutes fins que de droit. L'appel avait été logé par les enfants du testateur.

Versions contradictoires
Les notes de l'honorable juge Saint-Jacques, qui a donné lecture du jugement de la cour d'Appel dans cette affaire importante, posent les règles à suivre pour l'annulation d'un testament pour cause de folie du testateur où le tribunal est ordinairement toujours confronté entre des versions contradictoires de ceux qui veulent l'annulation et de ceux qui la combattent à l'aide, chacun, de témoins, de faits, d'actes et aussi de médecins aliénistes experts.

Traitant pour commencer de la question des témoignages d'experts, les notes de l'honorable juge Saint-Jacques n'hésitent pas à dire, que, bien que l'aide des médecins aliénistes soit précieuse et même nécessaire en la matière, l'interprétation de leurs constatations appartient au tribunal même et non à l'expert qui ne doit pas tenter de lui imposer ses propres conclusions.

Citation intéressante
Remarquons ensuite sur la contradiction des témoignages d'experts, l'honorable juge Saint-Jacques rappelle une citation intéressante dans ses notes: "Il faut reconnaître, dit-il, que, suivant l'habitude, la science des experts de la demande n'est pas en accord avec celle des experts de la défense".

Je n'oserais pas répéter ici ce que disait, un jour, des médecins aliénistes le célèbre avocat Lachaud, plaçant devant les tribunaux français pour combattre une demande d'interdiction pour démence faite par un fils contre son père et sa mère, M. et Mme de Chateaubriand: "M. B. de B. est assurément un médecin aliéniste distingué et il est surtout le plus honorable des hommes. Mais que vous dirais-je, il a, comme à peu près tous les médecins aliénistes, une prédisposition à rencontrer la folie partout. La spécialité de leurs études, le désir de guérir etc, tout cela influe sur messieurs les aliénistes au point qu'on est jamais bien d'être trouvé par eux sain d'esprit, et je ne doute pas que si l'on faisait examiner tous les docteurs les uns par les autres, le résultat de cette étude ne privait la science de tous ces spécialistes célèbres".

Les notes cependant n'apportent cette citation que pour montrer qu'il faut au tribunal une certaine circonspection dans l'appréciation des témoignages toujours contradictoires.

Les règles à suivre
Les notes continuent: "Bien qu'il soit difficile de poser des règles fixes et immuables qui puissent s'appliquer aux divers cas soumis aux tribunaux, il est, cependant, des principes généraux de droit dont il ne faut pas s'écarter dans la décision de ces causes".

"D'après notre loi, tout majeur capable d'aliéner ses biens et sain d'esprit, a la liberté absolue de les léguer à toute autre personne capable d'acquiescer et de posséder de tels biens".

"La santé d'esprit doit se présupposer; l'insanité n'est que l'exception et il faut qu'elle soit établie hors de doute. Une personne qui n'est pas idiote ou imbécile, peut devenir démente, soit comme résultat d'un mal physique grave ou d'un accident; mais peut, bien que démente, avoir des moments de lucidité tels qu'elle pourrait alors faire un testament valable".

"C'est donc au moment où la personne a testé qu'il faut se reporter pour décider si elle avait alors un esprit suffisamment sain et une volonté suffisamment libre pour disposer de ses biens".

Doctrine des auteurs
Les commentateurs de la loi sont unanimes à ce sujet: "Laurent (tome 11, no. 107) dit: 'Le disposant (était) capable de manifester sa volonté lors de l'acte; c'est là tout ce que le juge a à examiner; il annulera la disposition si, à ce moment, le donateur ou le testateur n'était pas sain d'esprit; il la maintiendra si le disposant avait la capacité nécessaire lorsqu'il a donné ou testé. (no. 116) A quelle époque le testateur doit-il être sain d'esprit? Les vieux docteurs avaient imaginé une présomption en vertu de laquelle celui qui est fou est présumé rester fou. Heureusement la médecine a donné un démenti à cette affreuse doctrine. Il ne suffit donc pas de prouver qu'à une époque quelconque de sa vie, le testateur ait donné des signes d'aliénation mentale. Il faut que le demandeur prouve que le disposant n'était pas sain d'esprit au moment où il a fait son testament".

Allégations de la demande
Dans la cause présente, la demanderesse avait allégué que son époux souffrait notablement de démence furieuse, qu'il avait été traité à l'Hôtel Dieu de Montréal pour aliénation mentale, qu'il n'avait pas recouvré l'usage de la raison jusqu'à sa mort, et qu'enfin il s'était lui-même enlevé la vie.

La demanderesse, qui était la 2e épouse du testateur, voulait annuler le testament. L'intérêt qu'elle avait dans l'annulation c'est qu'un testament antérieur lui laissait une rente de \$500 par année et l'usufruit des biens, tandis que le testament attaqué ne lui donnait qu'une rente de \$300 par année, laissant aux enfants du testateur la pleine et entière propriété des biens de la succession.

A la cour Supérieure, elle a obtenu gain de cause mais la cour d'Appel casse le jugement de cette Cour et déclare le testament valide et opérant.

Preuve insuffisante
La preuve avait bien démontré que le testateur avait déjà été traité pour insanité d'esprit et qu'il s'était suicidé, mais la cour d'Appel a décidé que la preuve n'était pas suffisante pour montrer qu'au moment même du testament, le testateur ne jouissait d'un intervalle lucide.

Au contraire, il apparaissait que le testateur était sorti de l'Hôtel-Dieu complètement guéri et que sa mélancolie postérieure ne venait qu'à la suite de certaines difficultés financières aptes d'ailleurs à rendre l'importe qui morose. Surtout, que le témoignage des notaires qui ont fait le testament à la demande même du testateur démontre positivement qu'à ce moment M. Martineau était parfaitement normal et lucide.

La preuve pesée
Le jugement de la cour Supérieure, qui avait annulé le testament disait: "Considérant que le poids de la preuve est que du mois d'octobre 1931 au mois de mai 1932, ledit Joseph Martineau était un dément habituel souffrant de mélancolie et incapable de faire un acte civil sensé". Les notes du juge St-Jacques répondent immédiatement: "J'ai dit plus haut que la règle posée par les auteurs et la jurisprudence est qu'un testament peut être nul, non pas être annulé lorsqu'il ne subsiste aucun doute sur l'état mental de celui qui l'a fait. Si la preuve apportée par les parties litigantes a besoin d'être pesée, afin de déterminer de quel côté le poids de la preuve doit faire pencher la balance de la justice, je doute fort qu'il y ait lieu, dans ce cas, de déclarer l'action bien fondée".

Suicide et folie
Le jugement de la cour d'Appel passe par dessus le suicide comme signe de folie parce que la loi criminelle nunit celui qui tente de se suicider. Les notes rapportent une partie du témoignage des experts: "Q.—Est-ce que le suicide est nécessairement un acte d'aliénation mentale?"

"R.—Pas nécessairement. On ne peut conclure du fait qu'il y a un suicide que l'individu qui s'est suicidé souffrait d'aliénation mentale. Au moment où il se suicide, évidemment il est dans un état d'émotivité qui n'est pas normal. On ne peut prouver de la que cet état est la conséquence de l'aliénation mentale".

"Q.—Le suicide par lui-même n'est pas une preuve de folie?"

"R.—N'est pas une preuve de folie. Il faut s'entendre. Au moment où il se suicide, l'individu est aliéné, mais cette aliénation mentale ne comprend pas l'instant d'avant, où les jours antérieurs ou les moments antérieurs".

La loi criminelle
"A ce sujet, continuent les notes, il faut bien admettre que la loi criminelle est d'accord avec la médecine, puisqu'elle fait un crime punissable sévèrement de la tentative de suicide. Celui qui tente de se suicider et n'y réussit pas, est passible d'une peine décernée par la loi.

"C'est donc que le législateur a considéré qu'il y a de sa part responsabilité, c'est-à-dire fonctionnement de l'intelligence et de la volonté".

"Si celui qui tente de se suicider peut être convaincu de la commission d'un crime, parce qu'il possède suffisamment de raison, et qu'il aurait pu éviter la commission du crime, pourquoi appliquerait-on un raisonnement différent à celui qui réussit à se suicider? Pourquoi conclurait-on, nécessairement, qu'il était aliéné au moment du suicide et qu'il n'aurait été demeuré longtemps avant la date du suicide?"

Justice et injustice
Arrivant à la justice ou à l'injustice du changement opéré par le deuxième testament vis-à-vis l'épouse du testateur, les notes n'hésitent pas à déclarer suivant la loi: "Les tribunaux n'ont pas à se préoccuper de la justice ou de l'injustice de cette décision. Ils n'ont qu'à rechercher si cette disposition testamentaire est l'expression d'une volonté libre et d'une intelligence suffisamment saine pour en comprendre la portée".

Le jugement sanctionne la "principe indiscutable de l'entière liberté du propriétaire de faire ce qu'il veut de ses biens sans que l'on puisse questionner sa décision".

Après une revue des faits de la cause, les notes concluent à la validité du testament.

ACCIDENT DE TROTTOIR
Devant l'hon. juge Philémon Cousineau, de la Cour supérieure, M. David Brotherton réclame \$4,063 de la ville de Montréal, en compensation d'une fracture de la jambe gauche qu'il s'est infligée le 18 mars 1934, en tentant sur le trottoir de l'avenue du Parc, en face du numéro 3632.

En défense, la ville soutient que le demandeur était ivre au moment de l'accident et qu'il ne portait pas de caoutchoucs. De plus, les employés, affirmant-elle, ont fait leur possible cette journée-là pour maintenir les rues en état de sécurité pour les piétons.

La cause a été prise en délibéré.

UN AVION-PUCERON



● L'invention française appelée "Pou-du-ciel" aura déterminé plusieurs esprits ingénieux à perfectionner de petits engins comme la "cucaracha", que l'on aperçoit ici. Cet avion miniature a coûté à son constructeur Edwin Niemier de Cincinnati, Ohio, la somme de \$100, sans compter le moteur. Le tout pèse 316 livres. Son envergure est de 19 pieds et demi. Le moteur a été emprunté à une motocyclette de deux cylindres.

Fin extraordinaire des témoignages au procès de Bertrand

La défense fait entendre un seul témoin, qui avait été assigné par la Couronne

Verdict aujourd'hui

Personne ne s'attendait hier, en cour d'Assises, à une fin si brusque des témoignages, dans le procès de Réal Bertrand, accusé d'avoir commis le meurtre de sa jeune femme en la précipitant dans le lac Lac Saint-François, à Saint-Zotique, au soir du 20 décembre 1934, dans son automobile.

L'audience de l'après-midi allait son bonhomme de train avec le témoignage de M. Jean Bélique, ingénieur-civil et arpenteur-géomètre, qui expliqua les faits suivants au jury. Un corps lancé dans le vide, accomplit une trajectoire horizontale et si l'on prend le quai de Saint-Zotique comme point de départ, il fait l'air que l'auto ait été lancée à une vitesse de 39 milles à l'heure pour s'arrêter à 54 pieds plus loin. Etant donné une vitesse de 29 milles à l'heure on l'aurait retrouvée à 40 pieds et une vitesse de 22 milles à l'heure aurait projeté la voiture à 30 pieds de distance. Le témoin a fait ces calculs en prenant en considération la résistance de l'air puis celle de l'eau.

Me Oscar Gagnon veut faire dire au témoin que le fait d'avoir frappé le parapet du quai, haut de 4 pouces, a pu réduire la vitesse mentionnée, mais le témoin affirme que si le choc comprime un instant les pneus et les ressorts, l'auto tombera sans une différence de vitesse appréciable. Me Gérard Fautoux, avocat de la Couronne, fait répéter au témoin pour se résister à l'air, puis à l'eau et tomber où elle est tombée, à 54 pieds du quai, l'auto devait aller à 39 milles à l'heure. Me Gagnon pose ensuite la question suivante au témoin: "Est-ce la première fois que vous reconstituez ainsi un accident?"

—Je m'objecte à pareille question, déclare Me Fautoux. Le témoin vient simplement expliquer un phénomène de physique.

—Objection maintenue, déclare le tribunal.

Me Oscar Gagnon, qui veut atteindre son but, s'y prend d'une autre façon: "Avez-vous déjà donné des expertises devant les tribunaux avant aujourd'hui sur la vitesse des corps lancés dans le vide?"

—Je ne le crois pas.

—Je que vous avez avancé devant le jury reste dans le domaine des théories?

—Oui.

—Mais des théories basées sur la physique, commente Me Fautoux, et ces théories ne peuvent changer.

La surprise
Après le témoignage de M. Bélique, Me Gérard Fautoux se lève et déclare au tribunal qu'il a terminé sa preuve. Mais Me Oscar Gagnon déclare: "Je réclame le privilège permis par le paragraphe 2 de l'article 944 du code pénal, pour expliquer au jury ce que sera la défense avant de commencer ma preuve. La Couronne par une procédure extraordinaire et jamais vue devant nos tribunaux n'a pas fait entendre son témoin principal, nommé Picard."

Me Fautoux, qui a intervenu, Me Fautoux, a prévu que si la Couronne ne fait pas entendre tous ses témoins elle les offre à la défense et l'innovation ici serait de voir la défense faire son plaidoyer au jury avant le temps.

—Me Gagnon est autorisé à faire le relevé des faits, déclare le juge Cousineau.

L'avocat senior de la défense, après avoir consulté Me Roch Pinaud, dit donc: "J'ai le droit d'exposer les faits que nous entendons prouver contre le crime reproché au prévenu. Je ne vous offrirai pas messieurs du jury, des conversations, des théories, mais je démontrerai les motifs de la conduite de mon client au sujet des assurances, et cela par un seul témoin, celui de la Couronne M. Picard. Là sera toute la défense. Je vous démontrerai par ce témoin pourquoi Bertrand a fait assurer sa femme et comment il l'a fait assurer. Je le répète, la défense se contentera d'argumenter plus tard sur des faits seulement, faits que vous ferez connaître le témoin Picard. Vous trouverez étrange que ce témoin, assigné par la Couronne depuis l'enquête judiciaire, n'ait pas témoigné. Si la Couronne a jugé de ne pas le faire entendre, moi je le ferai parler et je le complète donc ma preuve en appelant M. Picard."

Le témoin Picard
Eugène Picard, âgé de 50 ans et domicilié à Ottawa, entre dans la boîte des témoins. Après avoir été assermenté le nouveau venu déclare qu'il connaît Réal Bertrand depuis 1933 et lui a parlé d'assurances à maintes reprises depuis cette date. Le témoin

recontrait le prévenu assez souvent au garage de Waverley Motors et à l'entrepôt de la Eastern Motors, 310 rue Spark.

La porte de l'auto
Ici le témoin précise: "Il avait été question, entre Bertrand et moi, que Bertrand change d'auto, parce que, tout en faisant de l'assurance, je vendais des automobiles. Le 26 novembre 1934, je suis allé à Hull avec Bertrand et j'étais assis avec lui sur le siège d'avant. Arrivé à Hull je voulus sortir de l'auto mais la porte de fonctionnait pas. Il fallut que Bertrand sorte le premier et coure de l'autre côté de l'auto pour m'ouvrir la porte par en dehors. Je me souviens qu'il me dit: 'Cette porte ne travaille pas'. Je suis allé quatre ou cinq fois en auto avec lui et à chaque fois il avait du trouble avec cette porte."

—Quand vous a-t-il parlé d'assurances pour la première fois? demande Me Gagnon.

—C'est moi qui ai commencé à lui en parler et il me 'badraie', comme tous les agents, à chaque fois que je le voyais.

—Pourquoi?

—Parce que c'est un jeune homme et je me disais qu'il était capable de payer par son travail. Un jour, Bertrand me dit qu'un type de la Métropolitaine lui avait proposé une assurance et qu'il avait donné sa parole. C'est moi qui lui suggérai alors: "Puis-je avoir votre femme, moi, pour l'assurer, si vous avez promis à un autre pour vous?" Il me dit qu'il y songerait. Un soir, j'allai le voir et Bertrand avec sa femme me montrèrent trois petits cahiers et il me dit: "Vous voyez, nous pouvons sauver \$25 par mois." A ce moment, le téléphone sonna et Bertrand partit pour faire une course. Quand je fus seul avec sa femme elle consentit à se faire assurer. Bertrand revint à 10 heures du soir et je restai jusqu'à une heure après minuit pour tout lui expliquer et quand je partis j'avais la promesse qu'il ferait assurer sa femme et que lui s'assurerait avec le type de la Métropolitaine, qui lui donnait un voyage chaque jour.

—Dites bien au jury, demande Me Gagnon, qui suggéra le premier cette assurance sur la vie de madame Bertrand?

—Ce fut moi et c'est après qu'il m'eût dit qu'il voulait s'assurer dans la Métropolitaine. Je lui dis: "Pourquoi tu n'assures pas ta femme avec moi?"

—Relatez ce que vous savez de cette affaire.

—Bien, quand ça fut décidé que j'assurerais sa femme pour \$5,000 je la fis examiner par un médecin. Vous aviez un bon "prospect", commente Me Gagnon.

—Oui et c'est assez rare que je les perds. Il m'avait déjà dit qu'il mettait \$300 à la banque par année et je savais qu'il pourrait payer \$125 de plus en assurances et continuer à bien vivre.

—Et l'application?

—Elle fut signée le 1er décembre. Je courus à la Dominion Life et je déposai le \$5 réglementaire. Puis je fis rapport que Bertrand devait avoir \$5,000 pour lui dans la Métropolitaine. Je le vis à plusieurs reprises et je lui disais: "Quand ma compagnie aura ton rapport de la Métropolitaine, tu auras ta police. Je revis Bertrand et sa femme le jour de la remise de la police. C'est moi qui la donnai à sa femme et il était 5 heures du soir."

RADIO-COURRIER

Vendredi 6 décembre

En un coup d'oeil

Lionel Barrymore et Dick Powell, chanteurs et danseurs, ce soir. — Jessica Dragonette, chanteuse, ce soir. — Irene Rich, danseuse, ce soir. — Le Bal des Beaux-Arts de New-York à minuit 30. — L'heure provinciale: piano et chant. Ce matin: Charlie Chaplin et Cie. — Chansonnètes françaises.

Articles d'intérêt

Heure de l'appréciation de la musique

Par CFCF ce matin à 11 h. 1.
L'orchestre dirigé par Walter Damrosch exécutera cet après-midi le programme suivant:
1.—Polonaise, extrait de la suite en si mineur de Bach.
2.—Menuet, extrait de l'"Arlésienne" suite No 3 de Bizet.
3.—"Sous les tilleuls", extrait des "Scènes alsaciennes", de Massenet.
4.—Variations, extraits du quintette pour clarinettes, œuvre de Mozart.
5.—Kikimora, œuvre de Liadov.



Voici Jessica Dragonette qui se fera entendre ce soir à WEAF à 8 heures.

4.—Pavane de la beauté endormie, extrait de la suite "Mother Goose", de Ravel.
7.—Le jardin enchanté, extrait de la même suite de Ravel.
8.—"Witch's ride", extrait de "Hansel and Gretel", de Humperdinck.

Musique symphonique: Sibyllus

Par CFCF cet après-midi à 3 h. 15.
Le programme de la symphonie de l'"Eastman School" sera entièrement composé de la musique de Sibyllus. M. Westcott Hanson dirigera le grand orchestre. Voici les détails:
1.—Symphonie No 1, en mi mineur.
2.—Premier mouvement.
3.—Poème symphonique En Saga.
4.—Suite Karelia.
5.—Poème symphonique "Finlandia".

La peur de tout, Madame
Par CKAC cet après-midi à 4 h.
Mme Claudine Leduc revendra au micro cet après-midi pour vous entretenir d'un peu de tout, mesdames. Il est sûr qu'elle vous intéressera.

Programme pour les enfants

Par CKAC cet après-midi à 4 h. 30.
Les fabricants de la "Peptonine" ont préparé pour cet après-midi un programme spécialement dédié aux tout-petits. Cette émission ne manquera pas d'amuser vos enfants, mesdames. Le maître de cérémonie, Yvon MacLean, âgé de 8 ans. Nous ne doutons pas qu'il sache bien faire les choses. Mlle Eva Dupuis dirigera le Théâtre d'enfants.

L'heure provinciale

Par CKAC ce soir à 8 h. 1.
Programme varié avec le concours de Mlle Esther Wayland, pianiste; M. Georges Dufresne, ténor; et du quatuor à cordes sous la direction de M. Jean Deslauriers.
5 h. 00 Causerie: "The Women's Institute as a factor in adult education". Mlle H. B. McCain, surintendante du Women's Institute of the province of Quebec.
5 h. 15 Concert:
1.—Nocturne (Deuxième quatuor en ré majeur), Borodine-Rochon.
2.—Quatuor à cordes, direction J. Deslauriers.
3.—Chant:
a) "Ma vigne et ma mie", Charles Cavillier.
b) "Ah! si les fleurs avaient des yeux", Massenet. Georges Dufresne, ténor.
3.—Piano: Rondo, John Field. Mlle Esther Wayland.
4.—Sketch: "Denise cherche un ami", Jeanot Marli.
5.—Piano: Toccata, Paradise. Mlle Esther Wayland.
6.—Chant: Impatience, Schubert. Georges Dufresne, ténor.
7.—Finale (Op. 74, No 3) — Haydn-Rochon. Quatuor à cordes, direction Jean Deslauriers.

Hollywood Hotel: Lionel Barrymore et Dick Powell

Par CKAC ce soir à 9 h. 1.
Comme nous l'avons annoncé, Lionel Barrymore prendra part au programme "Hollywood Hotel" ce soir en interprétant quelques scènes de "Ah! Wilder-ness". Les autres acteurs seront: Eric Linden et Cecil Parker, deux artistes de cinéma. Le programme musical est aussi très intéressant. Dick Powell chantera quelques-uns des plus nouveaux succès américains: "Take Me Back To My Boots and Saddle", "Where Am I?", "I Love To Dream", "I Feel Sorry for the Rose", et en duo avec Frances Langford, "When the Leaves Bid the Trees Goodbye". Anne Jamieson chantera "Thunder over Paradise". L'orchestre dirigé par Raymond Paige exécutera un numéro spécial intitulé "Russian Fantasy".

Le Bal des Beaux-Arts à New-York

Par CKAC à minuit 30.
Le poste CKAC ce soir à minuit 30, diffusion de la WABC pendant laquelle Bob Trout, speaker du CBS, donnera une description de l'aspect que présentera le Bal des Beaux-Arts à l'hôtel Waldorf-Astoria.
Ce bal costumé est le plus élaboré de la saison d'automne à New-York. Les invités se verront transporter, au soir aux Indes. Le bal représentera un circuit que le Maharajah de Ragout aura fait venir pour le divertissement de son ami le Vice-Roi. Les fêtes débuteront à minuit par l'entrée du Vice-Roi qui en la circonstance, sera M. William Rhinelandier Stewart. M. Arthur

Ware, qui se sera fait une tête de Maharajah lui souhaitera la bienvenue. Ces deux hauts personnages prendront place ensuite sur une estrade. Une troupe de clowns et d'acrobatas accompagnés d'éléphants et d'ours exécuteront alors pour le plaisir des invités mille et une pirouettes. Des spectacles entièrement différents seront présentés à 1 h. 30 et à 3 h. 30 demain matin tandis que la danse se poursuivra jusqu'aux petites heures.
Ce bal est une parodie du fameux Bal des Arts à Paris.

Postes américains

Irene Rich
Par WJZ ce soir à 8 h. 1.
Irene Rich, actrice bien connue, se fera ce soir la protagoniste de "Crossed and Double Crossed".

Jessica Dragonette
Par WEAF ce soir à 8 h. 1.
Les artistes qui prendront part au programme "Cities service" ce soir sont les suivants: Jessica Dragonette, soprano; le quatuor "Cities service"; Frank Santa et Milton Rottenberg; duettistes du piano: Rosario Bourdon et les membres de son orchestre. Voici les détails de l'émission: Marche et procession de Bachus, extrait de Sylvia. Sameday (Dragonette). Cuddle up, Little closer (Quatuor). "Amoureuse", "Ave Maria", extra de Cavalleria Rusticana (Dragonette). Menuet, "A Pretty Girl is Like a Melody" (Simmons). Extraits de "Bohemian Girl" (Ensemble). "Don't give up the ship" (Mandy). (Quatuor). Traumerel. "To Paradise", extrait de "Maytime" (Dragonette). "Musical Snuff Box". "I danced into love with you". (Duo). "When a Gypsy makes his violin cry" (Ensemble).

Eleanor Powell
Par WABC ce soir à 8 h. 1.
Eleanor Powell, chanteuse et la plus habile danseuse à claquettes au monde, sera de nouveau la vedette du programme "Flying Red Horse Tavern" ce soir. Elle chantera et dansera. Freddie Rich dirigera l'orchestre.

Bob Crosby et son orchestre
Par WJZ ce soir à 8 h. 15.
Voici les pièces que Bob Crosby et ses musiciens exécuteront ce soir:
1.—"On Treasure Island".
2.—"Take Me Back To My Boots and Saddle".
3.—"No Other One".
4.—"Broken Record".

Variétés de Broadway

Par WABC ce soir à 8 h. 20.
Les vedettes de cette émission seront Oscar Shaw, Elizabeth Lennox et Carmela Ponselle. L'orchestre sera dirigé par Victor Arden. La pièce que Carmela Ponselle chantera s'intitule: "The Sweetest Story Ever Told".

Détails de la journée

A CKAC

7 h. 45 Cheerful Earful.
7 h. 55 Somnambule.
8 h. 00 Charlie Chappell et Cie.
8 h. 15 Les Troubadours Pines.
8 h. 30 Chansons françaises.
8 h. 45 Deer-Columbia (CBS).
9 h. 00 La Magie culinaire — Borden.
9 h. 15 Le Quatuor Cadets (CBS).
9 h. 30 Nouvelles "La Presse".
10 h. 00 L'heure.
10 h. 05 Etern vous et moi.
10 h. 15 Cours d'ouverture de la bourse.
10 h. 20 Service rapide.
10 h. 25 Variétés.
10 h. 30 L'heure "Bulova".
10 h. 35 Ecoutez du Glück.
10 h. 40 Cours de midi de la bourse.
10 h. 45 Mercuriale des produits laitiers.
10 h. 50 Blue Flame (CBS).
10 h. 55 Les "Continental", Nina Taylor et Pete Woodley (CBS).
11 h. 00 Chester A. Davis (CBS).
11 h. 05 Ligue des Droits de la Femme.
11 h. 10 Variétés.
11 h. 15 Programme Educationnel (CBS).
11 h. 20 Boek Musical (CBS).
11 h. 25 Mark Warnow (CBS).
11 h. 30 Un peu de tout Madame.
11 h. 35 Fanfare de l'Armée Américaine (CBS).
11 h. 40 La Peptonine — Programme pour les enfants et les mères.
11 h. 45 Les événements sociaux.
11 h. 50 L'heure "Bulova".
11 h. 55 Le programme du Foyer.
12 h. 00 Nouveautés instrumentales.
12 h. 05 L'heure Récréative.
12 h. 10 L'heure "Bulova".
12 h. 15 04 Revue Sportive.
12 h. 20 Chansons françaises.
12 h. 25 Le Curé de Village.
12 h. 30 Lutz Dann — The Minstrel Man (CBS).
12 h. 35 L'heure Provinciale. — Conférence et Musique.
12 h. 40 L'heure "Bulova".
12 h. 45 Hollywood Hotel (CBS).
12 h. 50 Variétés.
12 h. 55 Geo. Simms et son orchestre.
1 h. 00 Commentaires de la guerre.
1 h. 05 M. Emil Vallandou.
1 h. 10 Mary Eastman, soprano et orchestre (CBS).
1 h. 15 L'heure "Bulova" et température.
1 h. 20 Le reporter sportif Nelson.
1 h. 25 L'orchestre Vin St-George.
1 h. 30 Dick Gardiner et orchestre (CBS).
1 h. 35 Laient on Parade.
1 h. 40 Beaux Arts Ball (CBS).
1 h. 45 Orchestre de Frank Bailey (CBS).
1 h. 50 L'heure "Bulova". Fin des émissions.

A CKAC

7 h. 45 Cheerful Earful.
7 h. 55 Somnambule.
8 h. 00 Charlie Chappell et Cie.
8 h. 15 Les Troubadours Pines.
8 h. 30 Chansons françaises.
8 h. 45 Deer-Columbia (CBS).
9 h. 00 La Magie culinaire — Borden.
9 h. 15 Le Quatuor Cadets (CBS).
9 h. 30 Nouvelles "La Presse".
10 h. 00 L'heure.
10 h. 05 Etern vous et moi.
10 h. 15 Cours d'ouverture de la bourse.
10 h. 20 Service rapide.
10 h. 25 Variétés.
10 h. 30 L'heure "Bulova".
10 h. 35 Ecoutez du Glück.
10 h. 40 Cours de midi de la bourse.
10 h. 45 Mercuriale des produits laitiers.
10 h. 50 Blue Flame (CBS).
10 h. 55 Les "Continental", Nina Taylor et Pete Woodley (CBS).
11 h. 00 Chester A. Davis (CBS).
11 h. 05 Ligue des Droits de la Femme.
11 h. 10 Variétés.
11 h. 15 Programme Educationnel (CBS).
11 h. 20 Boek Musical (CBS).
11 h. 25 Mark Warnow (CBS).
11 h. 30 Un peu de tout Madame.
11 h. 35 Fanfare de l'Armée Américaine (CBS).
11 h. 40 La Peptonine — Programme pour les enfants et les mères.
11 h. 45 Les événements sociaux.
11 h. 50 L'heure "Bulova".
11 h. 55 Le programme du Foyer.
12 h. 00 Nouveautés instrumentales.
12 h. 05 L'heure Récréative.
12 h. 10 L'heure "Bulova".
12 h. 15 04 Revue Sportive.
12 h. 20 Chansons françaises.
12 h. 25 Le Curé de Village.
12 h. 30 Lutz Dann — The Minstrel Man (CBS).
12 h. 35 L'heure Provinciale. — Conférence et Musique.
12 h. 40 L'heure "Bulova".
12 h. 45 Hollywood Hotel (CBS).
12 h. 50 Variétés.
12 h. 55 Geo. Simms et son orchestre.
1 h. 00 Commentaires de la guerre.
1 h. 05 M. Emil Vallandou.
1 h. 10 Mary Eastman, soprano et orchestre (CBS).
1 h. 15 L'heure "Bulova" et température.
1 h. 20 Le reporter sportif Nelson.
1 h. 25 L'orchestre Vin St-George.
1 h. 30 Dick Gardiner et orchestre (CBS).
1 h. 35 Laient on Parade.
1 h. 40 Beaux Arts Ball (CBS).
1 h. 45 Orchestre de Frank Bailey (CBS).
1 h. 50 L'heure "Bulova". Fin des émissions.

A CKAC

7 h. 45 Cheerful Earful.
7 h. 55 Somnambule.
8 h. 00 Charlie Chappell et Cie.
8 h. 15 Les Troubadours Pines.
8 h. 30 Chansons françaises.
8 h. 45 Deer-Columbia (CBS).
9 h. 00 La Magie culinaire — Borden.
9 h. 15 Le Quatuor Cadets (CBS).
9 h. 30 Nouvelles "La Presse".
10 h. 00 L'heure.
10 h. 05 Etern vous et moi.
10 h. 15 Cours d'ouverture de la bourse.
10 h. 20 Service rapide.
10 h. 25 Variétés.
10 h. 30 L'heure "Bulova".
10 h. 35 Ecoutez du Glück.
10 h. 40 Cours de midi de la bourse.
10 h. 45 Mercuriale des produits laitiers.
10 h. 50 Blue Flame (CBS).
10 h. 55 Les "Continental", Nina Taylor et Pete Woodley (CBS).
11 h. 00 Chester A. Davis (CBS).
11 h. 05 Ligue des Droits de la Femme.
11 h. 10 Variétés.
11 h. 15 Programme Educationnel (CBS).
11 h. 20 Boek Musical (CBS).
11 h. 25 Mark Warnow (CBS).
11 h. 30 Un peu de tout Madame.
11 h. 35 Fanfare de l'Armée Américaine (CBS).
11 h. 40 La Peptonine — Programme pour les enfants et les mères.
11 h. 45 Les événements sociaux.
11 h. 50 L'heure "Bulova".
11 h. 55 Le programme du Foyer.
12 h. 00 Nouveautés instrumentales.
12 h. 05 L'heure Récréative.
12 h. 10 L'heure "Bulova".
12 h. 15 04 Revue Sportive.
12 h. 20 Chansons françaises.
12 h. 25 Le Curé de Village.
12 h. 30 Lutz Dann — The Minstrel Man (CBS).
12 h. 35 L'heure Provinciale. — Conférence et Musique.
12 h. 40 L'heure "Bulova".
12 h. 45 Hollywood Hotel (CBS).
12 h. 50 Variétés.
12 h. 55 Geo. Simms et son orchestre.
1 h. 00 Commentaires de la guerre.
1 h. 05 M. Emil Vallandou.
1 h. 10 Mary Eastman, soprano et orchestre (CBS).
1 h. 15 L'heure "Bulova" et température.
1 h. 20 Le reporter sportif Nelson.
1 h. 25 L'orchestre Vin St-George.
1 h. 30 Dick Gardiner et orchestre (CBS).
1 h. 35 Laient on Parade.
1 h. 40 Beaux Arts Ball (CBS).
1 h. 45 Orchestre de Frank Bailey (CBS).
1 h. 50 L'heure "Bulova". Fin des émissions.

A CKAC

7 h. 45 Cheerful Earful.
7 h. 55 Somnambule.
8 h. 00 Charlie Chappell et Cie.
8 h. 15 Les Troubadours Pines.
8 h. 30 Chansons françaises.
8 h. 45 Deer-Columbia (CBS).
9 h. 00 La Magie culinaire — Borden.
9 h. 15 Le Quatuor Cadets (CBS).
9 h. 30 Nouvelles "La Presse".
10 h. 00 L'heure.
10 h. 05 Etern vous et moi.
10 h. 15 Cours d'ouverture de la bourse.
10 h. 20 Service rapide.
10 h. 25 Variétés.
10 h. 30 L'heure "Bulova".
10 h. 35 Ecoutez du Glück.
10 h. 40 Cours de midi de la bourse.
10 h. 45 Mercuriale des produits laitiers.
10 h. 50 Blue Flame (CBS).
10 h. 55 Les "Continental", Nina Taylor et Pete Woodley (CBS).
11 h. 00 Chester A. Davis (CBS).
11 h. 05 Ligue des Droits de la Femme.
11 h. 10 Variétés.
11 h. 15 Programme Educationnel (CBS).
11 h. 20 Boek Musical (CBS).
11 h. 25 Mark Warnow (CBS).
11 h. 30 Un peu de tout Madame.
11 h. 35 Fanfare de l'Armée Américaine (CBS).
11 h. 40 La Peptonine — Programme pour les enfants et les mères.
11 h. 45 Les événements sociaux.
11 h. 50 L'heure "Bulova".
11 h. 55 Le programme du Foyer.
12 h. 00 Nouveautés instrumentales.
12 h. 05 L'heure Récréative.
12 h. 10 L'heure "Bulova".
12 h. 15 04 Revue Sportive.
12 h. 20 Chansons françaises.
12 h. 25 Le Curé de Village.
12 h. 30 Lutz Dann — The Minstrel Man (CBS).
12 h. 35 L'heure Provinciale. — Conférence et Musique.
12 h. 40 L'heure "Bulova".
12 h. 45 Hollywood Hotel (CBS).
12 h. 50 Variétés.
12 h. 55 Geo. Simms et son orchestre.
1 h. 00 Commentaires de la guerre.
1 h. 05 M. Emil Vallandou.
1 h. 10 Mary Eastman, soprano et orchestre (CBS).
1 h. 15 L'heure "Bulova" et température.
1 h. 20 Le reporter sportif Nelson.
1 h. 25 L'orchestre Vin St-George.
1 h. 30 Dick Gardiner et orchestre (CBS).
1 h. 35 Laient on Parade.
1 h. 40 Beaux Arts Ball (CBS).
1 h. 45 Orchestre de Frank Bailey (CBS).
1 h. 50 L'heure "Bulova". Fin des émissions.

A CKAC

7 h. 45 Cheerful Earful.
7 h. 55 Somnambule.
8 h. 00 Charlie Chappell et Cie.
8 h. 15 Les Troubadours Pines.
8 h. 30 Chansons françaises.
8 h. 45 Deer-Columbia (CBS).
9 h. 00 La Magie culinaire — Borden.
9 h. 15 Le Quatuor Cadets (CBS).
9 h. 30 Nouvelles "La Presse".
10 h. 00 L'heure.
10 h. 05 Etern vous et moi.
10 h. 15 Cours d'ouverture de la bourse.
10 h. 20 Service rapide.
10 h. 25 Variétés.
10 h. 30 L'heure "Bulova".
10 h. 35 Ecoutez du Glück.
10 h. 40 Cours de midi de la bourse.
10 h. 45 Mercuriale des produits laitiers.
10 h. 50 Blue Flame (CBS).
10 h. 55 Les "Continental", Nina Taylor et Pete Woodley (CBS).
11 h. 00 Chester A. Davis (CBS).
11 h. 05 Ligue des Droits de la Femme.
11 h. 10 Variétés.
11 h. 15 Programme Educationnel (CBS).
11 h. 20 Boek Musical (CBS).
11 h. 25 Mark Warnow (CBS).
11 h. 30 Un peu de tout Madame.
11 h. 35 Fanfare de l'Armée Américaine (CBS).
11 h. 40 La Peptonine — Programme pour les enfants et les mères.
11 h. 45 Les événements sociaux.
11 h. 50 L'heure "Bulova".
11 h. 55 Le programme du Foyer.
12 h. 00 Nouveautés instrumentales.
12 h. 05 L'heure Récréative.
12 h. 10 L'heure "Bulova".
12 h. 15 04 Revue Sportive.
12 h. 20 Chansons françaises.
12 h. 25 Le Curé de Village.
12 h. 30 Lutz Dann — The Minstrel Man (CBS).
12 h. 35 L'heure Provinciale. — Conférence et Musique.
12 h. 40 L'heure "Bulova".
12 h. 45 Hollywood Hotel (CBS).
12 h. 50 Variétés.
12 h. 55 Geo. Simms et son orchestre.
1 h. 00 Commentaires de la guerre.
1 h. 05 M. Emil Vallandou.
1 h. 10 Mary Eastman, soprano et orchestre (CBS).
1 h. 15 L'heure "Bulova" et température.
1 h. 20 Le reporter sportif Nelson.
1 h. 25 L'orchestre Vin St-George.
1 h. 30 Dick Gardiner et orchestre (CBS).
1 h. 35 Laient on Parade.
1 h. 40 Beaux Arts Ball (CBS).
1 h. 45 Orchestre de Frank Bailey (CBS).
1 h. 50 L'heure "Bulova". Fin des émissions.

A CKAC

7 h. 45 Cheerful Earful.
7 h. 55 Somnambule.
8 h. 00 Charlie Chappell et Cie.
8 h. 15 Les Troubadours Pines.
8 h. 30 Chansons françaises.
8 h. 45 Deer-Columbia (CBS).
9 h. 00 La Magie culinaire — Borden.
9 h. 15 Le Quatuor Cadets (CBS).
9 h. 30 Nouvelles "La Presse".
10 h. 00 L'heure.
10 h. 05 Etern vous et moi.
10 h. 15 Cours d'ouverture de la bourse.
10 h. 20 Service rapide.
10 h. 25 Variétés.
10 h. 30 L'heure "Bulova".
10 h. 35 Ecoutez du Glück.
10 h. 40 Cours de midi de la bourse.
10 h. 45 Mercuriale des produits laitiers.
10 h. 50 Blue Flame (CBS).
10 h. 55 Les "Continental", Nina Taylor et Pete Woodley (CBS).
11 h. 00 Chester A. Davis (CBS).
11 h. 05 Ligue des Droits de la Femme.
11 h. 10 Variétés.
11 h. 15 Programme Educationnel (CBS).
11 h. 20 Boek Musical (CBS).
11 h. 25 Mark Warnow (CBS).
11 h. 30 Un peu de tout Madame.
11 h. 35 Fanfare de l'Armée Américaine (CBS).
11 h. 40 La Peptonine — Programme pour les enfants et les mères.
11 h. 45 Les événements sociaux.
11 h. 50 L'heure "Bulova".
11 h. 55 Le programme du Foyer.
12 h. 00 Nouveautés instrumentales.
12 h. 05 L'heure Récréative.
12 h. 10 L'heure "Bulova".
12 h. 15 04 Revue Sportive.
12 h. 20 Chansons françaises.
12 h. 25 Le Curé de Village.
12 h. 30 Lutz Dann — The Minstrel Man (CBS).
12 h. 35 L'heure Provinciale. — Conférence et Musique.
12 h. 40 L'heure "Bulova".
12 h. 45 Hollywood Hotel (CBS).
12 h. 50 Variétés.
12 h. 55 Geo. Simms et son orchestre.
1 h. 00 Commentaires de la guerre.
1 h. 05 M. Emil Vallandou.
1 h. 10 Mary Eastman, soprano et orchestre (CBS).
1 h. 15 L'heure "Bulova" et température.
1 h. 20 Le reporter sportif Nelson.
1 h. 25 L'orchestre Vin St-George.
1 h. 30 Dick Gardiner et orchestre (CBS).
1 h. 35 Laient on Parade.
1 h. 40 Beaux Arts Ball (CBS).
1 h. 45 Orchestre de Frank Bailey (CBS).
1 h. 50 L'heure "Bulova". Fin des émissions.

A CKAC

7 h. 45 Cheerful Earful.
7 h. 55 Somnambule.
8 h. 00 Charlie Chappell et Cie.
8 h. 15 Les Troubadours Pines.
8 h. 30 Chansons françaises.
8 h. 45 Deer-Columbia (CBS).
9 h. 00 La Magie culinaire — Borden.
9 h. 15 Le Quatuor Cadets (CBS).
9 h. 30 Nouvelles "La Presse".
10 h. 00 L'heure.
10 h. 05 Etern vous et moi.
10 h. 15 Cours d'ouverture de la bourse.
10 h. 20 Service rapide.
10 h. 25 Variétés.
10 h. 30 L'heure "Bulova".
10 h. 35 Ecoutez du Glück.
10 h. 40 Cours de midi de la bourse.
10 h. 45 Mercuriale des produits laitiers.
10 h. 50 Blue Flame (CBS).
10 h. 55 Les "Continental", Nina Taylor et Pete Woodley (CBS).
11 h. 00 Chester A. Davis (CBS).
11 h. 05 Ligue des Droits de la Femme.
11 h. 10 Variétés.
11 h. 15 Programme Educationnel (CBS).
11 h. 20 Boek Musical (CBS).
11 h. 25 Mark Warnow (CBS).
11 h. 30 Un peu de tout Madame.
11 h. 35 Fanfare de l'Armée Américaine (CBS).
11 h. 40 La Peptonine — Programme pour les enfants et les mères.
11 h. 45 Les événements sociaux.
11 h. 50 L'heure "Bulova".
11 h. 55 Le programme du Foyer.
12 h. 00 Nouveautés instrumentales.
12 h. 05 L'heure Récréative.
12 h. 10 L'heure "Bulova".
12 h. 15 04 Revue Sportive.
12 h. 20 Chansons françaises.
12 h. 25 Le Curé de Village.
12 h. 30 Lutz Dann — The Minstrel Man (CBS).
12 h. 35 L'heure Provinciale. — Conférence et Musique.
12 h. 40 L'heure "Bulova".
12 h. 45 Hollywood Hotel (CBS).
12 h. 50 Variétés.
12 h. 55 Geo. Simms et son orchestre.
1 h. 00 Commentaires de la guerre.
1 h. 05 M. Emil Vallandou.
1 h. 10 Mary Eastman, soprano et orchestre (CBS).
1 h. 15 L'heure "Bulova" et température.
1 h. 20 Le reporter sportif Nelson.
1 h. 25 L'orchestre Vin St-George.
1 h. 30 Dick Gardiner et orchestre (CBS).
1 h. 35 Laient on Parade.
1 h. 40 Beaux Arts Ball (CBS).
1 h. 45 Orchestre de Frank Bailey (CBS).
1 h. 50 L'heure "Bulova". Fin des émissions.

A CKAC

7 h. 45 Cheerful Earful.
7 h. 55 Somnambule.
8 h. 00 Charlie Chappell et Cie.
8 h. 15 Les Troubadours Pines.
8 h. 30 Chansons françaises.
8 h. 45 Deer-Columbia (CBS).
9 h. 00 La Magie culinaire — Borden.
9 h. 15 Le Quatuor Cadets (CBS).
9 h. 30 Nouvelles "La Presse".
10 h. 00 L'heure.
10 h. 05 Etern vous et moi.
10 h. 15 Cours d'ouverture de la bourse.
10 h. 20 Service rapide.
10 h. 25 Variétés.
10 h. 30 L'heure "Bulova".
10 h. 35 Ecoutez du Glück.
10 h. 40 Cours de midi de la bourse.
10 h. 45 Mercuriale des produits laitiers.
10 h. 50 Blue Flame (CBS).
10 h. 55 Les "Continental", Nina Taylor et Pete Woodley (CBS).
11 h. 00 Chester A. Davis (CBS).
11 h. 05 Ligue des Droits de la Femme.
11 h. 10 Variétés.
11 h. 15 Programme Educationnel (CBS).
11 h. 20 Boek Musical (CBS).
11 h. 25 Mark Warnow (CBS).
11 h. 30 Un peu de tout Madame.
11 h. 35 Fanfare de l'Armée Américaine (CBS).
11 h. 40 La Peptonine — Programme pour les enfants et les mères.
11 h. 45 Les événements sociaux.
11 h. 50 L'heure "Bulova".
11 h. 55 Le programme du Foyer.
12 h. 00 Nouveautés instrumentales.
12 h. 05 L'heure Récréative.
12 h. 10 L'heure "Bulova".
12 h. 15 04 Revue Sportive.
12 h. 20 Chansons françaises.
12 h. 25 Le Curé de Village.
12 h. 30 Lutz Dann — The Minstrel Man (CBS).
12 h. 35 L'heure Provinciale. — Conférence et Musique.
12 h. 40 L'heure "Bulova".
12 h. 45 Hollywood Hotel (CBS).
12 h. 50 Variétés.
12 h. 55 Geo. Simms et son orchestre.
1 h. 00 Commentaires de la guerre.
1 h. 05 M. Emil Vallandou.
1 h. 10 Mary Eastman, soprano et orchestre (CBS).
1 h. 15 L'heure "Bulova" et température.
1 h. 20 Le reporter sportif Nelson.
1 h. 25 L'orchestre Vin St-George.
1 h. 30 Dick Gardiner et orchestre (CBS).
1 h. 35 Laient on Parade.
1 h. 40 Beaux Arts Ball (CBS).
1 h. 45 Orchestre de Frank Bailey (CBS).
1 h. 50 L'heure "Bulova". Fin des émissions.

A CKAC

7 h. 45 Cheerful Earful.
7 h. 55 Somnambule.
8 h. 00 Charlie Chappell et Cie.
8 h. 15 Les Troubadours Pines.
8 h. 30 Chansons françaises.
8 h. 45 Deer-Columbia (CBS).
9 h. 00 La Magie culinaire — Borden.
9 h. 15 Le Quatuor Cadets (CBS).
9 h. 30 Nouvelles "La Presse".
10 h. 00 L'heure.
10 h. 05 Etern vous et moi.
10 h. 15 Cours d'ouverture de la bourse.
10 h. 20 Service rapide.
10 h. 25 Variétés.
10 h. 30 L'heure "Bulova".
10 h. 35 Ecoutez du Glück.
10 h. 40 Cours de midi de la bourse.
10 h. 45 Mercuriale des produits laitiers.
10 h. 50 Blue Flame (CBS).
10 h. 55 Les "Continental", Nina Taylor et Pete Woodley (CBS).
11 h. 00 Chester A. Davis (CBS).
11 h. 05 Ligue des Droits de la Femme.
11 h. 10 Variétés.
11 h. 15 Programme Educationnel (CBS).
11 h. 20 Boek Musical (CBS).
11 h. 25 Mark Warnow (CBS).
11 h. 30 Un peu de tout Madame.
11 h. 35 Fanfare de l'Armée Américaine (CBS).
11 h. 40 La Peptonine — Programme pour les enfants et les mères.
11 h. 45 Les événements sociaux.
11 h. 50 L'heure "Bulova".
11 h. 55 Le programme du Foyer.
12 h. 00 Nouveautés instrumentales.
12 h. 05 L'heure Récréative.
12 h. 10 L'heure "Bulova".
12 h. 15 04 Revue Sportive.
12 h. 20 Chansons françaises.
12 h. 25 Le Curé de Village.
12 h. 30 Lutz Dann — The Minstrel Man (CBS).
12 h. 35 L'heure Provinciale. — Conférence et Musique.
12 h. 40 L'heure "Bulova".
12 h. 45 Hollywood Hotel (CBS).
12 h. 50 Variétés.
12 h. 55 Geo. Simms et son orchestre.
1 h. 00 Commentaires de la guerre.
1 h. 05 M. Emil Vallandou.
1 h. 10 Mary Eastman, soprano et orchestre (CBS).
1 h. 15 L'heure "Bulova" et température.
1 h. 20 Le reporter sportif Nelson.
1 h. 25 L'orchestre Vin St-George.
1 h. 30 Dick Gardiner et orchestre (CBS).
1 h. 35 Laient on Parade.
1 h. 40 Beaux Arts Ball (CBS).
1 h. 45 Orchestre de Frank Bailey (CBS).
1 h. 50 L'heure "Bulova". Fin des émissions.

A CKAC

RADIOTRONS
MARCONI
RVC
SONT EN VENTE PARTOUT

CE SOIR
Les nouvelles du "Canada"
à 11 hrs 30
Poste CFCF



Voici Joan Blaine, l'actrice la plus populaire de la radio américaine. Elle prendra part à l'émission "Princess Pat" diffusée par WJZ le lundi soir à 9 h. 30.

5 h. 45 Pour vous plaire.
6 h. 00 Raymar.
6 h. 15 Cours de la bourse minière.
6 h. 30 Radio-annuaire.
7 h. 00 Programme Valda.
7 h. 15 Variétés.
7 h. 30 L'heure "J.-B. Léger et Cie".
7 h. 45 Le Verc Ne

Les Américains causent une surprise désagréable aux Maroons en les battant 2-1

LES HOMMES DE DUTTON SONT TRES EFFECTIFS A LA DEFENSE

Ils opposent un mur infranchissable aux attaques des champions du monde

Wiseman brille

Il a un but et une assistance, tandis que Klein compte le but décisif

Devant près de 3,000 ardents partisans, les Maroons ont eu leur plus désagréable surprise de la saison, hier soir, au Forum, subissant un revers 2-1 aux mains des Amers, qu'ils considéraient comme une proie facile, et aux dépens de qui ils s'attendaient de passer en première position de la section canadienne de la Ligue Nationale.



Les gars de Red Dutton, qu'on considérait avant le début de la saison comme de sérieux aspirants à une place aux éliminatoires, ont justifié les prédictions des experts en disposant avec une assez grande aisance des défenseurs de la Coupe Stanley. Leur défense inébranlable a résisté victorieusement aux attaques répétées des Maroons, le superbe de leur gardien de buts, Roy Worters, et l'effectivité de leurs lignes d'avants leur ont donné un avantage marqué tout le temps du match.

Ce n'est que le travail splendide de Bill Beveridge qui a sauvé les champions du monde d'une défaite plus écrasante.

Jeu rapide

Les Maroons se sont lancés à l'attaque dès le début de la première période, mais ils se sont bientôt repêchés et ont ralenti leur allure, après avoir éprouvé la solidité des coups d'épaule que leur ont administrés les joueurs de défense des Amers. Ceux-ci ont attaqué énergiquement à leur tour, lorsque Cy Wentworth a été puni, mais le jeu de Beveridge dans les buts les a tenus en échec jusqu'au retour de Marvin. Enfin, après 17 minutes et 55 secondes de jeu, Carl Voss et Eddie Wiseman ont réussi à traverser la défense de Montréal, et Wiseman a compté le premier but du match, passant entre Evans et Conacher, et déjouant Beveridge grâce à une feinte habile.



Northcott compte

Les Maroons ont attaqué de plus belle, et leurs efforts ont finalement porté fruit lorsque, à trois minutes de la fin de la période, Baldy Northcott a déjoué Worters d'un lancer de revers après une série de passes avec Ward et Smith dans le territoire des Amers.

Le jeu, très rapide depuis le début du match, est devenu quelque peu rude à la troisième période. Eddie Wiseman a d'abord été puni pour avoir fait tomber Trotter, et les Maroons en ont profité pour maintenir continuellement la rondelle en territoire ennemi, mais leurs efforts ont été infructueux, et Wiseman est revenu sans que Maroons aient pu égaliser le compte. Quelques instants plus tard, Shields et Oliver se sont bousculés près de la clôture et tous deux ont été punis à leur tour.

Maroons impuissants

Lorsqu'ils sont revenus, Tommy Gorman a envoyé quatre passes vers la glace, tentant désespérément de trouver une solution à la défense de Red Dutton, mais celle-ci a su résister à tous les assauts, lançant la rondelle à l'autre bout de la patinoire quand la situation devenait par trop dangereuse. Les Maroons ont cependant réussi à lancer plusieurs fois vers les buts de Worters, mais le gardien des Amers a été continuellement à la hauteur de la situation, et a bloqué tout ce que les Maroons lui ont envoyé. Quelques-uns de ses arrêts ont même tenu du prodige.

La ligne Voss-Wiseman-Carr a été en vedette toute la soirée. Ses assauts ont été les plus dangereux, et elle a donné les deux buts décisifs aux Amers. Sweeney Schriener a été

LE HOCKEY

Hier soir

LIGUE NATIONALE

Américains 2, Maroons 1

Détroit 2, Boston 1

LIGUE CANAMERICAINE

Springfield 5, Providence 1

Ce soir

LIGUE INTERNATIONALE

Buffalo à Windsor

GROUPE JUNIOR

McGill vs Lafontaine

Canadien vs Verdun

LIGUE MONT-ROYAL

Mont-Royal vs Rosemont

Pirates vs Delorimier

Les classements

LIGUE NATIONALE

Section canadienne

J. G. P. N. P. C. Pts

Toronto 9 5 3 1 32 24 11

Maroons 8 5 3 0 19 13 10

Canadien 9 3 5 1 18 23 7

Américain 9 3 5 1 14 21 7

(Section américaine)

J. G. P. N. P. C. Pts

Chicago 9 6 2 1 18 12 13

Rangers 10 4 4 2 11 14 10

Détroit 8 2 2 4 10 11 8

Boston 9 2 6 0 7 11 4

LIGUE INTERNATIONALE

(Section est)

J. G. P. N. P. C. Pts

London 10 7 30 23 18 14

Syracuse 7 4 2 1 21 18 9

Buffalo 8 4 4 0 16 16 8

Rochester 9 2 70 22 32 4

(Section ouest)

J. G. P. N. P. C. Pts

Détroit 8 6 1 1 29 13 13

Cleveland 10 5 5 0 21 23 10

Windsor 11 3 6 2 24 27 8

Pittsburgh 9 3 6 0 24 33 6

LIGUE CANAMERICAINE

J. G. P. N. P. C. Pts

Philadelphia 8 7 1 0 30 10 14

New-Haven 10 5 4 1 28 27 11

Springfield 10 4 5 1 23 21 9

Providence 9 3 5 1 12 23 7

Boston 9 2 6 1 16 28 5

GROUPE SENIOR

J. G. P. N. P. C. Pts

Verdun 8 7 0 1 37 18 17

Ottawa 7 5 2 0 28 13 10

Royal 8 3 3 0 21 20 10

McGill 6 2 3 1 18 12 9

Victoria 8 2 2 4 22 21 9

Canadien 8 3 5 0 19 31 6

Lafontaine 7 0 7 0 13 43 0

LIGUE MONT-ROYAL

J. G. P. N. P. C. Pts

Concordia 2 2 0 0 7 3 4

McGill 2 1 1 0 2 2 2

Villars 1 0 0 1 2 2 1

U. de M. 2 0 1 1 2 3 1

St-Lambert 1 0 1 0 2 5 0

LIGUE MONT-ROYAL

J. G. P. N. P. C. Pts

Canarail 2 2 0 0 12 2 4

Rosemont 2 1 1 0 4 4 2

Pirates 1 0 0 1 4 4 1

Mc-Royal 2 0 1 1 4 13 1

Delorimier 1 0 1 0 1 2 0

GROUPE JUNIOR

J. G. P. N. P. C. Pts

Royal 3 3 0 0 10 4 6

Verdun 3 2 1 0 5 6 4

Canadien 2 1 0 1 6 3 3

Lafontaine 2 1 1 0 6 6 2

McGill 3 0 2 1 4 6 1

Victoria 3 0 3 0 5 11 0

LIGUE CITE ET DISTRICT

J. G. P. N. P. C. Pts

Shamrock 2 1 1 0 6 5 2

S. of Ireland 2 1 1 0 8 8 2

A. S. Franc. 2 1 1 0 4 4 2

Verdun 2 1 1 0 3 3 2

Montréal O. 2 1 1 0 2 2 2

Lachine 2 1 1 0 8 9 2

LIGUE JUNIOR MONT-ROYAL

J. G. P. N. P. C. Pts

Oxford 1 1 0 0 4 1 2

St-Lambert 1 1 0 0 2 0 2

Crane 1 0 1 0 1 4 0

Villars 1 0 1 0 0 2 0

Villars 1 0 1 0 0 2 0

Villars 1 0 1 0 0 2 0

Villars 1 0 1 0 0 2 0

Villars 1 0 1 0 0 2 0

Villars 1 0 1 0 0 2 0

Villars 1 0 1 0 0 2 0

Villars 1 0 1 0 0 2 0

Villars 1 0 1 0 0 2 0

Villars 1 0 1 0 0 2 0

Villars 1 0 1 0 0 2 0

Villars 1 0 1 0 0 2 0

Villars 1 0 1 0 0 2 0

Villars 1 0 1 0 0 2 0

Villars 1 0 1 0 0 2 0

Villars 1 0 1 0 0 2 0

Villars 1 0 1 0 0 2 0

Villars 1 0 1 0 0 2 0

Villars 1 0 1 0 0 2 0

Villars 1 0 1 0 0 2 0

Villars 1 0 1 0 0 2 0

AMERKS CAUSENT UNE SURPRISE AUX MAROONS



Roy Worters l'a échappé belle cette fois. Le voici, étendu à une dizaine de pieds de ses filets, après avoir bloqué un dur lancer de Robinson, qu'on voit au centre, tandis que Bill Brydges se prépare à pousser la rondelle plus loin. Chapman s'élance vers les filets, afin de prendre la place de Worters qui a laissé la cage sans gardien. Red Dutton, à gauche, s'approche aussi de la rondelle que l'on voit sous le bâton de Brydges. (Photo CANADA).



Une autre attaque des Maroons qui n'a pas réussi. Lionel Conacher, (No 3) tente de reprendre possession de la rondelle, que Worters se prépare à lancer dans le coin de la patinoire. Red Dutton est encore là, prêt à mettre Conacher en échec. A droite, on voit Hall Cotton qui s'avance pour prendre la rondelle. (Photo CANADA).

WINGS DEFONT LES BRUINS 2-1

Le manque de précision des joueurs de Boston, les prive de plusieurs chances de compter

Détroit, 5 (P.A.)—Les Red Wings de Detroit ont remporté leur seconde victoire en huit matchs depuis le début de la saison, en battant les Bruins de Boston 2 à 1 ce soir. C'est la huitième défaite de Boston en huit rencontres.

Les deux buts de Detroit ont été comptés à la première période, en moins de deux minutes. John Sorrell a compté le premier, son lancer ricochant dans le filet après avoir effleuré les jambières de Thompson. Ebbie Goodfellow a compté le second après une belle course individuelle.

A la seconde période, les Bruins ont attaqué énergiquement, mais leur manque de précision les a privés de plusieurs belles chances de compter. A l'engagement final, cinq Bruins se sont presque continuellement tenus en territoire ennemi. Le manque de précision a de nouveau détruit leurs espoirs jusqu'à ce qu'Eddie Shore force Normie Smith à se jeter sur la glace pour bloquer un lancer. Le retour est allé à John Beattie, qui a lancé la rondelle par-dessus Smith, comptant ainsi le seul but de Boston.

Le sommaire:
BOSTON.—Buts: Thompson; Défenses: Seibert et Shore; Centre: Wainwright; Aliens: Beattie et Clapper; Subs: Kaminsky, Sands, Shannon, Cowley, O'Neil, Bestler, Jenkins, Graham.
DETROIT.—Buts: Smith; Défenses: McDonald et Young; Centre: Barry; Aliens: Lewis et Aurie; Subs: Goodfellow, Bowman, Howe, W. Kilres, Sorrell, H. Kilres, Brunet, Kelly. Arbitres: Odie Cleghorn et Bill Bell.

1.—Detroit: Sorrell (Howe) 5:50
2.—Detroit: Goodfellow 7:39
Puntition: Bowman.

Deuxième période
Pas de point.
Puntition: Aucune.

Troisième période
1.—Boston: Beattie (Shore) 14:32
Puntition: Aucune.

Florian LeBrasseur arrive à Montréal

Il est reçu à la gare par une nombreuse délégation du Gymnase Central

Florian LeBrasseur est arrivé hier soir à Montréal par le train de 8 heures 45. Une forte délégation d'athlètes du Gymnase Central est allée à sa rencontre, avec à leur tête, le promoteur Jules Racicot. On remarquait aussi dans le groupe, Rosario Delisle, Eugène Demers, Desmond Greene, Harry Rogers, Antime Harbort, Jimmy Jones, le petit boxeur noir de Vancouver, Romeo St-Amand, du Central et nombres de lutteurs et boxeurs du Gymnase Central.

Le Brasseur commencera son entraînement en vue de son combat contre Bob Olin, au gymnase Central, cet après-midi à deux heures. Olin s'entraînera d'une heure à deux.

Florian ne porte aucune marque de son combat contre Jock McOvoy vendredi dernier à New-York, et ne semble pas affecté par cette défaite. Il se promet une éclatante revanche bientôt.

Le deuxième engagement mettra en lice les Pirates de Lachine et le Delorimier, John Phelan n'a pas encore digéré sa défaite de vendredi dernier et hier soir à une pratique de ses équipiers, ces derniers lui ont promis une victoire aux dépens des formidables Pirates.

Les deux clubs ont encore à se signaler par une victoire et nous pouvons assurer le public qu'il sera témoin d'un match contesté au plus haut degré.

RECORD DE BOB OLIN

Bob Olin, ex-champion mi-lourd du monde a comme amateur remporté 35 victoires consécutives sans une seule défaite. Il a remporté le tournoi Golden Gloves à New-York en 1928.

COMME PROFESSIONNEL

Larry Hogan Gagné K.O. 1 rd
Al Braddock K.O. 2 rds
Pat Walsh K.O. 3 rds
Tony Ferrante K.O. 5 rds
Willard Dix K.O. 1 rd
Tait Littman K.O. 4 rds
Bob Godwin K.O. 1 rd
George Larocco Dite. 10 rds
One Punch Williams Dite. 10 rds
Ralph Flanagan Dite. 10 rds
Clyde Chastain Dite. 10 rds
Al Gainer Dite. 10 rds
Bob Godwin Dite. 10 rds
Maxie Rosenbloom Dite. 10 rds
Joe Banovic Nul 10 rds
Charlie Masera 10 rds
Al Gainer 10 rds
Alie Feldman 10 rds
Al Gainer Perdu Dite. 10 rds
Lou Brouillard Dite. 10 rds
John Henry Lewis Dite. 10 rds

Bob Olin a remporté le championnat dans un match de 15 rounds contre Maxie Rosenbloom, le 16 novembre 1934.

John Henry Lewis a défait Bob Olin dans un match de 15 rounds pour le championnat, le 31 octobre 1935.

Le Mont-Royal joue ce soir

Tel que l'on aura remarqué dans ces colonnes ces jours-ci, la ligue de hockey Mont-Royal donnera ce soir son troisième programme régulier à des prix exceptionnellement bas. Les officiels de la ligue Mont-Royal ont voulu donner aux partisans de leurs cinq équipes du hockey amateur à un prix tel il ne s'en est encore vu à Montréal.

Ce soir la première joute mettra aux prises le Mont-Royal et le Rosemont "Colts". Le gérant Maher du club Mont-Royal a fait pratiquer fermement à sa jeune équipe et les gars de Rosemont ne devront pas être des plus confiants. Le jeune Sénécal débute dans les filets et les artilleurs de Rosemont n'auront certes pas la tâche facile.

Les "Colts" de Gordon McCallum sont tous fiers de leur succès contre le Delorimier et rien ne semble les arrêter dans leur course au championnat.

Suivent les alignements des clubs: Mont-Royal: Sénécal, buts; Rosemont: Durocher, défenses; Groulx, Brossard et Ritchot, avants; substituts: Larochelle, Dépelteau, Valois, Boucher, Forget et Millet.

Rosemont "Colts": Thomas, buts; McCallum, Atchison, défenses; Slatford, Garner et Castonguay P., avants; substituts: Lambertus, Little, Morency, Henderson, Sullivan, Castonguay R.

Pirates vs Delorimier
Le deuxième engagement mettra en lice les Pirates de Lachine et le Delorimier, John Phelan n'a pas encore digéré sa défaite de vendredi dernier et hier soir à une pratique de ses équipiers, ces derniers lui ont promis une victoire aux dépens des formidables Pirates.

Les deux clubs ont encore à se signaler par une victoire et nous pouvons assurer le public qu'il sera témoin d'un match contesté au plus haut degré.

Pirates A.C.: Robert, buts; Charlton et Durocher, défenses; Gauron, Lilly et Rouleau, avants; substituts: St-Maurice, Desostes, Leroux, etc.

Delorimier: St-Onge, buts; Unsworth et Raymond, défenses; Lachapelle, Marchildon, Tobin, avants; Laflonde et Guilbault, substituts.

Le club Canarail donne une grande fête ce soir à la salle Wood à Verdun. Les partisans de cette équipe sont priés d'en prendre note.

LES LEADERS AUX MAJEURES

La côte du Pacifique envoie ses meilleurs joueurs de baseball aux deux ligues

San Francisco, 4 (P.A.)—Les joueurs de deux ligues de la Côte du Pacifique qui feront essai avec les ligues majeures l'an prochain ont été les joueurs leaders à leur position durant la saison 1935, démontrent les records officiels, publiés aujourd'hui. James Olesby, de Los Angeles, qui a été repêché par les Athletics de Philadelphie, était le meilleur joueur de premier but de la Côte. Il a joué 173 parties, a le crédit de 1,634 mises hors jeu, il a fait 115 assistances et 11 erreurs pour un pourcentage de .994.

Gilbert English de Portland, acheté par les Tigers de Detroit, a été le troisième meilleur joueur régulier avec .964. Le roi des circuits de la ligue, Gene Lillard de Los Angeles, acheté par les Cubs de Chicago, remplissait la position de troisième but pour son club et a obtenu un pourcentage de .938. Le receveur Joe Becker, repêché par Cleveland, a joué 75 matches et a enregistré un pourcentage de .982.

Tony Manero en tête à Orlando

Il enregistre un score de 68 trois coups en bas de la normale

Orlando, Floride, 5 (P.A.)—Tony Manero, de Greensboro, N.C., a obtenu aujourd'hui un score de 68, trois en bas de la normale, pour prendre la tête dans la première ronde de 18 trous du tournoi omnium d'Orlando, d'une valeur de \$2,000.

Devancé par un coup alors qu'il reste 54 trous à jouer, viennent cinq membres d'un fort peloton de concurrents qui se sont classés en deuxième position; ce sont: Jimmy Thompson, de Ridgewood, A. B. Thom, de Lancaster, Ky; Lafon de Chicago, Roy Horan, professionnel local, Harry Cooper, de Chicago.

Andy Kay, vétéran golfer ancienement de Toronto et inscrit ici comme venant de Montréal, a score 68-74. Le petit Jules Huot, de Québec, a score 35-38-73. Sam Park Jr., de Pittsburgh, vainqueur du tournoi omnium des Etats-Unis, a obtenu 74, tandis que Johnny Revolta de Milwaukee, détenteur de la couronne de l'Association des golfs professionnels, a score 72.

McGILL A NEW-YORK LE PREMIER JANVIER

Bobby Bell a dit hier soir qu'il a complété tous les arrangements pour le voyage annuel de l'équipe de hockey du McGill de l'autre côté de la frontière. Les "Redmen" vont jouer cinq matches. Ils feront leur ouverture au Madison Square Garden, le 1 janvier, en rencontrant les Rangers de New-York. Ils joueront contre les Sea Gulls à Atlantic City le 3 et le 4; contre Yale à New-Haven le 6; et contre Harvard à Boston, le 8 janvier.

HOCKEY FORUM SAMEDI DETROIT CANADIEN

7 40c. à 5:30 p.m.
\$2.35, \$1.75, 1.50, \$1.25, \$1.00, 75c., 50c. (taxe comprise)

La semaine dans le hockey professionnel

Nationale

	V	D
--	---	---

Madison Square Garden veut se remettre en lumière par un combat de championnat

PLUS D'ARGENT QUE JAMAIS SUR LES PISTES DU SUD, CET HIVER

Plus d'un million et demi distribué en bourses par une demi-douzaine de clubs

La rivalité

L'accroissement du nombre de jockey clubs aide la cause des propriétaires

New-York, 5. — Avec la fermeture du meeting de Bowie et la conclusion de la saison de course d'automne de l'est, les turfmen portent maintenant leur regard vers le Sud et vers l'Ouest où les courses de chevaux vont se poursuivre l'hiver d'ici et où des bourses de plus haute valeur que jamais il ne s'est vu dans l'histoire du turf seront mises à l'enjeu. Une somme de plus d'un million et demi sera distribuée sur une demi-douzaine de pistes de la Louisiane, de la Californie, de la Floride et du Texas.

La saison de course de la Louisiane qui se poursuit à la Nouvelle-Orléans a débuté le Jour de l'Action de Grâce. La saison de la Floride sera inaugurée à Tropical Park, le 16 décembre, tandis que dans le Texas les hostilités ont commencé depuis déjà quelque temps.

La saison de la Californie, dans la partie nord de l'état, est aussi en cours depuis quelques semaines, mais la Côte du Pacifique considère le meeting de Santa Anita, tenu à Arcadia, près de Los Angeles, comme l'événement vedette de la saison d'hiver dans l'Ouest. Les activités commenceront le jour de Noël à cet endroit.

Rivalité croissante

Les riches bourses qui seront offertes ont vu leur valeur s'accroître d'un million à la rivalité qui existe entre Hialeah Park, en Floride, et Santa Anita, en Californie. Dans leur désir d'attirer le plus de touristes possibles ces deux pistes ne cessent de lutter l'une contre l'autre. Chacune d'elle cherche à assurer la venue des meilleurs champions pour monter un programme de première classe.

La réponse de la Californie à la popularité des courses de Floride, qui ont connu leur succès grâce surtout à Joseph E. Widener et à William W. Dwyer, a été la constitution en février 1935, du handicap Santa Anita, d'une somme de \$100,000 ajoutée, et généralement considérée comme la course la plus riche du monde.

La Floride a répondu à cette espèce de provocation en augmentant la valeur de ses bourses quotidiennes et en ajoutant \$20,000 à la bourse décernée au vainqueur du Derby de Floride.

Minimum de \$7,000

Le Derby de Santa Anita, seconde vedette de l'Ouest après le handicap, sera d'une valeur de \$25,000 ajoutée. Sur la Côte du Pacifique, aussi, les bourses quotidiennes ont été augmentées de sorte que quand sept courses seront courues à Santa Anita il y aura une distribution minima de \$7,000 chaque jour, et quand il y aura huit courses au moins \$8,000 seront distribués.

Cette rivalité existante a partagé les envois sur les différentes pistes. Tandis que C. V. Whitney fera courir un bon peloton de chevaux en Floride, Alfred Gwynne Vanderbilt enverra son contingent d'hiver sur la Côte du Pacifique. Depuis plusieurs années l'établissement C. V. Whitney a été le premier vainqueur d'argent en Amérique, mais pour 1935 cette distinction est allée à M. Vanderbilt.

Ecuries partagées

D'autres propriétaires d'importance ont divisé leurs envois, quelques-uns allant en Floride, tandis que d'autres ont été envoyés en Nouvelle-Orléans, en Californie et au Texas. Discovery, champion d'handicap de l'année dernière, sera pour participer au handicap Santa Anita, d'une valeur de \$100,000 en autant qu'on ne lui assignera pas un trop lourd fardeau.

Il y aura en tout 96 jours de courses en Floride. Elles prendront fin avec le second meeting de Tropical Park le 4 avril. Cette fermeture amènera la compétition de nouveau à Bowie qui reprendra alors les activités qu'il a terminées hier.

Le meeting d'Hialeah Park, au cours duquel sera distribuée une somme de \$349,400 en bourses et en stakes, commencera le 16 janvier et se continuera jusqu'au 9 mars, jour qui marquera la compétition du derby de Floride. Le Far Western Derby sera probablement couru le 15 février du genre de l'année à moins que la date du derby de Louisiane soit établie plus tôt, ce qui semble improbable. Le derby du Texas une épreuve de \$25,000 viendra plus tard un peu avant le derby de Kentucky qui doit être couru à Churchill Downs au commencement de mai.

Une des résultantes des courses d'hiver et des riches prix qui y seront donnés est l'entraînement plus long auquel seront livrés les chevaux qui courront plus fréquemment. La question de savoir si ce sera au profit ou au désavantage des chevaux demeure problématique.

LE Dr HARDY OPPOSE AUX JEUX OLYMPIQUES

Edmonton, 5. (P.C.) — Le Dr W. G. Hardy, d'Edmonton, deuxième vice-président de la C. A. H. A., s'est opposé aujourd'hui à l'envoi de joueurs aux jeux olympiques de Berlin mais parce que la C. A. H. A. a décidé d'envoyer les Bearcats de Port Arthur comme représentants aux Olympiades, il a ajouté qu'il était de bonne opinion sur le choix. Le Dr Hardy a dit que son opposition aux jeux de Berlin est basée sur la politique nazie et ses discriminations contre certaines races et la possibilité de voir le pays d'Hitler servir des Olympiades comme moyen de propagande.

Buster Munday devient le "vilain" du Groupe Senior, supplantant H. Murray

Deux mineurs attrapées au cours du match Royal-Canadien lui donnent un total de 26 minutes de repos forcé. — Herman Murray a 25 minutes de punition

Tandis que les meneurs chez les compteurs du Groupe Senior ont tous conservé leurs places, le titre de "bad man" est changé de mains, et Buster Munday, le gros joueur de défense des Royaux mène actuellement la ligue avec 26 minutes de punitions, à la suite des deux mineurs qu'il a attrapés au cours du match mercredi contre McGill, ce qui lui a permis de dépasser Herman Murray, des Vics, qui, avec une mineure contre les Canadiens, en est rendu à 25 minutes de repos forcé. Leur plus proche rival est Cliff Gouppille, l'ailler de Lafontaine, qui a 20 minutes de punition et est suivi de loin par Pratt, défense des Sénateurs, avec 15 minutes, et Farquharson, des Vics, avec 14 minutes.

Jean-Louis Bourcier mène toujours chez les compteurs avec neuf buts et 10 assistances, un total de 19 points. Il est suivi de son copain George Brown, qui avec 13 buts et 5 assistances a 18 points à son crédit. Colman Ethier est en troisième place avec 14 points. Dame Neville, des Royaux, s'est approché des meneurs, en comptant un but et une assistance au cours du match contre Canadien. Il a actuellement 5 buts et 5 assistances à son actif, un total de 10 points, et menace Ken Farmer, des Vics, qui a 11 points.

Tag Millar mène toujours en assistances avec 11, qui avec ses deux buts, lui donnent un total de 13 points. George Brown a compté le plus grand

nombre de buts, 13. Voici les statistiques :

	B.	A.	Pts
J.-L. Bourcier, Verdun	9	10	19
G. Brown, Verdun	12	5	18
Ethier, Verdun	6	8	14
Miller, Ottawa	7	4	11
Farmer, Victoria	7	4	11
D. Neville, Royal	5	5	10
Drouin, Ottawa	5	4	9
Bourcier, Verdun	6	2	8
Farquharson, Victoria	4	4	8
Arcaud, Verdun	1	6	7
C. Bourcier, Verdun	5	1	6
Shelton, Ottawa	2	4	6
Green, Ottawa	2	2	5
Pilon, Canadien	3	2	5
Pratt, McGill	2	2	5
Kelly, Royal	2	2	5
O'Connor, Royal	2	2	5
Burnie, Canadien	3	2	5
Donnelly, Royal	3	2	5
Shelton, Ottawa	1	3	4
Crutcher, McGill	4	0	4
Melanfant, Canadien	4	0	4
Gouppille, Lafontaine	3	1	4
Diers, Ottawa	2	2	4
Armand, Royal	2	2	4
Pidcock, McGill	2	2	4
Tapin, Canadien	2	2	4
Shelton, Ottawa	1	3	4
Duff, McGill	2	1	3
Morse, McGill	2	1	3
Demers, Lafontaine	2	1	3
Doyle, Victoria	2	1	3
Belliveau, Lafontaine	2	1	3
Boudreau, Canadien	1	2	3
Wick, Lafontaine	1	2	3
J. Seguin, Ottawa	1	2	3
Wigle, McGill	1	2	3
Marlet, Verdun	1	2	3
Tracy, Verdun	1	2	3
H. Murray, Victoria	1	2	3
C. Brown, Ottawa	0	3	3
Crosby, McGill	2	0	2
McGill, Lafontaine	2	0	2
F. Ranger, Canadien	2	0	2
Robertson, Victoria	2	0	2
Leblanc, Royal	1	1	2
Irwin, Ottawa	1	1	2
H. Neville, Victoria	1	1	2
Ellie, McGill	1	1	2
Wilson, Lafontaine	1	1	2
L. Lafontaine, Lafontaine	1	1	2
Bellet, Lafontaine	1	1	2
MacQuibben, Royal	1	1	2
Orlando, Canadien	1	1	2
Brunt, Verdun	0	2	2
McGill, Lafontaine	0	2	2
MacKay, McGill	0	2	2
Phillips, Verdun	0	2	2
Kelly, Royal	0	2	2
Gray, Lafontaine	0	1	1
Pennie, Verdun	0	1	1
Dickinson, McGill	0	1	1
Tracy, Verdun	0	1	1
Demers, Verdun	0	1	1
Fortin, Lafontaine	0	1	1
Griff, Ottawa	0	1	1
McQuibben, Canadien	0	1	1
Griffin, Victoria	0	1	1
Munday, Royal	0	1	1
Aubuchon, Canadien	0	1	1
McGill, Verdun	0	1	1
Lee, Lafontaine	0	1	1
Carignan, Lafontaine	0	1	1
MacNeil, Victoria	0	1	1
McGill, McGill	0	1	1
Titcombe, Royal	0	1	1
Houde, Canadien	0	1	1
Griffiths, Royal	0	0	0
McGill, Verdun	0	0	0
P. J. Ranger, Verdun	0	0	0
Jord, Lafontaine	0	0	0
Shore, Canadien	0	0	0
H. Lafontaine, Lafontaine	0	0	0
Lindemeyer, Ottawa	0	0	0

Ponzi ne défend pas son titre à cause de \$1,250

New-York, 5. (P.A.) — Une somme de \$1,250 empêchera Andrew Ponzi, de Philadelphie, de défendre son titre au tournoi de billard à blouses qui commence ici lundi prochain.

Ponzi, qui a remporté le championnat il y a deux ans en battant Erwin Rudolph, de Cleveland, n'a pas envoyé sa contribution de \$250, et en même temps a demandé une garantie de \$1,000, d'après Clyde Storer, président de l'Association nationale de Billard.

"Nous n'avons jamais donné de bonus à un joueur," déclare Storer. Lorsque Ponzi a dit qu'il ne pouvait pas permettre de laisser sa position dans une académie de billard locale, à moins de recevoir un bonus de \$1,000, je l'ai pris au mot et je ne l'ai pas inclus parmi les inscrits."

Ponzi, qui prétend qu'il ne peut y avoir de match pour le championnat sans qu'il y participe, a obtenu un ordre de la Cour Suprême, demandant à l'Association nationale de montrer pourquoi elle devrait organiser le tournoi, malgré l'absence de Ponzi.

Dubar dépité de ne pas être invité

New Glasgow, N.S., 5. (P.S.) — "Daddy" Dubar, qui joue dans le hockey senior depuis déjà 15 ans, a appris à regret aujourd'hui qu'il avait été oublié quand quelques-uns de ses amis des Wolverines d'Halifax ont été choisis pour renforcer l'équipe des Bearcats de Port Arthur comme représentants aux jeux olympiques de Berlin.

"Ce n'est pas que le vénérable "Daddy", un vieux oiseau du hockey qui n'a pourtant que 31 ans, a une vieille réputation à Berlin. "Je ne sais pas de toute façon si j'aurais pu y aller", a-t-il dit, "mais il eut été agréable de recevoir une invitation". Daddy, qui répond au nom de Sylvester lorsqu'il n'est pas à l'ouvrage dans la cage, a été philosophe dans ses pensées. "Je m'y attendais fortement", a-t-il fait observer. Il avait en effet pensé que pas un de ses compagnons de jeu ne serait choisi.

Il a paru heureux que le capitaine Ernie Mosher, Vince Ferguson et Chummi Lawlor aient été invités pour faire le voyage. "Mais le crois que la même invitation aurait dû être faite à tous les membres des Wolves qui étaient éligibles. Ils ont certainement fait assez pour mériter cette chance".

LES CRAMPONS SERONT PERMIS AU TENNIS

New-York, 5. — Le jeu au filet des Américains est tellement faible en comparaison de celui des Anglais et des Français que l'Association de Lawn Tennis des Etats-Unis est bien décidée à voir à ce qu'il y ait de l'amélioration à ce sujet.

Le comité exécutif de l'Association, qui doit se réunir samedi, considérera une décision pour permettre l'usage sans restriction des souliers avec crampons afin de stimuler le jeu au filet.

Actuellement si un joueur veut mettre des crampons à ses souliers, il doit en demander la permission à l'Association.

LE CLUB LAFONTAINE A QUEBEC CE SOIR

Sur l'invitation du docteur Paul-E. Gagnon, gérant du club de hockey de l'université Laval, le Lafontaine, du Groupe Senior de hockey, ira jouer dans la Vieille Capitale, ce soir, contre le club des étudiants. Les amateurs de Québec auront ainsi l'occasion de voir les courageux porte-couleurs du Lafontaine à l'œuvre dans une exhibition qui promet d'être fort intéressante.

Grave accusation contre le fils du président

New-York, 5. (P.A.) — Le brigadier-général William Mitchell a accusé aujourd'hui M. Elliott Roosevelt, fils du président des Etats-Unis, d'avoir travaillé pour les intérêts secrets qui durant la guerre imposaient ses volontés au gouvernement américain pour tout ce qui regardait l'aviation. Le brigadier-général a commandé le corps expéditionnaire américain.

Fort-Worth, Texas, 5. (P.A.) — M. Elliott Roosevelt a déclaré que l'accusation portée contre lui "est libellée". D'abord, je n'ai jamais participé à aucun travail de "couilles", a-t-il dit.

Travail des ingénieurs dans les ports canadiens

Ottawa, 5. (P.C.) — L'hon. C. D. Howe, ministre du Transport, a annoncé à Ottawa ce soir qu'à l'avenir les travaux d'ingénieurs en rapport avec les nouvelles constructions dans les ports canadiens seront confiés à un personnel spécial à Ottawa et que seuls les travaux d'entretien seront accomplis par les ingénieurs locaux. M. Howe fit cette déclaration à l'issue d'un dîner de l'Engineering Institute of Canada dont il était l'hôte d'honneur.

M. J.-Cléo Guimond réélus président

Me J.-Cléo Guimond a été réélu pour la septième fois président du Club libéral Youville à l'assemblée annuelle tenue hier soir en la salle située à 60, est, boulevard Crémazie, sous la présidence de Me Joseph Jean député de Mercier aux Communes. Les autres membres du comité de direction, élus hier soir, sont : vice-présidents, MM. S. Caron, O. Gauthier, et J.-A. Lebreux; secrétaire, M. R. Richard; trésorier, M. P. Legault; délégué à la Fédération des Clubs libéraux, M. Louis Morin; commissaire-ordonnateur, M. J.-C. Aubé; directeurs, MM. R. Henri, C.-E. Forget, A. Morin, R. Martin, R. Labreche, et H. Forget.

Ensevelis vivants

Stuebenville, Ohio, 5. (P.A.) — Une explosion a enseveli quatre hommes au fond de la mine de charbon de Wolf. 31 autres mineurs ont été ramenés sains et saufs à la surface. On ne connaît pas encore les noms des victimes.

L'Italie ne joue pas avec les profiteurs

Rome, 5. (P.A.) — Le ministère des Finances a condamné à des amendes s'élevant en tout à 4,000,000 de livres (environ \$84,000), 16 employés de banque. De plus, le banquier Cesare Bottola est envoyé en prison et trois bureaux d'agents de change sont fermés par ordre. Le tout pour avoir contrevenu aux lois du change.

Autopsie et enquête

Le Dr Rosario Fontaine, médecin légiste, fera aujourd'hui l'autopsie du cadavre de Mme George Finlay, âgée de 38 ans, demeurant à 7767, rue Champagnere, décédée soudainement hier après-midi. La cause du décès n'a pas été déterminée. Le coronner tiendra enquête après l'autopsie.

Armes anglaises en Ethiopie

Londres, 5. (P.A.) — M. Walter Runciman, président du Board of Trade, a déclaré au Parlement aujourd'hui que la Grande-Bretagne a émis, au cours des deux derniers mois, trois permis pour exportation de matériel de guerre en Ethiopie. Ils s'appliquent à 480 sabres d'ordonnance, 39 sabres d'apparat et 2,000,000 de cartouches.

Les QUILLES

LAVALLEE EN VEDETTE A LA SALLE WINDSOR

L. Lavallee brille dans la ligue Windsor, en roulant un score de 482, permettant à son équipe de remporter une victoire sur les Butcher Boys.

STANDARDS
Denenberg 176 154 162 492
R. Murray 149 112 180 422
J. Rose 114 112 124 410
J. Hoff 159 128 122 410
T. Dunay 132 167 146 439
Total 731 704 714 2149

P. B. AUTO SUPPLY
H. Achim 120 142 96 358
R. Murray 94 119 122 335
L. Provencal 116 148 144 408
A. Gagnon 139 125 122 406
P. Jacques 131 135 118 384
Total 662 690 611 1965

Standards gagne 3 parties.

ROYAL
O. Lubert 114 173 111 398
L. Morla 119 101 95 315
G. Boulard 70 85 87 242
L. Garber 118 119 108 345
G. Ahler 132 111 164 407
Total 653 589 565 1707

Standards gagne 3 parties.

BENEFIC
J. Hoare 123 156 145 424
R. Murray 80 101 95 276
J. Rose 98 136 111 345
J. Hoff 114 85 87 286
S. Shapiro 97 140 129 366
Total 602 694 554 1654

Royal gagne 2 parties.

STRETCH-RUNNERS
Addison 127 119 126 372
R. Murray 118 122 122 362
Panos 143 160 92 395
Mannaro 122 122 101 345
Sacks 153 134 162 449
Total 663 634 614 1935

Stretch-Runners gagne 3 parties.

TIP TOP TAILORS
E. James 106 145 173 424
J. Rose 118 122 122 362
A. Campbell 122 116 127 365
J. Hoff 122 122 101 345
W. Twambley 122 122 101 345
Total 616 570 663 1754

Tip Top Tailors gagne 3 parties.

N.D.G. HAWKS
G. Innes 122 145 122 389
J. Rose 118 122 122 362
F. Phillips 122 116 127 365
H. Pharoah 122 116 127 365
L. Pharoah 122 116 127 365
Total 616 570 663 1754

Tip Top Tailors gagne 3 parties.

WINDSOR
A. Giroux 122 145 122 389
J. Rose 118 122 122 362
C. Keyes 118 122 122 362
J. Laurin 118 122 122 362
W. Wonnacott 122 145 122 389
Total 616 570 663 1754

Windsor gagne 3 parties.

BUTCHER BOYS
Villeneuve 90 119 115 324
C. Deschamps 101 122 122 345
A. Deschamps 111 119 122 352
E. Rivet 161 138 166 465
P. Deschamps 125 107 129 361
Total 689 619 663 1840

Butcher Boys gagne 3 parties.

MAJORS
L. Lavallee 183 150 149 482
F. Leclerc 132 144 111 387
L. Courcelles 132 120 116 368
E. Ryan 109 172 162 443
L. Rosen 103 140 243 386
Total 760 707 659 2165

Majors gagne 3 parties.

TOUSSAINT BRILLE A LA LIGUE ST-HUBERT

R. Toussaint a paru en vedette au cours des dernières rencontres de la ligue de petites quilles St-Hubert en scortant la plus forte partie simple, 190, et la plus haute partie, 488.

Voici les résultats :

CHALLENGERS
P. Savoy 106 116 99 321
H. Lavoie 118 109 122 349
P. Morissette 147 113 120 380
A. Duchene 90 140 138 368
R. Paiement 185 153 189 427
Total 616 611 653 1900

IMPRIMERIE CORREIL
R. Desautels 134 105 99 338
G. Desautels 118 105 104 327
A. Galarneau 118 105 104 327
J. Tessier 124 136 131 391
Y. Beaudry 147 144 97 388
Total 628 607 611 1778

Chevaliers gagnent 2 parties.

MONGEAU MERCIERS
S. Anderson 82 114 160 356
S. Desautels 122 111 122 355
H. Danby 98 132 111 341
V. Murray 104 129 105 338
R. Toussaint 142 155 190 487
Total 649 625 705 1980

J. R. LAMARIE
A. Metivier 146 129 97 372
R. Souliere 130 130 100 360
M. Angeline 92 82 124 298
J. P. Maurice 146 127 98 371
L. Levesque 125 136 170 431
Total 639 611 659 1940

Mongeau Merciers gagne 2 parties.

ACCIDENT DE TRAVAIL

M. Léopold Beaudin, employé de la Montreal Light, Heat and Power Cons., âgé de 52 ans, domicilié à 3396, est, rue Saint-Zotique, s'est infligé de douloureuses brûlures à la figure et au cuir chevelu, hier, en touchant, par mégarde, un fil chargé. L'accident est survenu à la centrale de la Montreal Light, Heat and Power Cons., 4750, chemin de la Côte-des-Neiges. On l'a transporté à l'hôpital Général de Montréal, division centre, où les médecins ne jugent pas son état grave.

Hors de danger

Union-City, New-Jersey, 5. (P.A.) — On a reçu aujourd'hui des nouvelles de Chine disant que tous les perses Passionniste qui menaçaient les hordes communistes sont sains et saufs. Les religieux se sont réfugiés dans les montagnes et sont hors de danger.

UNE FOIS ENCORE...

(Suite de la première page)

A la France, notamment, et pour cause. Le passage du sénateur Dandurand à Paris a provoqué certaines déclarations significatives. L'Agence Hav

Progrès général des obligations à N.-Y.

GAINS D'UNE FRACTION MINIME A PLUS D'UN POINT

New-York, 6. — Tous les comparatifs du marché des emprunts comparatifs ont progressé hier. Les gains varient entre une fraction minime et un point; les valeurs qui terminent à un point supérieur à celui de la veille sont plus nombreuses que celles n'ayant aucun changement.

Le fait saillant de la séance au groupe des chemins de fer est un recul de 3 points à 87 et 1/2 de Southern Railway à 89 7/8 et le 4 1/2 de refunding Illinois Central à 76 1/2 accusant une avance. Les emprunts de St. Louis Southwestern se sont élevés de 5 1/2 à 5 3/4. Le 4 1/2 Delaware & Hudson et le 4 1/2 Union Pacific se retrouvent en perte.

La clôture italienne tend à stabiliser la tenue du compartiment étranger. Le 7 1/2 service public progresse d'un point à 50 et le 6 1/2 de Milan s'affaiblit d'une fraction.

RENDREMENT DES VALEURS

Cours journaliers par ABRIOTT & PAINE, 201, Notre-Dame ouest, Montréal.

1935, rue St-Jacques, Ouest

Taux Prix Rend.

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

BOURSE DE NEW-YORK

Cours journaliers par ABRIOTT & PAINE, 201, Notre-Dame ouest, Montréal.

1935, rue St-Jacques, Ouest

Taux Prix Rend.

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

VENTES STOCKS

Cours journaliers par ABRIOTT & PAINE, 201, Notre-Dame ouest, Montréal.

1935, rue St-Jacques, Ouest

Taux Prix Rend.

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

100 100 100

CURB DE MONTREAL

Cours journaliers par L. G. BEAUBIEN & CIE, 81, Notre-Dame ouest, Montréal.

1935, rue St-Jacques, Ouest

Taux Prix Rend.

100 100 100

100 100 100

TARIF D'ABONNEMENT

Canada (Sud-Ouest et Sud-Est) : \$ 6.00
 États-Unis et Empire Britannique : \$ 8.00
 Union Postale : \$ 12.00

PAIEMENTS À L'AVANCE

Montréal et Banlieue : \$ 7.00
 (Moins l'acompte de \$ 1.00 pour paiement à l'avance)

Le Canada

MONTREAL, VENDREDI 6 DECEMBRE 1935

POUR TELEPHONER AU "CANADA"

Soirs, Dimanches et Fêtes:

TOUS LES SERVICES DU JOUR

Harbour 5131

Rédaction et information : HA. 5131
 Sport : HA. 5134
 Gérant de la rédaction : HA. 5141
 Annonces et atelier : HA. 5137
 Circulation et expédition : HA. 5134

Le rôle de la Chambre de Commerce internationale

M. Henry Laureys souligne l'excellence de l'accord canado-américain

Optimisme réfléchi

La Chambre de Commerce de Montréal a tenu, hier après-midi, son assemblée générale trimestrielle sous la présidence de M. Taggart T. Smyth. Un grand nombre de membres assistaient à cette réunion qui comportait un ordre du jour varié, mais dont l'intérêt principal se concentra dans l'intéressante causerie de M. Henry Laureys, directeur de l'Ecole des hautes études commerciales, sur "L'œuvre de la Chambre de Commerce internationale". M. Laureys fut, comme on le sait, délégué de la Chambre de Commerce canadienne au dernier congrès de la Chambre de Commerce internationale, tenu à Paris au mois de juin dernier.

Les cours de M. Fréchet

La dernière conférence de M. André Fréchet sur l'art du meuble aura lieu ce soir, à 8 h. 30, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole technique. A l'occasion de ce cours d'adieu, qui complètera la remarquable série que vient de donner M. André Fréchet, conférencier de l'Institut scientifique franco-canadien, MM. Henry Bougearel, consul de France, et Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal, prononceront des allocutions.

Le cardinal passe à Montréal, puis se rend à Québec

Pas de commentaires sur la politique. — L'accueil de la foule, à Québec

A la gare de Montréal

Son Eminence le cardinal Villeneuve est passé hier par Montréal, en route pour Québec, après un voyage de quatre mois en Europe. En descendant de train, il a déclaré qu'il apportait au peuple canadien une bénédiction particulière du pape, "le meilleur souhait de Sa Majesté le Roi Georges, l'amitié du peuple français et les vœux de la catholique France".

Des journalistes eurent tôt fait de lui demander son avis sur la situation politique européenne, les élections fédérales du Canada et la participation de certains prêtres à la campagne électorale, dans la province de Québec. A toutes ces questions, il n'a donné qu'une seule réponse: "A supposer que j'aie une opinion sur toutes ces questions, il ne faut pas s'attendre à ce que je la dise".

Son Eminence s'était fait précéder à Québec d'un télégramme où il priait Mgr Omer Plante d'interdire toute réception officielle. La population ne se priva toutefois pas de se porter en masse à la gare du palais, pour faire au cardinal un chaleureux accueil.

A Montréal, Mgr Villeneuve a été reçu par S. E. Mgr A. E. Deschamps, le chanoine Donat Binette, le R. P. Bergevin, représentant des Oblats; le chanoine J. A. Valois, chancelier du diocèse; Mgr J. C. Chaumont, Mgr J. E. Chartier, le chanoine Mousseau, le chanoine Sylvestre, M. l'abbé Lawrence Phelan, vice-chancelier, le chanoine Drouin, le chanoine Harbord et plusieurs autres personnalités du monde religieux.

A Québec, la foule s'est formée en une procession qui a suivi l'auto du cardinal jusqu'à la Basilique, où on a chanté un Te Deum d'actions de grâces. Le maire de la ville, M. Grégoire, et Mgr Plante étaient au nombre des personnages accourus au-devant de Son Eminence.

Manifestation antinaziste à Toronto

Des ouvriers allemands et radicaux. — Les jeux Olympiques

Toronto, 5. (P.C.) — Une escouade de policiers a dispersé, ce soir, une foule de 150 personnes qui manifestaient près d'un hôtel leur hostilité à l'endroit de M. Werner Haag, du comité d'organisation des jeux Olympiques qui auront lieu à Berlin. M. Haag a ouvert un bureau à Toronto. Deux manifestants ont dû être arrêtés.

La foule criait: "A bas les nazis!" "A bas Werner Haag!" On portait des pancartes sur lesquelles on pouvait lire: "Tenez les espions nazis loin du Canada", "L'hitlerisme, c'est la guerre".

On croit que les manifestants se composaient des membres de trois associations radicales. Ils prirent place dans la rue qui passe derrière l'hôtel.

La police, accourue, voulut faire circuler tout ce monde qui encombrait la rue. Une jeune femme blonde s'appuyait, résolue, contre un mur. "Je ne bouge pas", a-t-elle dit à un agent. "A bas les nazis".

Deux autres policiers l'entraînèrent loin de la scène de l'incident. Cette intervention activa la haine antinaziste de la foule. Les cris et les imprecations redoublèrent. La police mit dans son action plus de vigueur. Quelques minutes après, la rue et les rues voisines avaient été évacuées, et l'ordre rétabli.

Deux hommes ont été arrêtés, les nommés Peter Kozak, 24 ans, accusé d'avoir tenté d'empêcher un agent d'accomplir son devoir, et Morris Dooko, 23 ans, accusé du même délit.

La police affirme que la manifestation est l'œuvre des ouvriers allemands de Toronto et de l'association des agriculteurs.

M. Werner Haag a ouvert son bureau, aujourd'hui où il a reçu plus de 100 personnes.

Victoria, 5. (P.C.) — Le maire David Leeming a été réélu par acclamation aujourd'hui, pour la cinquième fois, à la mise en nomination pour les élections municipales du 12 décembre prochain.



Voici le groupe des fonctionnaires du Ministère provincial de la Colonisation et du Chemin de fer national du Canada qui ont préparé le voyage de 57 familles de colons qui sont parties hier après-midi de Montréal pour l'Abitibi. De gauche à droite MM. E. Barbeau, R. Légaré, M. Soupras, M. Vien, J. C. Vien, Léo Coulet, H. Cypriot, H. D'Alton, du service de la colonisation du Canadian National qui accompagne le train spécial, Cardo Louise Barubé, M. l'abbé Cloutier, de Valleyfield, J. H. Bergeron, Ed. Vadeboncoeur, directeur du service de la colonisation provinciale à Montréal, Cardo C. Roy et J.-E. Lafere, agent de la colonisation du Canadian National. Cardo Barubé et Roy, accompagnent les familles jusque dans l'Abitibi. Ci-contre, une femme de colon qui part joyeusement pour l'Abitibi avec son bébé de sept mois, dans le train spécial du Canadian National qui est parti hier de la Gare Morneau pour l'Abitibi avec 57 familles de colons.

(Photo CANADIEN NATIONAL)

L'organisation de la colonisation dans l'Abitibi



Champlain dut faire son oeuvre en incompris

Résumé du cours de M. l'abbé Lionel Groulx à l'Université

Un grand chrétien

"Toute fondation présuppose un sol en état de fournir la subsistance et l'adaptation possible de la race colonisatrice au pays nouveau," disait hier à l'Université, M. l'abbé Groulx dans son cours d'histoire du Canada.

Le conférencier a traité spécialement de Champlain, fondateur de la Nouvelle-France à qui revient tout le mérite d'avoir donné l'impulsion créatrice dont bénéficieront plus tard les descendants des premiers colons. La Nouvelle-France, peut-on dire sans trop d'exagération, est son oeuvre exclusive, du moins pour les débuts. Champlain, aidé des colons Hébert, Giffard et des Jésuites défrichera ce sol destiné à fournir la subsistance nécessaire à la colonie nouvelle.

On imagine avec facilité la somme d'énergie et d'abnégation qu'il leur a fallu pour venir à bout d'un sol complètement vierge, surtout quand on songe aux ressources insuffisantes qui leur étaient accordées par la Métropole.

Le père Lejeune, que le conférencier a cité abondamment, raconte avec enthousiasme dans ses Relations les faits dont la colonie a été le théâtre aux premiers jours de sa naissance, et écrit la nature canadienne pour la plus grande admiration des gens d'Europe. "Nul n'a jamais vanté la rigueur des froids canadiens avec plus de chaleur". Aux premiers jours de la colonie, rien ne ressemblait à la trépidation de la vie actuelle. Sur le promontoire de Québec, seuls les bâtiments du fort St-Louis, l'église et les maisons des colons constituaient la cité. Plus tard, sous Montmagny, alors qu'on sera moins pressé par les nécessités immédiates du moment, on tracera les plans d'une ville. Mais actuellement, tout se ressent d'un peu de confusion; on n'est guère prêt à recevoir tant de monde à la fois.

Dans la direction de la rivière Saint-Charles, sur l'emplacement du fort de Jacques-Cartier, s'élevaient la petite église de Notre-Dame des Anges et les établissements des Jésuites, longe de treize mètres et larges de neuf, qui, selon le père Lejeune, étaient, "si mal couverts qu'il neigeait et pleuvait partout". Notre-Dame des Anges était le centre de la vie religieuse de Québec. En 1632, lorsque les Français recouvrèrent le Canada, leur premier geste fut de restaurer la petite chapelle, à laquelle ils donnèrent un nouveau nom. Notre-Dame de la Recouvrance, qui devint une dévotion chère aux habitants.

Ce retour heureux à l'ancienne France provoqua une plus grande intensité de la foi catholique; on visa à l'homogénéité religieuse; l'exclusion des huguenots paraissait être une condition essentielle de paix et de tranquillité, dont la colonie avait un si pressant besoin pour prospérer. De plus, elle délivrait la France

M. Taschereau est favorable à l'amendement à la loi permettant le travail le dimanche

Québec, 5 (P.C.) — L'hon. L.-A. Taschereau, premier-ministre de la province de Québec, a déclaré aujourd'hui qu'il est favorable à un amendement de la loi qui permet aux juifs de travailler le dimanche, et que cette question si souvent débattue serait entièrement laissée entre les mains des membres de l'Assemblée législative.

"Plusieurs avocats éminents, a dit le premier-ministre, ont souvent discuté les droits de la province qui tendent à ignorer une loi provinciale incorporée dans un acte du parlement d'Ottawa au sujet de l'observation

du dimanche. La Cour d'Appel, par un vote unanime, a approuvé la décision de la Cour du Banc du Roi, à ce sujet et les tribunaux judiciaires ayant rendu leur verdict, il n'est pas de notre ressort de parler de la question davantage. Seuls les membres de la législature ont le droit de décider si tel amendement doit être adopté. "Personnellement, ajoute l'hon. Alex. Taschereau, je crois que mes collègues partagent mon opinion sur ce sujet. Je n'ai aucune objection à voter en faveur de l'abolition de cette loi et j'ai d'ailleurs, au cours de la dernière session provinciale, exprimé catégoriquement cette opinion".

Un amant éconduit conçoit l'idée de son crime à l'opéra

Il tue son ancienne fiancée, blesse son rival et se suicide

Talons de billets

Chicago, 5. (P.A.) — Un amoureux éconduit a tué la jeune fille qu'il aimait, blessé le nouveau fiancé et s'est tué lui-même.

Depuis un an, Joseph Downey, 27 ans, courtisait sans succès Mlle Grace Osborne, 28 ans. Il s'est vengé, aujourd'hui, des refus évasifs, en assassinant dans une chambre d'hôtel Mlle Osborne et en blessant gravement Lawrence Lampe, 28 ans, le nouveau fiancé.

Tout se serait passé ainsi: Downey, hier soir, fut éconduit par Mlle Osborne. Ce matin il se rendit en taxi à son hôtel. Il frappa à la porte de la chambre de Mlle Osborne, mais on ne vint pas lui ouvrir. Il défonda la porte. Apercevant dans la chambre Mlle Osborne, il tira deux reprises sur lui. Il tira sur Mlle Osborne dans le dos et se logea une balle dans la tête.

Lampe, blessé à la jambe, à l'épaule gauche et à l'abdomen, a déclaré au sergent Donohue: "Je me précipitai vers la chambre de bain et m'abattis".

La police trouva les deux cadavres dans la chambre. Ils avaient tous leurs vêtements. Dans les habits de Downey, on trouva deux talons de billets pour l'opéra Lucia di Lammermoor. Downey alla voir cet opéra le 28 novembre. Mme Ada Weaver, sœur de Mlle Osborne, a dit aux enquêteurs de la police que Downey avait raconté comment l'amoureux éconduit de l'opéra avait tué la femme qu'il adorait et son rival.

C'est de là que serait venu à Downey l'idée du meurtre qu'il a commis aujourd'hui.

Prix Goncourt

Paris, 5. — (P.C.-Havas). — Le prix Goncourt a été adjugé, aujourd'hui, à M. Joseph Peyre, ancien journaliste, pour son roman, "Sang et Lumière". Il est attribué au meilleur roman en prose de l'année. M. Peyre est âgé de 40 ans. Il a pour père un instituteur.

BLESSURES MORTELLES

Oscar Dandurand, âgé de six ans, qui avait été écrasé par une auto mardi soir, vers six heures, s'amusant avec son traineau devant le domicile de ses parents, 669, rue Jolicoeur, à Ville-Emard, est mort d'une fracture du crâne, hier, à l'hôpital Général de Verdun. Le conducteur de la voiture était M. André Leroux, demeurant à 1504 ouest, rue Notre-Dame. On a transporté le corps à la morgue pour l'enquête du coroner.

Le docteur Dafoe doit soigner celui qui le personnifie

L'acteur Hersholt se blesse et fait venir le médecin des quintuplettes

185 pieds de film

Callander, Ontario, 5. (P.C.) — Le docteur Allan Roy Dafoe, qui a délaissé tous ses clients d'autrefois pour consacrer tout son temps aux quintuplettes, a un nouveau patient, ce soir, Jean Hersholt, acteur venu d'Hollywood pour tenir un rôle dans le film "Le Médecin de Campagne" que l'on est à tourner à la pouponnière des jumelles. Hersholt personnifie, dans le film, le médecin de campagne, qui n'est autre que le docteur Dafoe.

Hersholt, qui n'avait rien à faire durant l'après-midi, alla visiter les environs de North-Bay. Il glissa sur la neige et s'infligea une meurtrissure grave à la jambe gauche.

L'acteur gagna en hâtant son hôtel de North-Bay et fit venir à son chevet le docteur Dafoe. Celui-ci prescrivit un jour de repos au lit et des traitements électriques. On croit que Hersholt sera suffisamment rétabli pour reprendre son travail samedi. En attendant, on tournera des scènes où il n'est pas tenu d'apparaître.

Sur la fin de la matinée, on a tourné 185 pieds de film à l'hôpital Dafoe". Cela a pris deux heures et demie; un appareil était défectueux. Hersholt et Mlle Peterson ont dit que les quintuplettes étaient les partenaires les plus agréables avec lesquelles ils aient encore joué.

Une scène montre Hersholt tenant par la main Yvonne et Annette. La petite Cécile trotte par derrière. Mlle Peterson tient Emilie par la main et porte Marie dans ses bras — celle-ci ne marche pas encore aussi bien que ses sœurs.

Les acteurs venus d'Hollywood trouvent que les jumelles se prêtent à tout ce qu'on veut leur faire faire. Elles le font parfois, avant qu'on le leur demande. Mlle Peterson est simplement étonnée de la tenue des quintuplettes. Celles-ci ne semblent pas se rendre compte de la présence des encombrants appareils photographiques. Durant les deux heures qu'a duré la séance d'aujourd'hui, elles ne les ont pas envisagés une seule fois.

Le directeur de l'Ecole du Meuble fêté par ses amis

M. André Fréchet préside un dîner en l'honneur de M. Jean-Marie Gauvreau

Au Cercle Universitaire

Les collègues et les élèves de M. Jean-Marie Gauvreau, directeur de la nouvelle Ecole du Meuble, avaient organisé hier soir au Cercle Universitaire, une petite fête à laquelle participèrent un grand nombre d'amis de M. Gauvreau, et que présida avec honneur M. André Fréchet, directeur honoraire de l'Ecole Boulle, à Paris, et conférencier de l'Institut scientifique franco-canadien.

Les discours de circonstance furent précédés d'un dîner qui réunit à la table d'honneur, entre autres personnalités, en plus de MM. Fréchet et Gauvreau, Madame J.-M. Gauvreau, M. le docteur J.-M. Gauvreau et Madame, M. le docteur Roux, M. Léon Larin et Madame, M. le chanoine Roux, M. Léon Lortie et Madame, et M. A. April, directeur de l'Ecole d'agriculture de Sainte-Martine. On remarquait encore, parmi les invités, M. Armand Viau, M. Lucien Favre et Madame, Madame docteur Jutras, M. Albert Lévesque et Madame, et M. Alphonse St-Jacques.

Au dessert, MM. Louis Larin, directeur des études à l'Ecole technique, Léon Lortie, Alphonse Bélanger, directeur de l'Ecole technique, Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal, A. April, le chanoine Roux, André Fréchet, Roger Brassard et quelques autres prirent tour à tour la parole pour féliciter le jeune directeur de l'Ecole du Meuble de la distinction dont il avait été l'objet, et lui souhaiter longue vie et prospérité, ainsi qu'à l'oeuvre dévouée à laquelle il consacrerait dorénavant toute son activité.

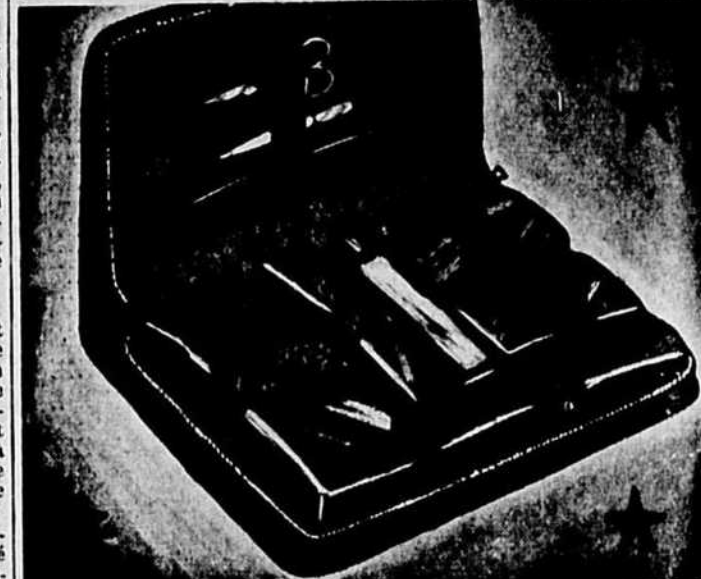
M. Alphonse Bélanger reconnut en lui un élève dont il se dit fier, M. André Fréchet, un disciple plein de promesses, et M. Edouard Montpetit un de ces jeunes capables d'accomplir une partie de ce que sa génération lui aurait voulu faire, mais dont il se contentait de préparer par l'école à laquelle eut foi.

M. Jean-Marie Gauvreau, dans sa réponse, remercia la Providence et ses amis de tout ce qui lui arrivait, et donna aux derniers l'assurance qu'il se consacrerait tout entier à la tâche qu'on lui avait confiée, afin que l'Ecole dont il a la direction puisse produire tous les fruits que l'on est en droit d'en attendre.

Conciergerie incendiée

Hamilton, Ontario, 6. (P.C.) — Une conciergerie de six étages a été la proie des flammes. 75 personnes y habitaient. Les pompiers croient que toutes ont pu fuir à temps. Plusieurs, emprisonnées par l'incendie, ont dû utiliser les échelles des pompiers. On évalue les pertes à \$1,000,000. A 11 h. le feu était sous contrôle.

AUJOURD'HUI chez DUPUIS



Le cadeau idéal pour le voyageur TROUSSES de VOYAGE

(tel qu'illustré)
 Cet ensemble comprend: un étui en véritable cuir brun avec fermeture à glissière, une brosse, un peigne, une lime à ongles, une paire de ciseaux, boîtes pour le savon à barbe, la pâte à dent et le biseau. Ces articles sont de qualité supérieure.

LE TOUT POUR 4.95

Plusieurs autres modèles à des prix tout aussi intéressants et qui feront de superbes cadeaux.

COMMANDEZ PAR TELEPHONE
 Plateau 5151 - local 202
 DUPUIS - rez-de-chaussée (centre)

Dupuis Frères

A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ALBERT DUPUIS, prés.-dnt. ARMAND DUPUIS, sec. trés.

TOUSIGNANT & FRERES LTEE

Beurre de crème, 1ère qualité 26c
 Deuxième qualité 25c
 Beurre de laiterie 21c

10 MAGASINS

4920 rue Saint-Hubert
 4312 rue Saint-Hubert
 5167 rue Clarke
 2920 rue Union

2034 rue Mont-Royal Est
 1127 rue Mont-Royal Est
 1374 rue Ontario Est
 5200 rue Ontario Est
 3475 rue Ste-Catherine Est

BOIS-CHARBON

Epargnez votre argent en achetant au plus grand clos de Bois et Charbon de l'est

Charbon \$5.00 et plus
 5,000 cordes Erable
 \$8.00 à \$10.00

WILSON FRERES
 J. Charlebois, prop.
 Cherrier 2161

VOICI ce qu'écrivait un éminent français lors de son passage à la PHARMACIE MONTREAL, la plus grande pharmacie de détail au monde.

"Il me fait plaisir de déclarer qu'au cours de mes voyages, je n'ai jamais visité une pharmacie aussi spacieuse et luxueuse que la PHARMACIE MONTREAL, qui est en effet LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL AU MONDE."

3, rue Desrosiers, Paris. Signé: M. CHABONNAT.

La PHARMACIE MONTREAL
 916 est, rue Ste-Catherine - Harbour 7251
 BIEN FAIRE ET LAISSEZ DIRE